

la terre

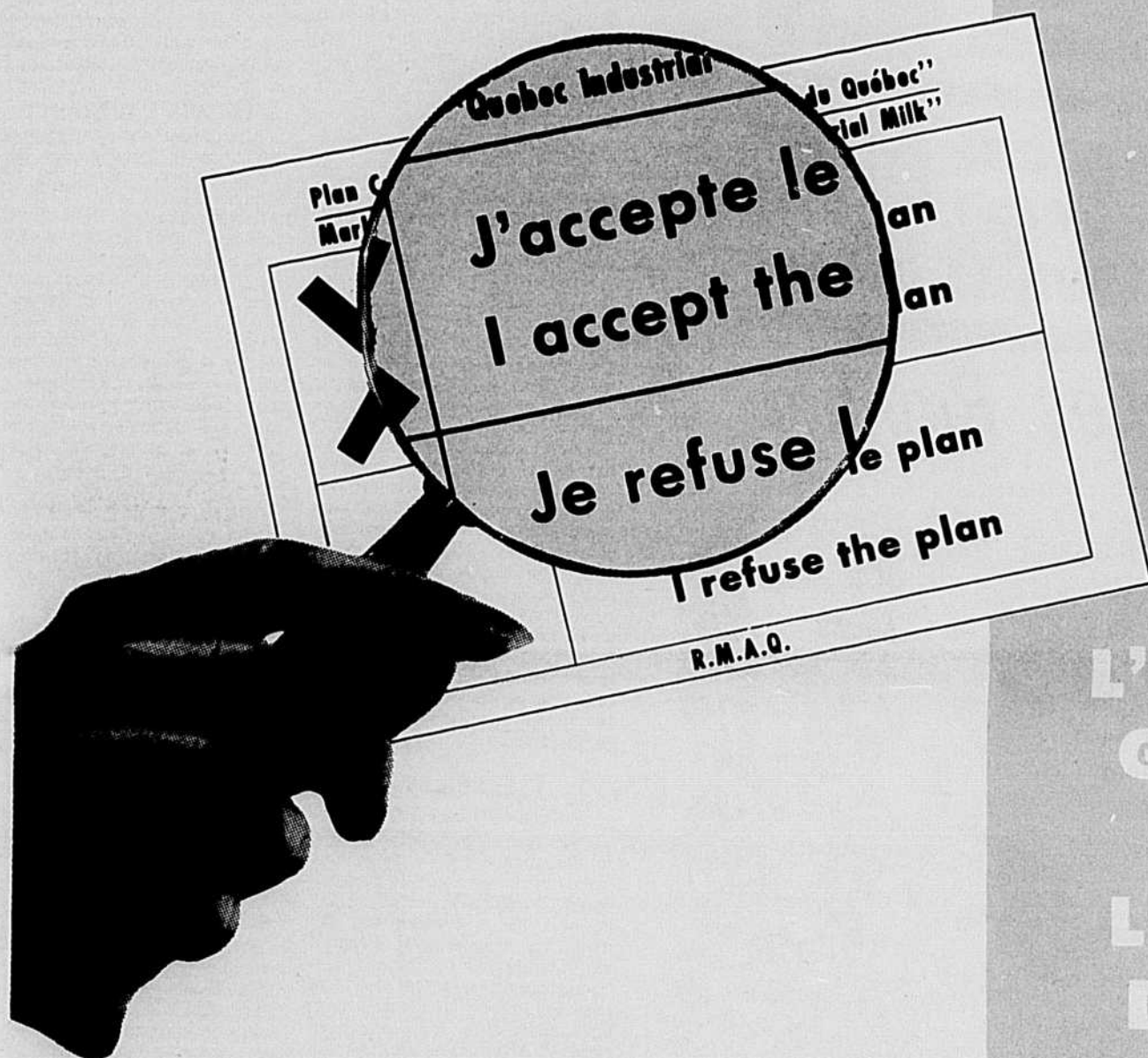
866 L-19907-5-5
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE,
1210 EST SHERBROOKE,
MONTREAL 24, P.Q.

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE

DE CHEZ NOUS
FRANCAIS D'AMERIQUE

Port payé à Québec

Vol. XXXVIII - No 28 - Montréal, 28 septembre 1966



Première assemblée générale de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale
- page 6

**L'URGENCE
GROSSIT
ET
LE TEMPS
DIMINUE**
pour le vote du
**PLAN CONJOINT
DES PRODUCTEURS
DE LAIT
INDUSTRIEL**

**Dépouillement
du scrutin
le 17 octobre**

*Les nouvelles scies légères
et ultra-puissantes...*

PIONEER

la **11-20**

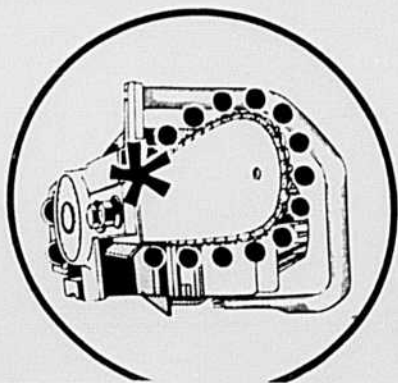
et la **11-50**

*...deux nouvelles Pioneer
ultra-rapides*

Plus puissantes, et la coupe Pioneer ultra-rapide pour tous les genres de sciages. La 11-20 et la 11-50 ont tous les avantages des scies professionnelles. Démarrage par amorçage, commandes au bout du doigt, sûreté de fonctionnement, entretien facile et un silencieux qui réduit le bruit au minimum. La 11-20 ultra-puissante pour tous les travaux à la portée d'une scie légère. Elle les fera plus vite et plus facilement.

Huilage automatique

La 11-50 ultra-puissante vous apporte les mêmes avantages plus son huilage automatique qui lubrifie constamment la chaîne et lui assure plus longue durée. Et pour les plus durs et les plus longs travaux, il y a un huilage à la main. Voyez-les toutes deux chez l'agent Pioneer.



PIONEER SCIES A CHAÎNE



SYMBÔLE DES SCIES A CHAÎNE DE QUALITÉ DEPUIS PLUS DE 25 ANS

UNE FILIALE D'OUTBOARD MARINE CORPORATION



Québec.- Parce qu'il offrit des débats fort intéressants sur des sujets de grande actualité, le récent congrès de la Chambre de Commerce du Québec, tenu dans la capitale, attira l'attention des quelque 450 délégués sur des problèmes multiples touchant l'économie rurale ou mi-urbaine qui ne laisseront pas indifférents les cercles agricoles et même les municipalités rurales. Plusieurs résolutions ont été déposées et même si les arguments étalés dans les attendus n'ont pas tous été admis, il s'ensuit que le monde des affaires semble de plus en plus sensibilisé au sort de la communauté rurale.

FUSION MUNICIPALE

Depuis l'adoption du bill 13 par le parlement, la fusion des municipalités est à l'ordre du jour au Québec. L'objet du bill est de réduire le nombre des municipalités rurales pour les fondre dans l'enceinte des villes et de réduire ainsi la coût administratif. La Chambre de Commerce doit poursuivre au cours de 1966-1967, une étude sur le sujet et notamment la proposition visant la création d'un service adéquat d'information sur le regroupement des services communautaires comme des territoires municipaux. La Chambre priera le gouvernement d'encourager les villes à se grouper pour construire des incinérateurs ou des usines de compost aux endroits où ces réalisations s'avéreront nécessaires, et à faire respecter les lois de santé concernant les dépotoirs qu'on implante ordinairement en milieux ruraux avec les inconvénients qu'on imagine.

SERVICES

COMMUNAUTAIRES

Dans ce même ordre d'idée, la Chambre a rejeté une proposition réclamant que le gouvernement assume les trois-quarts du coût de la construction des systèmes d'aqueduc et d'égouts des municipalités rurales. Les hommes d'affaires préfèrent que les techniciens de l'état aident à la confection des plans pour réaliser ces systèmes mais d'une façon générale s'objectent à ce qu'on puise constamment dans les coffres de l'état. Il en est de même pour les interventions de l'état dans le domaine du bien-être social et de la santé. La Chambre craint que cette affluence de demandes onéreuses ne conduise l'état à la faillite, tout en vidant les goussets des contribuables.

LA MISE EN MARCHÉ

Dans le secteur proprement dit de l'économie rurale, le comité de l'agriculture de la chambre de commerce du Québec est invité à consulter des cultivateurs compétents avant d'émettre des recommandations à l'état sur l'assurance-récolte et le crédit agricole. La régionale des Cantons de l'Est a présenté sur le sujet, un travail de recherches très intéressant. D'autre part, des recommandations auront trait à l'inspection de la viande et à son emballage, ce qui vise la mise en marché. A ce sujet, la chambre demande à Québec de fournir les mêmes services que ceux du fédéral et de promouvoir la sécurité et la santé par un service d'inspection qui stimulera le commerce local en utilisant le "timbre": "Québec approuvé".

PROJETS "ARDA"

Les initiatives fédérales-provinciales visant à restructurer l'économie régionale surtout en secteurs économiquement faibles et reculés, feront aussi l'objet d'une étude au comité d'orientation économique de la chambre provinciale car les chambres régionales et locales, notamment du Saguenay - Lac St-Jean, de la Gaspésie et des Cantons de l'Est réclament une politique précise puisqu'elles sont appelées à participer aux études comme à la réalisation des projets mis de l'avant par ARDA.

LE SUCRE D'ÉRABLE

Les producteurs de sucre d'érable de la Beauce, des Bois-Francs, des Cantons de l'Est et du district sud de Québec devront trouver de nouvelles formules pour obtenir l'appui de corps intermédiaires sur le projet d'établir un prix de soutien pour le sucre d'érable. La Chambre de Commerce du Québec s'oppose à ce que l'état interviennent constamment pour soutenir les prix et escompte que les producteurs pourront dénicher des méthodes pour réduire le coût de production ou augmenter les prix au détail.

PÉNURIE D'EXPERTS

Des cours en économie politique seront réclamés par la chambre provinciale dans le système scolaire de la province. Les élèves terminant leur secondaire pourront opter pour cette spécialisation qui devient une nécessité devant l'évolution des techniques aussi bien au secteur de la production industrielle, commerciale qu'agricole. On constate une pénurie effarante d'une main d'oeuvre d'experts en planification, ce qui retarde considérablement le progrès économique dans les districts les moins favorisés.

AUTRES SUJETS ÉTUDIÉS

Parmi les autres résolutions adoptées par le congrès et qui intéressent tous les contribuables québécois, on retient la suppression de la taxe de 6 p. c. sur les sources d'énergie servant au chauffage domestique, le remboursement du montant versé en trop par les employeurs contribuant au régime de rente du Québec, une loi pour autoriser l'opération des cinémas en plein air, l'établissement d'une usine de transformation de la pomme (cidrerie) dans un site le plus près possible des centres de production, la distribution et la vente des liqueurs alcooliques par l'entreprise privée, une législation pour faciliter la prospection minière, de maintien de l'heure avancée à l'année longue au Québec, l'intensification des politiques d'aménagement des aires de repos et terrains de camping et des mesures de protection de la faune, etc. Enfin un comité spécial de la chambre sera constitué pour étudier l'ensemble du problème de l'Assurance-automobile au Québec.

\$900,000 EN SUBVENTIONS

Le conseil des ministres a secondé une proposition avancée par le ministre de l'Agriculture, M. Clément Vincent, de Nicolet, octroyant une subvention de \$900,000 en dédommagement financier pour les pomiculteurs de la région des Cantons de l'Est et de la vallée du Richelieu, (Suite à la page 16)

Des béquilles (1), mais c'est encore mieux que des chaises roulantes...

Tous ceux qui vivent de l'agriculture savent maintenant qu'elle traverse une crise qui la transformera complètement. Qui furent les derniers à s'en rendre compte? Les industriels laitiers naturellement, avec au moins dix ans de retard!

Les travailleurs du Québec, de leur côté, travaillent depuis longtemps, par l'entremise de leur association professionnelle et syndicale (l'U.C.C.) à s'adapter aux exigences nouvelles de l'agriculture moderne et à mettre sur pieds des organismes capables de solutionner leurs problèmes.

Or, d'après les déclarations du président du Conseil de l'Industrie Laitière du Québec Enrg., faites lors du congrès du Conseil national de l'Industrie Laitière du Canada tenu récemment à Québec, l'action collective des cultivateurs du Québec porte ses fruits. En effet, nous y attribuons, pour une bonne part du moins, le réveil brutal des industriels laitiers, qui poussés par les événements réagissent avec une énergie démontrant qu'ils ont l'intention de s'occuper de leurs affaires.

C'est un droit que nous ne leur contestons pas. Toutefois, qu'il nous soit permis de mettre en doute la façon qu'ils entendent le faire. Par exemple, au lieu de s'en prendre au syndicalisme agricole, ils feraient mieux de mettre un peu de logique dans leurs appels à la coopération. Nous comprenons fort bien qu'ayant toujours été les seuls et puissants maîtres du secteur de l'industrie laitière, ils soient complètement désarmés maintenant qu'ils doivent dialoguer hors de leur tour d'ivoire. Quand même, ce n'est pas une raison pour proposer des solutions inconcevables, contradictoires et irréalistes. . . comme offrir la cession des usines de transformation aux producteurs de lait!

Si ce que nous avançons n'est pas exact comment alors interpréter cette déclaration du président du Conseil de l'Industrie Laitière du Québec

Enrg: "Nous croyons que sur 52 semaines on pourrait en consacrer six, au plus, à l'exercice des exigences du syndicalisme et s'asseoir, la balance de l'année autour d'une table ronde pour planifier ensemble - producteurs et industriels le développement, la consolidation des marchés" . . . Et plus loin: "Ce n'est pas uniquement par des politiques de prix qu'on solutionnera nos problèmes de mise en marché, mais bien par la recherche des exigences des consommateurs; par le souci de la qualité du produit et du service qu'on offre; par l'exploitation scientifique du potentiel des marchés qui sont à notre portée; par l'utilisation sur une grande échelle, des produits modernes de stimulation des ventes et de la publicité collective."

Pour bien démontrer l'illogisme des propos que nous venons de citer disons que le cultivateur laitier fournit la matière première, le lait, qui est vendu aux distributeurs et aux propriétaires d'usines de transformation. Le syndicalisme agricole intervient pour forcer l'acheteur à négocier (ce qu'il n'a jamais voulu faire logiquement auparavant) afin que le vendeur, c'est-à-dire le producteur de lait, obtienne des prix convenables pour son produit, le lait. Mais la mise en marché des produits laitiers, alors qu'ils n'appartiennent plus aux producteurs, est l'affaire des industriels laitiers; d'ailleurs, ils ont toujours procédé d'après cette optique jusqu'à maintenant. En fait, le véritable rôle du syndicalisme agricole est de défendre les intérêts des producteurs en leur faisant obtenir les meilleurs prix possibles pour leur produit, le lait.

Que dirait-on d'un chef d'industrie qui demanderait à l'Union de ses employés de lui aider à diriger son entreprise parce qu'il n'est plus capable de le faire efficacement? Ce serait ridicule. . . et c'est justement ce que demandent les industriels laitiers. Les producteurs de lait sont

parfaitement d'accord. Ils participeront à la direction des usines, mais à la condition de participer également aux bénéfices. . . Mais soyons sérieux et disons qu'à cause d'intérêts concurrents ou divergents, il est tout à fait normal que certains conflits surviennent, et qu'il se produise des escarmouches même si la collaboration est possible sur certains plans.

Les politiques de prix du gouvernement, même si ce n'est qu'un cataplasme, ont quand même fait beaucoup de bien aux producteurs: elles leur ont permis d'obtenir de meilleurs revenus. Et le problème de la pénurie éventuelle de beurre est étroitement reliée à cette question de meilleurs revenus. Les producteurs de crème, n'ayant pu obtenir de prix raisonnables et surtout même pas ceux payés pour les autres produits laitiers, ont cessé leur production. Qu'on leur assure des revenus convenables et la pénurie de beurre n'existera pas longtemps!

En définitive, l'aide gouvernementale sous forme de subsides (attention, ne pas confondre politiques de prix et mise en marché) a permis aux producteurs, et cela quoi qu'on en dise, de quitter définitivement les chaises roulantes, léguées naguère par les industriels laitiers à l'époque de leur toute puissance et de leur omnipotence, et d'aller avec des béquilles vers des politiques d'ensemble, susceptibles d'apporter des solutions qui permettront, enfin, aux producteurs laitiers de marcher un peu plus allégrement avec les travailleurs des autres secteurs de l'économie canadienne.

Lucien LEVESQUE

(1) Rappelons que le président du Conseil de l'Industrie Laitière du Québec Enrg. disait récemment que tout ce que le syndicalisme agricole avait donné dans le domaine laitier, c'était une paire de béquilles payées par les gouvernements d'Ottawa et de la province.

De la science à la pratique...

ANDRÉ BOUCHARD, agronome

Dissocier la propriété de l'exploitation

Lors de son séjour au Québec, Monsieur René Dumont, professeur à l'Institut National Agronomique de Paris et professeur invité à l'Université Laval en mars et avril 1966, visita plusieurs régions du Québec et étudia surtout notre situation agricole.

Comme il le dit lui-même, il ne lui était pas possible de donner autre chose que des principes généraux et des éléments de bons sens. Cependant, à la lumière de sa longue expérience en planification de l'agriculture, le professeur Dumont a cherché à adapter ces principes généraux et ces éléments de bons sens à la situation agricole de l'Est du Québec. L'article qui suit est un extrait d'un écrit que le professeur a remis au Département d'Economie Rurale de la Faculté d'Agriculture à l'Université Laval et qui représente un élément de solution aux difficultés présentes en plusieurs régions agricoles du Québec.

LE LOCATAIRE EXPLOITANT

Confier à une famille la terre qu'elle cultive en toute propriété est bien dans la tradition canadienne. Pourtant celle-ci ne se justifie vraiment bien que dans une période d'agriculture assez statique, quand la taille optimale de l'exploitation ne change guère, ou pas vite. Mais nous sommes définitivement entrés dans une ère dynamique, où cette taille devra s'adapter constamment, au

cours d'une même génération, à deux facteurs au moins. L'évolution de la technique nous conduira assez vite vers la ferme à 80 vaches, donc de 300 à 400 acres; et plus ensuite. Puis la force de travail très variable de la famille, suivant qu'il y a ou non des grands enfants en âge de l'aider, est un second facteur de variation. Le jeune couple d'une part ou le ménage âgé qui reste seul d'autre part, ont bien moins de travail à leur disposition que si deux ou trois enfants peuvent les aider, mais pendant quelques années seulement. Peut-être ceux-ci partiront-ils en ville plus tôt.

Conseiller, dans ces conditions, à un ménage de s'endetter pour acheter de la terre en vue de s'agrandir, puis d'édifier une étable coûteuse mais semi-moderne, ce serait le conduire délibérément vers un endettement excessif non rentable, donc qui risque de se prolonger. Encore, les \$30,000 prévus pour un revenu du travail de \$1,800, ne permettront même pas une modernisation satisfaisante de l'exploitation. Dans ces conditions j'estime (avec le Centre National des Jeunes Agriculteurs de France) qu'il y a désormais un gros intérêt à dissocier progressivement la propriété du sol de son exploitation. Ceci pourrait se faire en cherchant peu à peu à répandre l'usage du bail à ferme, de la location indexée, à un taux fixé en li-

vres de lait par acre. Ce taux dépendrait de la quantité, de l'amélioration et de la situation de la terre.

LES ORGANISMES D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Comme il y aura peu de capitalistes intéressés, comme en Royaume Uni au prestige donné par la propriété foncière, il faut chercher un autre moyen. Si la terre qui doit être rachetée par les organismes d'aménagement foncier (O.A.F.) restait leur propriété, ou encore devenait celle des municipalités, on pourrait constituer un petit volant de terre permettant l'agrandissement parfois provisoire, ou même définitif, des exploitations. Le B.A.E.Q. propose déjà l'attribution, dans ce sens de pâturages communautaires, mais ceux-ci risquent de s'embroussailler vite. Un volant analogue pourrait s'étendre aux terres cultivées et aux prés à foin abandonnés, mais en terres valables les premiers à faire racheter par les O.A.F.

EXIGENCES DU LOCATAIRE

Le locataire pourrait être obligé à les améliorer quand même, grâce à l'adoption de deux clauses. La première serait qu'il soit assuré d'y rester tant qu'il les exploitera bien et qu'il paiera le loyer. On ne laisserait plus au propriétaire parti en ville l'autorisation de garder sous sa coupe, sans les cultiver donc en

les dégradant, des terres qui seraient valables. Ceci est déjà réalisé depuis le 8e siècle en droit musulman. Or celui-ci représente un gros progrès sur le droit romain, qui confère le droit d'user et d'abuser de sa propriété, même au détriment de la collectivité. Cette notion n'est plus moralement admise, mais laisse encore des traces dans toute notre jurisprudence, en France comme au Canada. Le droit romain ne défendait nullement les intérêts de la collectivité, ceux de la société, mais seulement ceux du propriétaire.

Il faudrait aussi garantir au locataire cédant son droit de location le remboursement de tous les investissements reconnus utiles qu'il aurait accomplis

à ses frais. Tout ceci nous amène à remettre en question la primauté du concept du propriétaire-exploitant, et même du principe de l'exploitation familiale traditionnelle.

CONCLUSION

Monsieur Dumont, en mettant cette proposition d'avant, en connaît toutes les implications et les conséquences. Il parlait en connaissance de cause, puisque son expérience l'ayant déjà conduit dans des situations semblables. Cependant, nous, ici au Québec ne sommes pas habitués à ce genre d'exploitation. Peut-être qu'il ne faudrait pas rejeter l'idée sans l'avoir analysée sous tous ses angles. Elle a déjà fait ses preuves dans d'autres pays.

la Terre

Propriété de l'U.C.C.
FONDÉ EN 1929

515, avenue Viger, Montréal - Tél.: 288-4285

"Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique"

DIRECTEUR: Paul-Henri LAVOIE, b.s.a.

Chef de la rédaction: François Côté

Membre de l'"Audit Bureau of Circulation"

Composition/Montage: Lithographie Rive Sud

Imprimé par Les Presses Lithographiques (1965) Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine

Abonnement: 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.00; 5 ans, \$3.00

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication

ABOLITION DE L'AIDE À L'ENTREPOSAGE DES GRAINS DE PROVENDE

Nos lecteurs seront sans doute intéressés à prendre connaissance du communiqué suivant publié le 31 août dernier par l'Administration des Grains de Provenance, ministère fédéral des Forêts:

AVIS AUX COMMERCANTS DE GRAINS

"Vous êtes avisés, par la présente, que l'arrêté ministériel 1966-1650, daté de ce jour, abolit le programme d'aide à l'entreposage d'hiver des grains d'alimentation dans l'Est du Canada".

Le message est laconique. La décision n'a pas fait de bruit. Comme si la question n'intéressait que les commerçants... Pourtant, elle intéresse aussi les agriculteurs. Voyons un peu de quoi il s'agit.

Depuis deux ans, en vertu de ce programme ou de cette politique, le gouvernement fédéral défrayait le coût d'entreposage des grains dans les éleveurs de l'Est du Canada pour la période s'étendant du 15 octobre au 15 avril. En dehors des autres facteurs qui influencent les prix des grains, cette aide financière, par le jeu de la concurrence entre les vendeurs, se traduisait au niveau des prix payés par les agriculteurs.

Pour mieux saisir le rôle de cette politique et les conséquences de sa disparition, envisageons les méthodes actuelles employées pour transporter les grains de l'Ouest au Québec. La navigation sur les Grands Lacs et dans la Voie Maritime du St-Laurent se terminant généralement vers le 1er décembre, il est plus économique d'entreposer les approvisionnements de grains nécessaires pendant la saison d'hiver dans les éleveurs de Montréal, Trois-Rivières et Québec, plutôt que de les transporter par rail pendant la saison froide directement de Fort-William. A ce sujet, voir notre article publié dans cette même page il y a deux semaines. Il est avantageux de procéder de cette façon en regard du coût net définitif que le

producteur sera appelé à absorber, et cela même en considérant les charges d'entreposage à payer aux éleveurs publics pendant cette période. C'est cette partie des frais fixes accrus que la politique d'aide à l'entreposage contribuait à annuler. On devine tout de suite les conséquences de la décision citée plus haut. Les \$600,000 que coûtait cette politique devront donc s'ajouter dorénavant aux coûts nets totaux des grains à la sortie des éleveurs et, subséquemment, aux prix de vente de détail des grains.

Notre expérience, qui date tout de même de plusieurs années dans ce commerce, nous porte à exprimer l'avis que ce programme d'aide contribuait à réduire d'autant les prix des grains dans Québec. Loin de nous l'idée de prétendre qu'elle était capable d'empêcher tout autre facteur influençant les prix de jouer dans le sens de la hausse ou de la baisse. Mais pour un prix donné à un moment déterminé, l'aide contribuait à réduire les prix des grains d'environ \$1.50 la tonne.

PROTESTATION DE LA FÉDÉRÉE

Convaincues de la justesse de son point de vue, les autorités de la Coopérative Fédérée ont protesté auprès du ministre fédéral des Forêts, l'hon. M. Sauvé. Voici le texte du télégramme envoyé au ministre et à l'administrateur des grains de provenance à cette occasion:

"Protestons abolition programme d'aide à l'entreposage d'hiver des grains d'alimentation dans l'Est du Canada Stop Elimination de ce programme contribuera directement à hausser d'environ \$1.50

la tonne les prix des grains de provenance Stop Vu augmentation considérable prix des grains depuis l'année dernière nécessité encore plus urgente et justifiable de continuer ce programme Stop Trouvons cette abolition inexplicable et injustifiable Stop Demandons raisons qui ont motivé cette décision".

En réponse, le télégramme suivant nous est parvenu de l'administrateur des grains de provenance:

"Abolition justifiée premièrement par forte proportion des grains acheminés par chemin de fer dans les Maritimes Deuxièmement par même arrangement maintenant possible pour le Québec Troisièmement par interférence avec un juste établissement du prix du maïs et blé ontarien au cours des mois d'hiver".

Le chat qui sort du sac à trois queues. Une seule, celle du milieu, a trait au Québec. Et à ce sujet, qu'on relise notre article publié dans ce journal, édition du 14 septembre. C'est que la situation dans le Québec n'est pas la même que dans les Maritimes et la proposition des chemins de fer aux acheteurs québécois, en regard des intérêts réels des producteurs, n'est pas encore sous une forme acceptable. Aucune des raisons citées par l'administrateur des grains de provenance ne nous paraît admissible.

Pour le moment, contentons-nous de rappeler que l'agriculteur québécois paiera ses grains \$1.50 la tonne en moyenne plus cher au cours de la prochaine saison d'hiver que pendant les deux dernières saisons, toutes les autres considérations étant égales. Il y avait tout de même des chances qu'il ne s'en aperçoive pas...

Maurice LAVALLEE, directeur,
Service des grains, Coopérative Fédérée

La Coopérative de Pont-Rouge fête ses vingt-cinq ans

Le 1er juillet 1941, vingt-sept cultivateurs fondaient la Coopérative Agricole de Pont-Rouge, comté de Portneuf, désignée à sa fondation sous le nom de Coopérative Agricole de Ste-Jeanne-de-Neuveville. Récemment, les sociétaires ont voulu célébrer comme il convenait le vingt-cinquième anniversaire de fondation de leur société. Et c'est à cette occasion, avec beaucoup d'humour, que le gérant actuel de la coopérative, M. Paul Bernatchez, a rappelé les dif-

férentes étapes du développement de cette société.

M. Bernatchez a rappelé les difficultés des débuts, le faible nombre des membres, le capital souscrit de \$1,350, l'actif de \$895.44, le chiffre d'affaires de \$8,099.04, tout cela à la fin du premier exercice. Aujourd'hui, l'actif touche les \$130,000 et le chiffre d'affaires dépasse les \$550,000. La société compte maintenant 150 sociétaires demeurant dans les paroisses de St-Basile, Cap-Santé, Les Ecu-reuils et Pont-Rouge.

Le président de la société est M. Charles-Eugène Parent. Il est appuyé par MM. Jules Carpentier, Albert Martel, Philippe Julien et Hubert Jobin, directeurs.

La coopérative compte quatre départements: une meunerie, un service des pétroles, un service de consignment des animaux et une boulangerie. A noter qu'elle est la seule coopérative agricole du Québec à exploiter une boulangerie. C'est en 1962 que la société fait l'acquisition d'une boulangerie locale, commerce qu'elle exploite avec succès depuis cette date. En janvier 1965, la boulangerie était incendiée mais elle fut reconstruite dans la même année, plus moderne et plus efficace.

Le directeur général de la Fédérée, M. G.-E. Turcotte, a voulu se joindre aux coopérateurs de Pont-Rouge et des paroisses environnantes pour célébrer cet heureux événement. Après avoir rendu des hommages mérités aux promoteurs de la coopérative, aux sociétaires, aux directeurs actuels et au gérant, M. P. Bernatchez, il a rappelé le rôle essentiel que joue la coopération en agriculture.

L'expérience nous enseigne...

1 - Qu'à l'échelle mondiale, les coopératives prospères sont nées des efforts et de la détermination du Peuple lui-même. Il ne suffit pas que les coopératives soient au service des gens mais plus encore, elles doivent naître et croître grâce à leurs initiatives.

2 - Que les meilleures coopératives sont celles qui ont eu, à leurs origines, des dirigeants dévoués, courageux et convaincus.

3 - Que le capital accumulé au cours de l'exploitation d'une coopérative est de beaucoup plus important que les ressources financières des membres au début.

4 - Que les coopératives contribuent le plus au bien-être et à la prospérité des gens lorsqu'elles prennent l'initiative d'instituer des politiques, des moyens d'action et des pratiques différents de ceux des autres entreprises.

5 - Qu'au cours du développement d'une coopérative, vient un temps où une administration de tout premier choix s'impose.

6 - Que les coopératives qui ambitionnent plus que des gains monétaires immédiats, sont celles qui ont des ressources étonnantes de survie au cours des périodes de tension et de difficultés.

7 - Que les coopératives vivant à l'écart et refusant d'admettre l'évolution toujours croissante du mouvement coopératif, s'exposent à l'étiolement et à la disparition.

8 - Que les coopératives peuvent affronter les attaques répétées venant de l'extérieur, mais ne peuvent survivre si l'administration est incompétente ou malhonnête.

9 - Qu'une aide trop poussée des autorités gouvernementales ou un paternalisme quelconque contribuent à atténuer l'effort coopératif.

10 - Qu'une coopérative mal dirigée combat les adaptations qui s'imposent.

11 - Qu'il n'existe aucun genre d'affaires que le mouvement coopératif ne peut affronter.

12 - Que si les structures administratives sont trop rigides, elles peuvent constituer un sérieux obstacle au progrès de la coopérative, plus spécialement dans un milieu où l'évolution est rapide.

13 - Que dans les coopératives où l'on tend à limiter l'autorité à un nombre de plus en plus restreint de personnes, on peut appréhender le retour à un capitalisme aujourd'hui dépassé.

14 - Qu'une coopérative est en danger de mort si elle n'a pas un programme d'éducation populaire.

A.F. LAIDLAW

RÉUNION D'INFORMATION SUR LES FOURNITURES PROFESSIONNELLES

DATE:	SALLE:	ENDROIT:
Le 11 octobre	salle du théâtre Disraéli	Disraéli.
Le 12 octobre	salle de la Municipalité	Wottonville.
Le 13 octobre	salle paroissiale	Warwick.

M. L. Sorel:

"Nos jeunes ne veulent pas s'embarquer à notre place"

Au récent congrès régional de la Fédération de l'U.C.C. de Nicolet tenu à St-Cyrille, M. Lionel Sorel, président général de l'Union Catholique des Cultivateurs a brossé un tableau dramatique des difficultés de l'agriculture au Québec: un problème social qui affecte le cœur même de la société, la famille. La relève est devenue impossible, "nos jeunes ne veulent pas s'embarquer à notre place". C'est en ces termes que M. Sorel manifestait l'inquiétude des cultivateurs qui "prennent de l'âge" et qui n'ont pu procurer à leurs enfants la joie de vivre qui aurait pu les garder à la terre.

"Nous ne vivons plus au temps où des gens comme moi étant jeunes pouvions aller 'nus-pieds'. Il faut que l'agriculteur, chef de famille, soit capable d'accorder quelque chose à la maison. Le refus qu'il faut toujours opposer aux enfants pour un petit luxe, une paire de souliers, un petit bijou, une petite sortie, a contribué à faire au père de famille une réputation de bonhomme hargneux et à la terre, une réputation d'existence misérable.

"C'est un problème social si on n'est pas capable de garder nos enfants en leur offrant une vie convenable. Si nous n'allons pas chercher les prix qui doivent permettre à l'agriculteur de vivre honorablement, c'est un désastre pour ceux qui partent, pour ceux qui restent et pour l'éducation qui doit former une génération du temps". Et M. Sorel ajoutait: "Ca ne colle plus la propagande que le seul homme qui pouvait vraiment vivre devait avoir les pieds sur une terre. Il faut une réalité qui colle à des chiffres, à des calculs de viabilité. Pour ce faire il faut des lois pour la restauration des sols et des revenus qui conviennent aux conditions de vie actuelle".

APPEL À L'UNITÉ

Dans cet ordre d'idées, le président général de l'U. C. C. lança un vibrant appel à l'Union

contre les morcellements que représentent les diverses associations agricoles où s'émiettent les énergies au détriment des revendications qui prendraient un véritable poids dans l'unité. "Le regroupement est devenu essentiel, de dire M. Sorel. Nous sommes des fondateurs au Québec, des fondateurs de toutes sortes de mouvements. Il va falloir se rencontrer dans une seule union forte. Les petits groupements agricoles de toutes sortes devront ou disparaître ou s'affilier à l'U. C. C., une bonne organisation qui de 1960 à 1966 a augmenté ses effectifs de 28,216 membres établissant un total de 56,576 membres".

LE LAIT

"Nous en sommes actuellement rendus à ramasser nos petits producteurs de lait industriels par le moyen de ce vote d'importance provinciale, celui qui doit marquer l'acceptation du plan conjoint. L'objectif est de tout regrouper nos producteurs de lait industriel. Il faut aller chercher des tests que l'agriculteur puisse comprendre et

vérifier. On a toujours mis le bidon de lait au côté du chemin sans s'occuper du prix qu'il devait réellement rapporter. Ce temps-là est fini". Le conférencier a signalé que 17,000 cultivateurs visitaient actuellement leurs confrères pour leur expliquer le sens et la portée du plan conjoint pour le lait industriel.

DE LA SCOLARITÉ

"Pour survivre en agriculture, il nous faut des cultivateurs bien préparés. La scolarité est de première importance... une instruction de 9e et de 10e années et des cours agricoles. Nous avons besoin de vulgarisation technique". M. Sorel a ainsi précisé que l'agriculteur ne pourrait être à la mesure des exigences de la vie moderne sans être préparé à comprendre les problèmes complexes de sa profession et sans que des techniques aient été mises à sa portée non seulement pour améliorer sa terre mais pour rendre ses produits sur le marché selon des conditions requises et des prix qui conviennent. F.C.

3,545 cultivateurs frappés par la sécheresse cet été dans la région de Rimouski

RENCONTRE DE LA FÉDÉRATION UCC AVEC L'HON. CLÉMENT VINCENT.

Une délégation de la Fédération de l'U. C. C. de Rimouski a rencontré récemment l'honorable Clément Vincent, Ministre Provincial de l'Agriculture et de la Colonisation, afin de lui faire part du désastre causé à la récolte de foin par la sécheresse qui a sévi dans la région de Rimouski au cours de l'été.

L'U. C. C. a présenté un court mémoire, lequel révèle que 3,545 cultivateurs ont été frappés par ce désastre. Le mémoire mentionne également que le rendement moyen à l'arpent se situe à 0.5 de tonne dans la

région sinistrée, ce qui est nettement inférieur à la récolte normale de 1 1/2 à 2 tonnes l'arpent. Certains producteurs ont récolté seulement 0.2 de tonne à l'arpent.

Le mémoire réclame du Ministère une aide spéciale immédiate, afin de parer au problème d'hivernement des troupeaux.

La délégation de l'U. C. C. était composée de MM. Chs-Eugène Belzile et Léo Bérubé, vice-présidents de la Fédération, MM. André-A. Caron et Philippe Vignola, administrateurs, ainsi que du secrétaire, M. André Fecteau.

Le Ministre a informé l'U. C. C. que le ministère étudiait la situation et qu'il était à compléter l'enquête menée par les agronomes de comté. Dès que cette enquête sera terminée, l'U. C. C. sera appelée à discuter avec les officiers supérieurs et le Ministre des diverses options mises de l'avant pour aider les sinistrés ainsi que les modalités d'application. Une chose est cependant assurée, l'U. C. C. n'entend pas laisser cette demande en suspens. (Communiqué)

Décédé

M. Léo Gazelais membre du comité exécutif de l'UCC pendant plusieurs années vient de perdre un fils, décédé accidentellement mercredi dernier. Les funérailles ont eu lieu dimanche dans la paroisse de St-Etienne-de-Beauharnois.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTRÉAL, 25 - 288-2152



L'HON. J.J. GREENE, ministre de l'Agriculture (au centre), prélève un échantillon de sang d'une vache Holstein, à Montmagny. Il est aidé par le Dr K.F. Wells, directeur vétérinaire général (à gauche), pendant que le Dr Olier Senneville (à droite) tient la bête en respect. Ce geste symbolique du Ministre marquait la fin de la campagne initiale menée depuis neuf ans contre la brucellose bovine au Canada. Nous avons commenté l'événement dans la "Clé des Champs" de notre édition du 21 septembre.

ASSURANCES U. C. C. COMPAGNIE MUTUELLE

(Ci-après appelée la Compagnie)
Siège social: Montréal

AVIS D'ASSEMBLÉE RÉGIONALE ANNUELLE

Avis est par les présentes donné que l'ASSEMBLÉE RÉGIONALE ANNUELLE 1966 des membres de la Compagnie qui ont leur domicile dans la région mentionnée plus bas sera tenue au lieu, date et heure indiqués ci-après:

REGION	DATE	LIEU	HEURE
Saguenay	le 3 octobre 1966	St-Jérôme	10.00h. p.m.

DESCRIPTION DE LA RÉGION

Saguenay: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay ainsi que tout territoire de la province de Québec qui ne fait partie d'aucune Fédération régionale de l'U.C.C.

REMARQUE

Conformément aux statuts et règlements de la Compagnie, les membres seront appelés, lors de cette assemblée régionale annuelle, à élire des délégués et des substituts pour l'assemblée générale annuelle ou pour toute assemblée générale spéciale de la Compagnie.

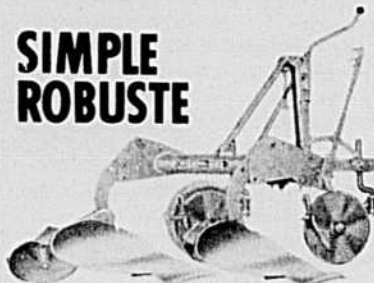
Le Secrétaire, Pierre-Eug. Proulx

Donné, à Montréal, le 26 septembre 1966.

HYDREIN La charrue des CHAMPIONS LABOUREURS

CONCOURS MONDIAUX 1962-63-64-65-66

SIMPLE ROBUSTE



12" ou 14"

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF

pour Québec et Maritimes

trac-mat
équipement itée

971, Boul. Ste-ELISABETH,
LAPRAIRIE, QUE.
Tél.: 659-5428 - Code 514

Vendeurs autorisés partout au Québec et dans les Maritimes

★ BATI TUBULAIRE
alliant solidité
et puissance
au poids léger

★ TRANSFORMABLE de
2 à 6 versoirs

★ BARRE D'ATTACHE
UNIVERSELLE, s'adapte
à tout tracteur

★ POINTE DE SOC EN
ACIER extra-robuste,
plus durable

★ SERVICE ET PIÈCES
ASSURÉS

**CHARRUES
DÉFONCEUSES**

1 soc de
14"-16"-18"-20"



57 TÊTES 57 TÊTES ENCAN HOLSTEIN

Vente complète du fameux troupeau Holstein pure sang enregistré, propriété de M. Armand Croteau & Fils, de St-Paul de Chester, Comté d'Arthabaska. Ce troupeau sera vendu sur le terrain de l'Exposition à Victoriaville, mardi le 4 octobre 1966 à 12.00 p.m. (midi). Le troupeau de M. Croteau est un des plus vieux de la province, ayant été fondé il y a 45 ans. Les premiers sujets de fondation étaient des génisses achetées de M. Ernest Croteau, de St-Paul de Chester, lequel avait acquis une fameuse renommée parmi les éleveurs.

Plusieurs taureaux de choix ont été employés par M. Armand Croteau durant les années d'élevage, spécialement ceux provenant de MM. Albert et Philippe Pépin de Victoriaville. Le troupeau se divise comme suit: 15 vaches et taures vèlant de Septembre à Décembre 1966. Sept vaches fraîches vèlées, 14 vaches de printemps. 15 taures de un an et demi à deux ans prêtes à être saillies. Trois génisses de 8 mois et trois jeunes veaux juniors.

Les éleveurs sont invités à visiter ce troupeau lundi le 3 Octobre 1966 sur le terrain de l'Exposition. Catalogues disponibles le jour de l'encan. Conditions de la vente: Comptant, ou Prêt Fédéral ou Provincial. Raisons de la vente: Les bâtiments de ferme ont été rasés au complet par le feu. La santé du troupeau est certifiée tant du point de vue tuberculose et brucellose.

**ENCANTEUR
JULES CÔTÉ**

1274, rue Sud, Cowansville, Qué.

Tél.: 263-0670



L'EXÉCUTIF DE L'A.F.E.A.S. — De g. à d. Mmes Azilda Marchand, vice-prés., Dominique Goudreault, présidente générale, Philippe Laliberté, vice-présidente générale, Donat Mayrand et Hervé Bélanger vices-présidentes.



Mmes Philippe Laliberté et Dominique Goudreault s'entretiennent avec Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières. L'A.F.E.A.S. est certainement le sujet de conversation.

23^e Congrès de l'U.C.F.R.

1^{ère} assemblée générale de l'A.F.E.A.S.

Les 21 et 22 septembre derniers resteront gravés dans l'histoire de l'U.C.F.R. puisqu'ils marquèrent le dernier congrès général et la première assemblée générale de l'Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale, association réunissant les membres de l'U.C.F.R. et des C.E.D. Pour vous, qui n'avez pu vous rendre au Cap-de-la-Madeleine, voici un aperçu de ces délibérations.

Le 21, les cent vingt-cinq déléguées de l'U.C.F.R. ont pris connaissance des rapports d'activités de la présidente générale et du personnel du secrétariat, des comités (éducation, arts ménagers, publicité, cours de psychologie appliquée à la petite enfance, résolutions) et des finances.

L'étude des résolutions est une des parties les plus importantes du congrès puisqu'elle résume les situations et les besoins des membres et oriente les démarches, recommandations et représentations auprès des ministères et corps publics.

Habilement dirigée par Mme Azilda Marchand, responsable du comité des résolutions, la discussion suscita une participation très active de la part des déléguées.

Cette année, les résolutions concernent l'éducation et sont une suite logique de l'étude du rapport Parent entreprise dans les cercles. Dans la prochaine édition, vous pourrez lire les plus importantes.

tions d'éducation. Si nous voulons que nos jeunes sachent donner le pas aux autres classes de la société, cette prise de conscience est très importante dans la période de transition, d'évolution que nous traversons.

De notre côté, l'U.C.C. pourra avec l'organisation des syndicats spécialisés solutionner les problèmes agricoles et je pense qu'avec la fusion des deux associations, il y aura plus de compréhension entre ruraux et urbains sur les problèmes agricoles.

M. Fillion formula également des vœux de succès à l'occasion de cette nouvelle année d'activités qui contribuera à l'épanouissement de la femme, de la famille et au progrès de la nation canadienne-française.

Mlle Denise Benjamin, dirigeante nationale de la J.R.C. félicita les dirigeantes pour le travail se rapportant à la fusion. Elle souligna qu'en établissant la commission rurale telle que définie dans la Constitution, la collaboration entre la J.R.C. et la nouvelle association pourrait s'intensifier.

Le congrès général s'est terminé par l'étude la Constitution de l'A.F.E.A.S., Me Pierrette Moisan, de Montréal expliqua la définition, le caractère, les moyens d'action, la cotisation, le mode d'élection, etc... aux déléguées de l'U.C.F.R. et des C.E.D.

H.C.

INVITÉS

M. Gilbert Fillion, vice-président général de l'U.C.C., félicita les dames qui se sont rendues nombreuses à l'auberge "La Madone" et d'avoir tenu des réunions afin de faire face aux problèmes de l'heure.

"J'ai remarqué que vous vous êtes attaquées, surtout, aux ques-

La Pocatière

Les fils de cultivateurs et la technologie agricole

La direction de l'Institut de Technologie Agricole de La Pocatière informe les intéressés que le cours professionnel agricole, d'une durée de six mois, autrefois connu sous le nom de cours moyen agricole, débutera, cette année, le 11 octobre prochain.

Sont admissibles ceux qui ont complété leur 9^{ème} année et qui sont âgés de 16 ans, de même que les jeunes gens de 18 ans qui ont moins de scolarité mais les aptitudes nécessaires.

Le coût pour le logement et la nourriture sera de \$15.00 par mois.

Pour de plus amples renseignements et application, s'adresser au directeur des études de l'Institut de Technologie Agricole, monsieur le docteur Maurice St-Pierre.

Tous les fils de cultivateurs devraient se prévaloir de cette formation professionnelle.

H.C.

(Communiqué)

"Désormais, nous ferons front commun pour mieux servir"

S'adressant aux 1000 congressistes réunies dans la crypte du Sanctuaire, Mme Dominique Goudreault, prés. de l'U.C.F.R. se dit très heureuse de souhaiter, à

toutes et à chacune, la plus fraternelle bienvenue lors de la première réunion officielle des déléguées et des membres des C.E.D. et de l'U.C.F.R., ou plutôt de l'Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale.

Présentement, nous vivons une période merveilleuse dans l'histoire de nos groupements qui désormais feront front commun pour mieux servir. L'avenir nous appartient et la Providence est là! Au début, nous sommes convaincues que les femmes ont beaucoup à faire... Mais ensemble, se ralliant sous la devise "Charité-Unité-Travail", nous construirons une société plus humaine et plus chrétienne pour la sauvegarde de la famille et la dignité des personnes.

"VOUS AVEZ TOUT DONNÉ DANS LES MOUVEMENTS D'HIER"

Présenté par Mme Philippe Laliberté et remercié par Mme Dominique Goudreault, Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier associa la parabole des talents à la société à bâtir. "Le besoin d'union est plus fort que jamais", dit-il. "Tout en évoluant dans un champ d'action plus vaste, une attention égale sera accordée à chaque cercle. Le fait que vous ayez tout donné dans

les mouvements d'hier est déjà une garantie de succès. Faites confiance à demain; travaillez dans l'amitié et la charité et vous serez heureuses".

ÉTUDE DES RÈGLEMENTS ET ÉLECTIONS

L'étude des règlements de l'A.F.E.A.S. était à l'ordre du jour. Mme Azilda Marchand orientait la discussion après la lecture des règlements et Mmes D. Goudreault et P. Laliberté répondaient aux questions des déléguées.

L'exécutif de la nouvelle association se compose comme suit: Mme Dominique Goudreault, présidente générale, Mme Philippe Laliberté, vice-présidente générale, Mmes Azilda Marchand, Donat Mayrand, Hervé Bélanger, vices-présidentes.

Comme le disait M. l'abbé Georges-Etienne Phaneuf, aumônier général, à la fin de l'assemblée générale, "la fusion se fera demain dans chacune des fédérations. Soyons capables d'oublier les difficultés passées et soyons capables de nous souvenir des événements heureux. Dans l'amitié et la charité, nous aurons une association qui essaiera de répondre aux besoins de la société."

Les Petites Soeurs de Jésus lancent un S.O.S.

A la suite du Père de Foucauld qui nous a légué son idéal de charité fraternelle et universelle, nous vivons "Au cœur des Masses", allant porter la présence du Seigneur dans le monde entier. Notre travail manuel nous permet de gagner notre vie tout en partageant l'humble condition de ceux qui nous entourent désirant être à l'exemple de Jésus à Nazareth une présence de prière contemplative et d'amitié avec tous.

Nos "Fraternités" sont répandues souvent là où l'Évangile n'a pu encore pénétrer aussi bien au milieu des tribus primitives Aborigènes d'Australie, les Indiens Tapirapés du Brésil, ceux de la baie James à Eastmain, qu'au milieu des malades de la lèpre à Meched en Iran et en Inde.

Pour que les Petites Soeurs puissent continuer leur mission à travers le monde sans négliger leurs Pères et Mères par-

(Suite à la page 18)

Dans la Préparation H une nouvelle substance contre les hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notoire des hémorroïdes.

Mieux: l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Aujourd'hui à Québec présentation des mémoires à l'Hon. D. Johnson

C'est aujourd'hui le 28 septembre que les délégations de l'Exécutif de l'UCC, de la FTQ et de la CSN ont rencontré le Premier Ministre du Québec l'Hon. Daniel Johnson pour la présentation de deux mémoires conjoints, l'un portant sur l'Assurance-maladie et l'autre sur la Constitution canadienne.

Les deux mémoires qui sont respectivement soumis au Comité de la Constitution de l'Assemblée législative du Québec et au Comité conjoint sur l'Assurance-maladie avaient été préparés pour avril 1966, mais la dissolution des Chambres et l'élection provinciale en a retardé la présentation. Toutefois après maintes sollicitations de la part de la Fédération des Travailleurs du Québec, de l'Union Catholique des Cultivateurs et de la Confédération des syndicats nationaux, l'Hon Daniel Johnson et ses collègues ont donné une réponse favorable. Effectivement la rencontre a eu lieu à Québec aujourd'hui.

L'UCC, la CSN et la FTQ réclament un régime universel, complet, obligatoire et public en ce qui a trait à l'assurance-maladie. Après avoir présenté un aperçu sur les causes du conflit constitutionnel, les délégués de ces trois organismes qui groupent ensemble près d'un demi-million de membres ont donné leur interprétation de cette crise et ont tracé un programme d'orientation dans l'immédiat qui met l'accent sur "un fédéralisme adapté à la réalité actuelle: deux groupes ethniques, et une clari-

fication des pouvoirs des deux juridictions selon des modalités où entrent en ligne de compte la délégation de pouvoir et les politiques d'un autre ordre que constitutionnel".

N.D.L.R. La FTQ, L'UCC et la CSN conçoivent qu'après l'expérience de l'assurance-hospitalisation, la population du Québec est favorable à ce que l'Etat mette en application un régime d'assurance-maladie au bénéfice de tous les citoyens, que ce régime soit complet, obligatoire et public. Nous publions aujourd'hui les sept premiers articles de ce mémoire.

MÉMOIRE SUR L'ASSURANCE-MALADIE présenté par la Fédération des travailleurs du Québec, l'Union Catholique des cultivateurs et la Confédération des syndicats nationaux au Comité conjoint sur l'Assurance-maladie à Québec, le 28 septembre '66 (Articles 1-2-3-4-5-6 et 7).

1. Nous estimons superflu, au stade actuel des choses, de défendre le principe même de l'assurance-maladie, lequel nous semble à peu près universellement accepté au Québec à la suite de l'avènement de cette mesure de sécurité sociale en Saskatchewan, du rapport concluant de la Commission Hall, de l'éducation faite depuis quelques années par les trois organismes signataires de ce mémoire, de l'expérience de l'assurance-hospitalisation, et en général d'un profond changement de la mentalité québécoise relativement au rôle de l'Etat dans la société et en particulier dans la sécurité sociale.

Aujourd'hui, même si l'assurance-maladie compte encore

Dans notre prochaine édition, nous vous ferons connaître une plus grande élaboration de ces mémoires et les réactions des autorités gouvernementales sur ces deux grandes questions.

des adversaires farouches, la plupart considèrent son instauration comme inévitable, se contentant soit de chercher à reculer l'échéance, soit de tenter d'en infléchir les modalités dans le sens de leurs intérêts.

Pour notre part, nous sommes ici pour hâter l'avènement de cette mesure et pour voir à ce que les modalités de son application soient conformes aux besoins et aux aspirations non seulement de nos membres, dont certains bénéficient déjà d'une certaine protection contre les frais médicaux, mais également et surtout de l'ensemble des classes laborieuses au Québec, pour lesquelles, en dépit des progrès spectaculaires de la science médicale, la santé reste un luxe et la maladie, une catastrophe financière.

2. Nous concevons l'assurance-maladie, non pas comme une ordonnance électorale émettant les chèques qui paieront les notes d'honoraires des médecins et qui les protégeront contre le risque des mauvaises créances, mais comme une véritable mesure de sécurité sociale dont l'objet sera de mettre les progrès de la science médicale à la portée de tous, de reconnaître à chaque citoyen un droit égal à la santé, d'améliorer nos services de santé du point de vue qualitatif tout autant que quantitatif, d'humaniser la relation entre le malade et son médecin en levant l'hypothèque monétaire qui a trop souvent pesé sur la pratique médicale, de favoriser la prévention de la maladie, de pratiquer une économie des ressources de la collectivité par une rationalisation de l'exercice de la profession, de profiter de l'occasion pour assurer une meilleure répartition des richesses et nous rapprocher davantage de l'avènement d'une société où

l'égalité des chances et la satisfaction des besoins existent vraiment.

Ceci dit, il n'est pas question dans notre esprit d'entraver inconsiderément la liberté professionnelle des médecins ou de mesquiner sur la rémunération légitime de leur travail. Bien au contraire, nous voulons que la société mette à leur disposition les ressources nécessaires à la pleine satisfaction de leurs aspirations professionnelles, conformément aux exigences du bien commun. Pour ce qui est de leur rémunération, nous estimons qu'elle doit être proportionnée à l'importance des services qu'ils rendent à la communauté.

3. Parce que nous concevons l'assurance-maladie comme une mesure de sécurité sociale, nous exigeons que le régime que se donnera le Québec soit universel, complet, obligatoire et public.

4. Par régime universel, nous entendons un régime qui s'applique à tous les citoyens du Québec. Cette règle ne souffrirait d'exceptions que dans le cas de citoyens bénéficiant déjà de services médicaux gratuits en vertu d'autres lois provinciales ou fédérales, tels les militaires, les anciens combattants, les détenus des pénitenciers et prisons, etc.

5. Par régime obligatoire, nous entendons que tous les citoyens admissibles aux bénéfices de l'assurance-maladie y sont assujettis, qu'ils s'en prévalent ou non. Nous écartons tout régime supposant une preuve d'indigence, que cette preuve soit faite par vole d'enquête ou autrement. Nous excluons les assurances privées du régime pour des raisons de justice distributive; nous estimons en effet que les citoyens les plus riches doivent participer aux frais d'un régime destiné principalement à mettre les meilleurs soins médicaux à la disposition des citoyens à revenu modeste.

Certains adversaires de cette conception invoquent à tort le principe de la liberté au soutien de leurs vues. Nous comprenons mal ce raisonnement lorsque la suppression du privilège d'obtenir de meilleurs services de santé parce que leur fortune leur permet de se les payer n'a pour conséquence que d'assurer ces mêmes meilleurs services à tous. La liberté souffre-t-elle du fait que le privilège disparaît parce qu'il n'est plus nécessaire à personne? Quant à la question de savoir si la liberté souffrirait du fait que les plus riches financeraient pour les plus pauvres les avantages du plan, notre société a déjà répondu à cette question par l'institution de l'impôt progressif, dont personne ne conteste plus le bien-fondé.

6. Il découle logiquement du fait que le régime est universel et obligatoire, qu'il doit également être public, c'est-à-dire régi directement ou indirectement par l'Etat. On ne voit pas bien l'Etat abandonnant à l'entreprise privée une clientèle captive de consommateurs de soins médicaux, car, aux lois du marché, il s'impose de substituer alors la loi de la démocratie. Pour l'administration et la direction du système d'assurance-maladie nous préférons, à une administration directe par l'Etat, la création d'une régie tripartite de la santé comprenant des représentants autorisés du gouvernement, des consommateurs et des professions médicales et paramédicales.

La présence de l'Etat s'impose au sein de la régie puisqu'il est à la fois le gardien du bien commun et des deniers publics, lesquels serviront à défrayer en totalité ou en partie le coût des soins de santé.

Au chapitre de la présentation des consommateurs, nous croyons que les trois corps intermédiaires signataires de ce mémoire, la FTQ, L'UCC et la CSN, devraient non seulement y avoir part, mais y occuper une

place prépondérante, aux côtés du mouvement coopératif, du syndicalisme étudiant, etc.

Pour ce qui est de la représentation de ceux qui dispensent les soins médicaux, nous estimons qu'elle ne saurait plus être le monopole des seuls médecins et chirurgiens. Nous considérons que le moment est venu d'associer à la profession médicale les disciplines paramédicales - art dentaire, optométrie, pharmacie, nursing, psychologie, service social, etc., etc. - dont l'ensemble constitue aujourd'hui l'équipe moderne de la santé.

Dans notre esprit, il va de soi que cette régie tripartite de l'assurance-maladie assumerait l'administration de l'assurance-hospitalisation. Nous croyons que ces deux mesures de sécurité sociale sont trop intimement liées pour relever sans inconvénients sérieux de deux autorités distinctes.

7. Par régime complet, nous entendons que l'assurance-maladie protège les citoyens contre tous les risques inhérents et consécutifs à la maladie. Le régime idéal, dans notre esprit, comprendrait non seulement le diagnostic et le traitement de la maladie, les soins dentaires et ophtalmologiques, le traitement des maladies mentales et physiques, la radiologie, l'anesthésie, les analyses de laboratoire, les prothèses, lunettes et médicaments sur ordonnance médicale, les examens préventifs, la physiothérapie et la rééducation, le transport en ambulance et le nursing à domicile, etc., mais également des services de dépannage financier et domestique à être organisés de concert avec le ministère de la Famille et du bien-être social.

Cependant, si nous sommes conscients que tout cela ne peut pas se faire du jour au lendemain, nous sommes également conscients du fait que si l'on ajourne indéfiniment l'adoption de certaines de ces mesures, on risque fort de ne jamais trouver les ressources humaines et financières nécessaires.

C'est pourquoi, à notre avis, la loi instituant l'assurance-maladie devrait prévoir d'emblée un régime complet devant être mis en application par étapes, par voie d'arrêtés ministériels, mais selon un calendrier rigoureux obligeant le gouvernement à créer les conditions requises pour la réalisation complète du programme.

S'il est une particularité du Québec dont notre régime d'assurance-maladie doit tenir compte, c'est bien dans notre esprit, l'état d'infériorité économique de sa population et l'étendue de ses besoins. Et s'il est un domaine où le Québec ne doit pas craquer de l'invoquer et de précéder pour une fois le reste du pays en matière de sécurité sociale, c'est bien celui de la santé

(à suivre)

L'UCC est-elle liée par tout ce qui se publie dans la TCN?

"La Terre de Chez Nous" est la propriété de l'Union Catholique des Cultivateurs. A cet égard, elle doit être le reflet le plus fidèle possible de l'U.C.C. Cela s'exprime dans les articles écrits et signés par des membres de l'équipe du journal ou de l'Union. C'est alors seulement que l'U.C.C. est en quelque sorte engagée directement par ce qui est publié dans la T.C.N.

Par ailleurs, la T.C.N. étant la seule publication destinée uniquement aux cultivateurs et rejoignant l'immense majorité sinon la totalité d'entre eux, met ses pages à la disposition de certaines collaborations susceptibles de renseigner et d'aider ses lecteurs. Précisément parce que ces collaborations bénéficient d'une très large mesure de liberté, il va de soi qu'elles n'engagent en aucune façon l'U.C.C.

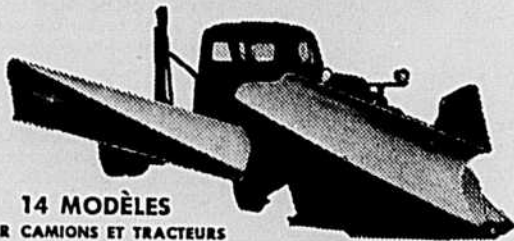
Parmi ces collaborations, on peut mentionner les pages du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, la page de la Coopérative Fédérée de Québec, certains articles ou chroniques signés ou dûment identifiés et même les annonces commerciales. Il se peut même dans ces cas, qu'il se présente certaines contradictions avec les politiques de l'U.C.C.

La tolérance dont l'U.C.C. fait preuve en la matière à l'égard d'autres intérêts, constitue en quelque sorte le pendant logique de la liberté la plus absolue que l'U.C.C. manifeste lorsqu'elle se porte à la défense des véritables intérêts des cultivateurs. Ce nous semble un risque raisonnable et même recommandable en régime démocratique, en autant qu'on ne dépasse pas certaines limites qui doivent cependant demeurer les moins restrictives possibles.

C'est au lecteur à faire le partage des choses dans ce qui est publié dans la T.C.N. Répétons que seuls les écrits portant l'identification de l'U.C.C. (signataires, mentions spéciales, etc.) engagent l'U.C.C. comme telle. Tout ce qui est publié d'autre dans la T.C.N. demeure la responsabilité de ceux qui réservent des espaces pour publier certains textes ou messages ou qui signent des articles ou de chroniques dans le journal de l'U.C.C.

La Direction

CHASSE-NEIGE



14 MODÈLES
POUR CAMIONS ET TRACTEURS

CIRCULAIRES ET LISTE DE PRIX SUR DEMANDE.

LA FONDERIE "UNIVERSEL" ENR.

288 Est, Notre-Dame - Victoriaville, P. Q. - C. P. 147

L'Hon. C. Gosselin à l'Association forestière des Cantons de l'Est

Plus de 500 délégués, des 17 comtés de la région, participeront à Granby, jeudi le 29 septembre, au Congrès annuel de l'Association Forestière des Cantons de l'Est.

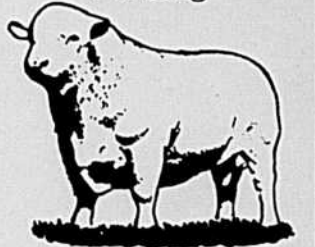
Des Maîtres, des Reboiseurs, des Cultivateurs, des Industriels, etc... ont promis de participer à cet important Congrès, sous la présidence de M. W. K. MacLeod de Thetford-Mines. De plus, pour les dames, il y aura un programme spécial.

En plus de plusieurs invités, l'Honorable Claude Gosselin, Ministre des Terres et Forêts, sera le conférencier d'honneur à cette occasion.

Lucien BÉDARD,
ing. f., gérant

A VENDRE CHAROLAIS et BRAHMAS

Pur-sang



de 6 mois à 3 ans
Provenant des meilleurs
troupeaux Français
et Américains
Prix raisonnables

FERME ELIE
VAUDREUIL, P.Q.

Gérant: H. Courchesne
Tél. 234-3277 - 453-6019

AU SERVICE DE LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration

Chef de la rédaction: P. CARPENTIER

agronome au service de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs



A l'occasion du banquet du Mérite agricole des jeunes, le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, l'honorable Clément Vincent a accepté avec plaisir qu'on le photographie en compagnie de chacun des lauréats. De gauche à droite: M. Paul Labrie, gagnant de la médaille d'or, classe des garçons diplômés; M. le ministre; M. et Mme Alfred Labrie, parents du lauréat.



De gauche à droite: M. Normand Lemyre, lauréat de la médaille d'or, classe des garçons non-diplômés; M. le ministre; M. et Mme George Lemyre.

Les jeunes agriculteurs à l'Exposition de Québec

La journée des jeunes agriculteurs, samedi, le 3 septembre, au Palais de l'Agriculture, comportait comme intérêt dominant la finale des concours d'expertise des jeunes juges de bovins. On sait que chaque année, les deux vainqueurs, un garçon et une fille, représentent la province de Québec au concours interprovincial qui a lieu à l'Exposition de Toronto en novembre. Les délégués de 1966 seront M. Andy Ness et Mlle Evelyn Templeton, tous deux de Howick.

Les concours d'habileté au volant, organisés par Prudentia, ont permis aux jeunes de mettre leur talent à l'épreuve. M. Pierre Castonguay, de St-Roch des Aulnaies a gagné le trophée.

La journée se termina par le traditionnel banquet offert à la jeunesse agricole par le gouvernement de la Province. Présidé par l'honorable Clément Vincent, il était rehaussé de la présence de l'évêque auxiliaire de Québec, Son Excellence, Mgr Laurent Noël; Son Honneur le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne qui prononcèrent des allocutions, ainsi que Mlle Marie-Louise Lemay, élève au cours ménager à l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Croix.

MGR NOËL

Le distingué prélat a tenu à souligner que le concours du mérite agricole juvénile suscite

un travail sérieux et persévérant de la part des jeunes agriculteurs. Il exhorta ceux-ci à mettre en pratique les nouvelles méthodes de culture enseignées par les agronomes et concluait en ces termes "Vous êtes la jeunesse, l'espérance. Mettez votre dynamisme au service de la classe agricole; votre travail n'est pas terminé mais il est un acheminement vers le progrès de l'agriculture".

L'HONORABLE CLÉMENT VINCENT

Présenté par son sous-ministre, M. Ernest Mercier, M. Vincent félicite les jeunes pour leurs succès et déclare qu'ils sont animés de cette fierté, de cette foi qu'il ressentait lorsqu'il faisait partie de la J.A.C. du diocèse de Nicolet. Puis il poursuit: "La jeunesse rurale constitue la plus grande valeur physique, intellectuelle et morale. Elle représente la relève dans la profession agricole que nous voulons stable, prospère et instruite". Selon l'orateur, l'Etat est disposé à collaborer avec les jeunes pour favoriser leur plein épanouissement individuel et familial dans le domaine de l'agriculture.

Le ministre précise qu'ils doivent, pour réussir, se soumettre à certaines exigences "Vous devez, dit-il, aimer la terre, tendre à développer les sciences théo-

riques et pratiques par la lecture, les conseils techniques et l'étude. Vous devez coopérer avec nos agronomes et profiter de leurs conseils. Vous devez surtout vous unir sur le plan du syndicalisme agricole et de l'organisation professionnelle, vous devez collaborer avec les dirigeants du Ministère.

Après avoir exposé les politiques qu'il entend poursuivre en ce qui a trait au drainage et aux travaux motorisés, M. le ministre annonce la création prochaine d'une chambre agricole, institution à caractère consultatif qui sera composée de représentants de l'U. C. C., de la Corporation des agronomes, des Caisse Populaires, des Coopératives et des autres corps intermédiaires. Et il ajoute qu'un projet d'assurance-récolte et d'assurance-bétail est en préparation qui prendra force également durant la prochaine session.

"Je souhaite chers jeunes, dit en concluant le ministre, que vous demeuriez fidèles à votre vocation agricole. Vous serez l'élite rurale de demain soucieuse de rendre service à l'Agriculture et aux hommes qui en vivent". M. Vincent fut remercié par M. Roméo Lalande, sous-ministre associé.

Henri LACOURSIERE,
agronome

Le Mérite agricole juvénile 1966

Résultats du concours

CLASSE DES GARÇONS DIPLOMÉS

1-Paul Labrie, 20 ans, fils d'Alfred, de Saint-Alexandre, comté de Kamouraska, diplômé de l'Ecole d'Agriculture de Rimouski.

2-Jean-Louis Barry, 22 ans, fils de Bernard, de Sabrevois comté d'Iberville, diplômé de l'Ecole d'agriculture de Brigham.

3-Lucien Duval, 23 ans, fils de Jos. Arthur, de St-Lin des Laurentides, comté de l'Assomption, diplômé de l'Ecole d'Agriculture de Saint-Barthélemy.

4-Réjean Ducharme, 21 ans, fils de Mme Raoul, de Stoke Centre, comté de Richmond, diplômé de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

5-Raymond Carpentier, 18 ans, fils de Jules, de Pont-Rouge, comté de Portneuf, diplômé de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

CLASSE DES GARÇONS NON-DIPLOMÉS

1-Normand R. Lemyre, 18 ans, fils de Georges, de Maskinongé, comté de Maskinongé.

2-René Lavole, 20 ans, fils de Cyrille, de Sainte-Jeanne-d'Arc, comté de Lac Saint-Jean Ouest.

3-Michel Prince, 18 ans, fils de Conrad, de Saint-Wenceslas, comté de Nicolet.

4-Pierre Castonguay, 20 ans, fils d'Arthur, de Village des Aulnaies, comté de l'Islet.

5-Guy Desaulniers, 17 ans, fils de Marcel, Authier, comté d'Abitibi-Ouest.

CLASSE DES FILLES DIPLOMÉES

1-Jean Cavers, 19 ans, fille de Allan, de Ormstown, comté de Chateauguay, diplômée du Collège Macdonald.

2-Louise Bernier, 17 ans, fille de Ls.-Jacques, de Cap Saint-Ignace, comté de Montmagny, diplômée de l'Institut de Technologie agricole de La Pocatière.

3-Monic Carle, 18 ans, fille de Lucien, de Sainte-Thérèse-de-Gatineau, comté de Gatineau, diplômée de l'Ecole d'Agriculture de Mont-Laurier.

4-Ginette Drolet, 16 ans, fille de Hervé, de Saint-Raymond, comté de Portneuf, diplômée de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Croix.

5-Denise Blackburn, 21 ans, fille d'Adrien, de Chicoutimi Nord, comté de Chicoutimi, diplômée de l'Ecole d'Agriculture de Chicoutimi.

CLASSE DES FILLES NON-DIPLOMÉES

1-Aline Domingue, 18 ans, fille de Fernand, de Sainte-Georgette, comté d'Abitibi-Est.

2-Hélène Jutras, 19 ans, fille d'Yvon, de Berthierville, comté de Berthier.

3-Betty Jean McDougall, 19 ans, fille de Ewen, de Ormstown, comté de Chateauguay.

4-Hélène Larose, 17 ans, fille d'Edouard, de Barraute, comté d'Abitibi-Est.

5-Rita Bilodeau, 19 ans, fille d'Emile, de Saint-Damien, comté de Bellechasse.

Les gagnants dans chaque classe reçoivent les récompenses suivantes: premier; 50 dollars, la médaille d'or et le trophée de la Province; deuxième; la médaille d'argent et 30 dollars; troisième; la médaille de bronze et 20 dollars; quatrième; la médaille de bronze et 15 dollars; cinquième; la médaille de bronze et 10 dollars.



M. le ministre de l'Agriculture; Mlle Janet Cavers, gagnante de la médaille d'or, classe des filles diplômées et ses parents, M. et Mme Allan Cavers.



Monsieur Vincent et Mlle Aline Domingue, lauréate de la classe des filles non-diplômées.

Décorés spéciaux de l'Ordre du Mérite agricole 1966

M. ANDREW G. KNI EWASSER



Monsieur Andrew Graham Kniewasser est directeur général de la compagnie de l'Exposition universelle et internationale de 1967 à Montréal. Il est économiste et un spécialiste en questions commerciales.

Si le gouvernement canadien avait confié à une fée bienfaisante le soin d'organiser la carrière de monsieur Kniewasser dans le but spécifique de le préparer à remplir les fonctions de directeur général de l'Expo '67, elle n'aurait probablement pas

procédé autrement qu'il ne l'a fait lui-même.

Né à Ottawa en 1926, il a fait ses premières études dans la capitale fédérale et a obtenu son baccalauréat en sciences économiques et politiques à l'Université Queens, de Kingston. Il suivit ensuite d'autres cours qui le conduisirent à sa licence.

Nommé en 1949 économiste au ministère du Commerce, à la direction des recherches économiques et de l'expansion industrielle, il fut muté, en 1950, à la division de l'Economie du ministère de la Production pour la Défense.

A partir de 1951 commence pour lui une carrière de représentant commercial qui le conduira dans plusieurs pays.

Il est d'abord envoyé à Athènes, en 1952 en qualité de représentant commercial adjoint; l'année suivante, il occupe le même poste à Beyrouth et à la fin de cette année 1953, il est délégué commercial au Caire.

En 1955, on le retrouve à Caracas où il remplit les fonctions de secrétaire commercial adjoint, aux affaires agricoles,

puis en 1957, il est promu au rang de secrétaire commercial. Au mois d'août de la même année Ottawa le rappelle pour le nommer agent régional du commerce extérieur.

Enfin en mai 1958, il devient adjoint exécutif au sous-ministre du Commerce. Deux ans plus tard, il est délégué à Paris, en qualité de conseiller commercial.

En 1963, il revenait au pays prêt à assumer la direction générale de l'Exposition universelle de 1967.

Monsieur Kniewasser s'est mérité la gratitude de tous les agriculteurs de la province de Québec, du Canada, voire du monde entier en obtenant grâce à son intervention que l'exploitant agricole en sa qualité de pourvoyeur figure de façon officielle à l'Expo '67 dans le cadre du thème général "la terre des hommes".

En le décorant de l'Ordre du mérite agricole nous voulons souligner justement le rôle important qu'il a joué dans la réalisation du pavillon de l'agriculture, l'un des plus impressionnants sinon le plus impressionnant de l'Expo '67.

Dr ROLLAND POIRIER



Le doyen de la faculté d'Agriculture de l'Université Laval, le docteur Roland Poirier est né à Outremont, le 20 juillet 1917.

Au terme de ses études classiques au Collège Jean-de-Brébeuf, il obtint de l'Université de Montréal le baccalauréat ès arts en 1938. Durant les trois années qui suivirent, il travailla dans l'industrie privée comme comptable pour des compagnies d'assurance et des entrepreneurs en construction.

En 1942, il s'enrôla dans l'armée canadienne comme cadet officier et il atteignit par la suite le grade de lieutenant d'artillerie. Après un an de service militaire au Canada, il s'embarqua pour l'Europe où il participa à la campagne de Normandie et à celles de Belgique et de Hollande.

De retour au Canada en 1945, il s'inscrivit à la Faculté d'agronomie de l'Institut agricole d'Okla et obtint son baccalauréat en sciences agricoles en 1949. De 1949 à 1953 un stage d'études à l'Iowa State University lui permit d'obtenir une maîtrise en sciences et un doctorat (Ph. D.) en génétique.

Il fut pendant cinq ans professeur de génétique générale, botanique et génétique appliquée à l'Institut Agricole d'Okla puis en 1958 il retournait à l'industrie privée à la suite de sa nomination au poste de gérant des ventes de la division Pioneer Cafeteria de la Compagnie Maple Leaf Mills Ltd.

En 1960, il revenait à l'enseignement comme professeur au Département de Sciences Animales du Collège Macdonald et le 1er avril 1962 il était nommé Doyen de la faculté d'Agriculture de l'Université Laval en même temps que professeur titulaire en génétique.

Le docteur Roland Poirier a été pendant trois ans président

de la section de Montréal de la Corporation des agronomes et pendant deux ans vice-président de la Corporation des Agronomes de la province de Québec. Ancien président et membre du Conseil provincial de l'aviculture, il est également membre de l'Institut agricole du Canada et de la Société de production animale. Il a été président et est actuellement membre du Comité national consultatif pour l'Agriculture de l'Expo '67. Il est aussi vice-président de la Commission royale d'enquête sur l'agriculture de la province de Québec.

En désignant le docteur Roland Poirier comme récipiendaire du plus grand honneur qu'il soit en mesure de conférer, le ministre de l'Agriculture de la province de Québec entend évidemment reconnaître de façon officielle les services qu'il a rendus à l'agriculture du Québec, mais il veut également souligner l'importance du rôle que les facultés d'agriculture de nos universités sont appelées à jouer dans l'élaboration des nouvelles politiques agricoles et dans leur adaptation rationnelle aux réalités du monde moderne.

M. LOUIS-PHILIPPE POULIN

Si l'on considère les principales étapes d'une carrière entièrement consacrée au relèvement de la classe agricole, on peut dire que notre cinquième candidat à la décoration de l'Ordre du Mérite agricole représente ici deux des principaux, sinon les deux principaux, corps intermédiaires dans le domaine de l'agriculture québécoise. L'Union catholique des cultivateurs et la coopérative fédérée.

Monsieur Louis-Philippe Poulin est né à St-Georges de Beauce le 20 novembre 1921. Après des études primaires et secondaires à l'Académie du Sacré-Coeur de St-Georges, il s'inscrivit à l'Ecole supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière et obtint son diplôme en agronomie de l'Université Laval en 1941. Il poursuivit ensuite pendant une autre année des études spécialisées en Sciences économiques à la faculté des Sciences sociales de la même université.

Dès sa sortie de l'université, il entra au service de l'Union Catholique des Cultivateurs où il fut successivement, rédacteur à la Terre de Chez nous, directeur du service de l'Economie rurale, secrétaire général adjoint et enfin secrétaire général de 1953 à 1963.

A l'automne de 1963, il était nommé directeur des relations extérieures à la Coopérative fédérée et en 1964, il devenait secrétaire-général de cette organisation coopérative.

Monsieur Poulin a été conseiller agricole pour la région de l'est du Canada, à la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre de 1943 à 1946; conseiller économique au Comité pour la Protection des agriculteurs et des consommateurs de 1953 à 1955; membre du Comité d'étude sur la mise en marché et la vente des produits laitiers de 1960 à 1961; membre de la Commission d'étude des marchés publics de la Cité de Montréal de 1944 à 1946; directeur de la Fédération canadienne des producteurs de lait en 1962; secrétaire de la Fédération des syndicats de producteurs de lait nature de la province de Québec de 1955 à 1962 et directeur au Conseil canadien de la coopération de 1963 à 1964.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur les problèmes agricoles, entre autres, "Eléments d'économie sociale rurale", "L'écoulement des produits agricoles" et la "Vente collective des produits agricoles" et



il a rédigé d'innombrables articles qui ont été publiés dans les journaux et revues agricoles du Québec.

La carrière féconde de monsieur Louis-Philippe Poulin justifiait amplement son élection au "Temple de la renommée agricole". Mais en reconnaissant officiellement son mérite, le ministère de l'Agriculture de la province de Québec veut reconnaître en même temps et officiellement, la place prépondérante qu'il entend réserver aux corps intermédiaires dans toute décision touchant de près ou de loin les problèmes agricoles de la province de Québec.

nombre de lésions chez cette espèce. Chez le canard eider sauvage, par contre, la maladie est apparue naturellement dès les premiers jours de leur captivité dans des locaux préalablement désinfectés. Les mortalités attribuables à l'aspergillose, chez le canard eider sont survenues principalement lors du stress provoqué par la capture et la manutention des oiseaux. Ce stress coïncidait avec des modifications de l'équilibre acide-base du sang, lequel montrait une nette amélioration après quelques mois d'adaptation. Chez le dindon, aucune des modifications acide-base du sang ne s'est produite lors de la manutention des oiseaux.

Emile CHAMBERLAND,
agronome
Service de la Recherche

L'aspergillose aviaire

La grande majorité des lésions aspergillaires se situent dans les sacs aériens postérieurs des oiseaux adultes, alors que chez les jeunes, elles siègent surtout aux poumons. Ce sont là des observations originales tirées de la thèse de maître ès sciences du docteur Pierre Cayouette, médecin vétérinaire. Ses recherches effectuées sous la direction du docteur André Lagacé de l'Ecole de Médecine vétérinaire furent subventionnées par le conseil des Recherches agricoles du Québec.

Chez les adultes, les méso-bronches ont un diamètre plus grand, ce qui facilite le passage des spores qui causent la mala-

die. Jusqu'aux sacs aériens postérieurs où elles s'installent conférant un caractère chronique à l'aspergillose. La forme aigue de cette maladie qui attaque accidentellement la volaille, siège dans les poumons des jeunes oiseaux.

Les dindons de tout âge que l'auteur a soumis à l'infection artificielle n'ont montré que quelques lésions aspergillaires peu étendues, observées chez un nombre restreint de sujets. L'abaissement considérable et soutenu de la tension du CO2 dans le sang du dindonneau, par les effets habilement combinés du jeûne et de la chaleur excessive, n'a pu provoquer un plus grand

Subvention de \$900,000.00 aux pomiculteurs

QUEBEC, le 14 septembre 1966 - Le Conseil des Ministres vient d'adopter sur mandat spécial une subvention de l'ordre de \$900,000 pour les pomiculteurs de la région des Cantons de l'Est qui ont vu leurs récoltes détruites en partie ou en entier par les tempêtes de grêle qui se sont abattues sur cette région, les 15 et 17 juin et le 28 juillet derniers. C'est ce qu'a annoncé l'honorable Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation.

Les comtés les plus touchés par ces intempéries sont ceux de Rouville, Shefford, Huntingdon, Bagot, Saint-Hyacinthe et Missisquoi.

L'indemnisation est basée sur le nombre de boisseaux de pommes avariées que chaque pomiculteur livrera à un centre désigné par le Ministère. Ces centres seront déterminés dans un avenir prochain.

L'indemnisation sera de l'ordre de \$1 le boisseau, avec maximum de 200 à l'acre. "Cette méthode", a déclaré l'honorable Vincent, "a comme avantage de libérer le marché de la pomme fraîche d'une quantité considérable de pommes de qualité inférieure. Une quantité anormale de pommes de catégorie inférieure peut avilir les prix de la pomme de qualité supérieure".

L'aide ne dépassera pas 200 boisseaux à l'acre. Les vergers endommagés dans une proportion de 50% et plus seront considérés comme sinistrés à 100% et seront dédommages pour une valeur de 200 boisseaux à l'acre. Ceux dont les récoltes sont endommagées dans une proportion de moins de 50% verront leur indemnisation calculée sur le pourcentage de pertes qu'ils auront subi.

Les pommes avariées livrées aux centres désignés seront acheminées par la Coopérative Fédérée du Québec vers les usines de transformation qui existent dans la province, en Ontario et aux Etats-Unis. Il en coûtera 5% de la valeur du produit.

Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation paiera directement aux producteurs 60c. le boisseau sur présentation des pièces fournies par la Coopérative Fédérée et approuvées par l'inspecteur du Gouvernement.

La Coopérative paiera directement aux producteurs le montant de la vente des pommes pour l'usinage, moins 5%. Si le prix moyen de remise n'atteint pas 40c. le boisseau, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation complètera la différence jusqu'à concurrence de \$1.

Le syndicalisme est en train de créer chez les travailleurs un égoïsme collectif

Montréal (POC) -- Le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Gérard Rancourt, a soutenu que le syndicalisme, tel qu'il se pratique au Québec aussi bien que dans toute l'Amérique du nord, risque de créer une aristocratie du travail, une nouvelle classe de travailleurs en passe de devenir aussi égoïstes et indifférents à la misère humaine que les employeurs dont ils contestent le pouvoir.

Parlant à la séance d'ouverture du congrès du Conseil provincial de la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique, le porte-parole de la F. T. Q. a exprimé l'avis qu'au lieu de remettre constamment en question les structures du syndicalisme, et de se demander s'il doit être international, pancanadien, québécois ou canadien-français, on devrait s'interroger davantage sur les limites de l'action syndicale. Dans les meilleures conditions, a-t-il dit, il y aura toujours des non-syndiqués parmi nous, mais je ne crois pas qu'il doive s'ensuivre qu'il y ait toujours des pauvres parmi nous.

Au Québec, de poursuivre M. Rancourt, on assiste présentement à un concours de popularité entre syndicats rivaux et à une escalade de gains de plus en plus spectaculaires dans les secteurs fortement organisés : après que les chauffeurs d'autobus de la C.S.N. eurent obtenu une hausse horaire de 20 cents par année l'été dernier, les travailleurs du papier de la F.T.Q.

sont allés en chercher 23, puis, cette année, les travailleurs de la construction de Montréal et les débardeurs du Saint-Laurent ont décroché le gros lot de 40 cents l'heure par année.

"Tout cela est bien beau, de déclarer le leader syndical, et je tiens à souligner ici que je n'ai rien contre de telles augmentations de salaires qui témoignent de la vitalité du syndicalisme et me semblent, au surplus, amplement justifiées par la productivité des travailleurs canadiens et par la vague de prospérité. Seulement je n'en pense pas moins que nous manquerions gravement à notre devoir de syndicalistes consacrés à la défense des faibles et des exploités si nous ne nous arrêtons pas pour penser que les majorations horaires obtenues par nos dockers et nos ouvriers du bâtiment représentent, sur une période de deux ans, le salaire minimum légal prévu dans toute la province hors de la région de Montréal".

"Cependant", de préciser le secrétaire général de la F.T.Q., "il ne saurait évidemment être question pour le syndicalisme de freiner ses revendications car cela n'aiderait en rien les pauvres et les économiquement faibles. De fait, a-t-il dit, les gains réalisés par les syndiqués, par la pression à la hausse qu'ils exercent sur le niveau général des salaires, filtrent dans une certaine mesure jusque dans le gousset des non-syndiqués. Toutefois, a-t-il ajouté, cela ne contribue aucunement à réduire l'é-

cart qui les sépare, et risque d'amener la création d'une nouvelle classe de privilégiés satisfaits qui ne se soucieraient pas suffisamment de relever le niveau de vie des non-syndiqués et des non-syndicables.

"On invoque parfois", a poursuivi M. Rancourt, "le fait que 58% des familles québécoises ont un revenu inférieur à \$4,000 par année pour expliquer la vague de grèves actuelle. C'est ridicule, car la plupart des chefs de ces familles défavorisées appartiennent fort probablement aux 70% des travailleurs que nous n'avons pas réussi à syndiquer. Et il serait également présomptueux, de la part du syndicalisme, de s'imaginer qu'il pourrait régler le problème de la pauvreté par la voie des négociations collectives puisqu'un nombre considérable de non-syndiqués sont plus ou moins des non-syndicables dépourvus de puissance économique".

Selon le porte-parole de la F.T.Q., la seule façon pratique et réaliste de régler partiellement mais rapidement le problème de la pauvreté, c'est de relever progressivement le salaire minimum jusqu'à concurrence de \$1.75 l'heure, tel que réclamé par sa centrale.

"On se gargarise volontiers", a-t-il dit, "de déclarations officielles de guerre à la pauvreté, mais on estime avoir fait son devoir à cet égard en cassant du sucre sur le dos des gouvernements en place. Nous avons une centrale syndicale qui voit

la solution dans son appui à un parti politique, l'autre, dans des manifestations de masse et des marches sur les capitales, mais la vérité, c'est que les syndicalistes québécois ne font pas suffisamment d'efforts pour porter un parti populaire au pouvoir, et qu'aucun grand meeting ni aucune marche n'ont encore été organisés contre la pauvreté".

En réalité, de poursuivre le porte-parole de la F.T.Q., non seulement le syndicalisme contribue-t-il actuellement à accentuer les inégalités sociales, mais sa réussite même tend à créer chez le travailleur syndiqué un égoïsme collectif et une mentalité de parvenu satisfait qui l'éloignent graduellement des travailleurs démunis.

En outre, a continué le leader syndical, nos rivalités intersyndicales donnent lieu à une surenchère sur les services et à un culte de l'efficacité qui réduisent le rôle du syndiqué à celui d'un consommateur et d'un client; nous créons ainsi chez lui une mentalité infantile de nourrisson qui n'a qu'à changer de sein s'il n'est pas satisfait de son syndicat, a-t-il dit. Une fois qu'on a amené le travailleur à abdiquer ses responsabilités à l'endroit de ses compagnons de travail et de son syndicat, comment, a-t-il demandé, peut-on raisonnablement s'attendre qu'il s'en acquitte mieux à l'égard des non-syndiqués ?

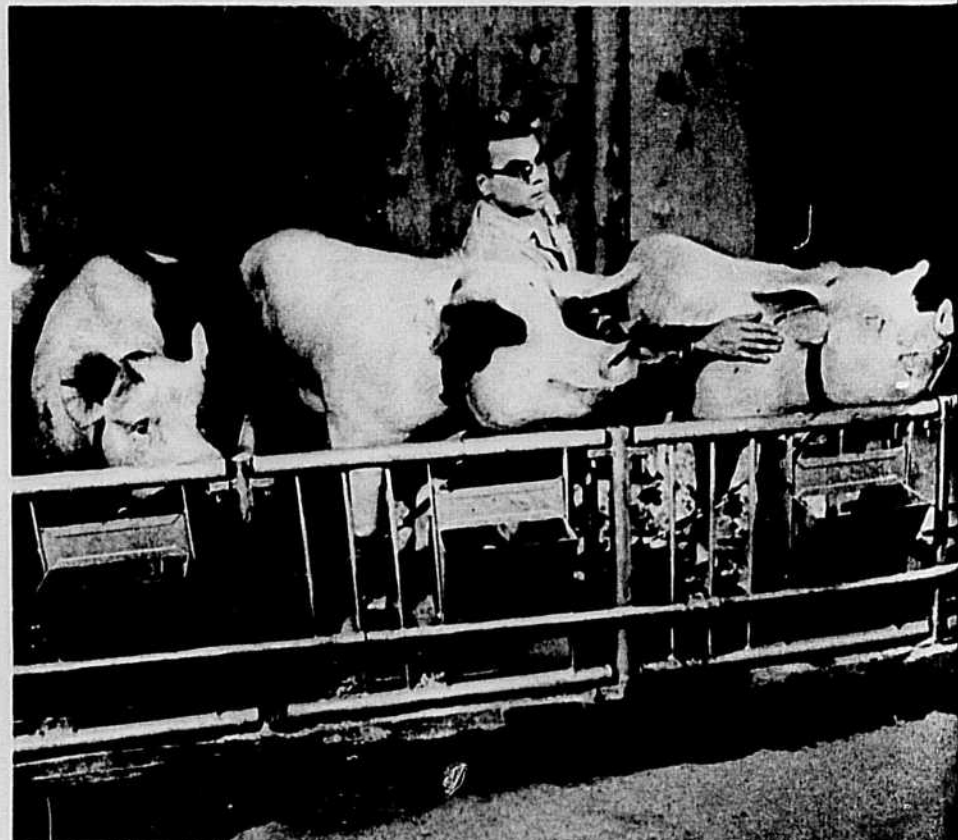
A ce propos, le secrétaire général de la F.T.Q. a soutenu qu'un mouvement syndical s'embourgeoise, non pas quand il ob-

tient pour ses membres des bungalows et des automobiles, ou quand il paie de bons salaires à ses dirigeants, mais quand les travailleurs eux-mêmes exigent qu'on sacrifie sur l'autel de l'efficacité et du rendement la vocation première du syndicalisme, qui est toujours, selon lui, la défense des faibles et des exploités. Notre syndicalisme québécois est bourgeois, selon lui, à partir du moment où ses membres exigent d'en avoir exactement "pour leur argent", quand ils ne lui permettent pas de consacrer suffisamment de ressources à l'organisation des non-syndiqués et à l'action politique, quand le recrutement se fait surtout en fonction du rendement économique, de préférence chez les groupes nombreux de travailleurs déjà syndiqués.

Enfin, M. Rancourt s'est inscrit en faux contre l'impression assez courante que les grèves actuelles au Québec ont quelque chose de révolutionnaire, qu'elles finiront par amener des réformes de structure économiques qui profiteront aux économiquement faibles.

"En réalité", a-t-il dit, "la révolution s'arrête avec la signature de chaque convention collective, et c'est seulement dans la perspective d'une action politique de type parlementaire que nous pourrions, chez nous, amener les syndiqués à participer à une transformation en profondeur de notre société et de notre régime économique. Tout le reste, à mon avis, n'est que verbiage et fuite de nos responsabilités sociales". (Communiqué)

LA RECHERCHE PEUT-ELLE ÊTRE PROFITABLE?



L'ENVERS DE LA MÉDAILLE LE MAELZ DE TV WEDVITE en agriculture!

**"Grève, grève, grèves...
presque toujours au dépens du cultivateur.
Jamais à son profit..."**

Existe-t-il un mot, dans la langue française, que l'on relit plus souvent dans les "titres" des journaux, ou qui est prononcé, plus de fois, par les commentateurs de la radio et de la télévision ... Je ne le crois pas !

Au cours des dernières années, les grèves ont frappé presque tous les secteurs de notre économie ... dans chaque secteur la fin des grèves indiquait, en même temps, une augmentation du prix des produits ... sauf pour l'agriculture.

Nous pourrions énumérer des centaines de grèves, qui ont eu, pour conséquence directe ou indirecte, une hausse du coût de production chez le cultivateur ... aucune n'a apporté une hausse de revenus à l'agriculture.

Parmi toutes ces grèves, quelques unes eurent un effet, plus désastreux que d'autres sur l'agriculture. Ainsi, la grève des débardeurs ... a permis aux spéculateurs de faire payer "les grains et molées" plus chers aux cultivateurs ...

Mais, une autre "grève" dont les effets semblent moins évidents, mais qui, quand même, a déjà eu et aura encore des conséquences catastrophiques ... il s'agit de la "grève des profes-

sionnels" de l'état du Québec; cette fois, ce seront, surtout les petits producteurs qui en subiront les plus les conséquences. En effet que de dégâts irréparables en agriculture, par suite de cette grève; qu'il s'agisse de souligner le cas des producteurs de fraises de la région de l'Assomption (et aussi d'ailleurs dans la province), nombre de petits producteurs perdront 10%, 25%, et même 50% de leurs récoltes, par la maladie, ce, faute de conseils techniques au moment opportun ... Rien n'a été fait pour suppléer à l'absence "des spécialistes en grève" ... :-

Le ministère de l'agriculture n'a pas bronché ... les spécialistes (ou professionnels du Québec) n'ont pas bronché ... Le cultivateur-producteur est "coincé" dans cette chicane, qui ne dépend nullement de lui, il ne peut rien faire ... mais il doit subir les pertes !!! Cet exemple se répète dans presque toutes les sphères de l'activité agricole ... l'absence des techniciens met l'agriculture en danger !

Voilà l'envers de la médaille en agriculture, les grèves se font aux dépens du cultivateur, et jamais à son profit !

Qu'en pensez-vous cultivateur, ça ne peut pas durer.

Règlement de dernière heure (Roberval)

Premier contrat de travail entre l'UCC et la Cie Gagnon et Frères

C'est par une majorité de 80% que les employés du moulin et de la cour à bois de Gagnon et Frères de Roberval ont accepté la dernière proposition de la compagnie.

En effet, à quelques heures de la grève lors d'un ultime effort en vue d'en arriver à un règlement, les représentants de l'Union et de la Compagnie ont pu trouver un terrain d'entente. La Compagnie acceptait de modifier ses positions concernant les salaires pour la dernière année du contrat, de même que pour le crédit de vacances, certaines classifications et la rétroactivité pour les employés de la cour à bois.

Le contrat prévoit entre autres des augmentations de salaires sur une période de trois (3) ans variant de 0.30c. à 0.50c. de l'heure selon les classifications, avec une diminution graduelle de la semaine de travail de 54 à 52 heures et à 50 heures la dernière année de la convention.

La dernière année du contrat, en plus de l'augmentation prévue, un autre 0.05c. de l'heure sera accordé selon l'augmentation du coût de la vie et d'autres facteurs.

Au lieu de deux (2) jours chômés payés, les employés profiteront de cinq (5) fêtes cette année, six (6) l'an prochain et sept (7) en 1968-69. Le crédit de vacances qui était de 2%, passe à 3% et 5% selon le nombre d'années de services. Parmi les clauses monétaires mentionnées encore le temps et demi. Après la journée de travail, les employés du moulin profiteront

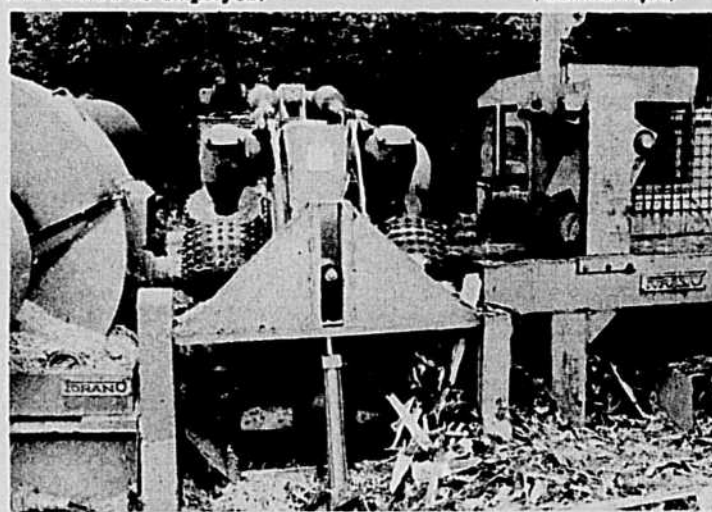
maintenant de deux (2) périodes de repos de quinze (15) minutes par jour; les employés de la cour à bois, à ce sujet, conserveront les mêmes avantages qu'avant la convention. Ajoutons que le travail de nuit sera rémunéré à 0.10c. de l'heure de plus que le taux régulier, ce qui n'existait pas auparavant.

Parmi les autres gains importants, mentionnons l'atelier syndical parfait ou l'union obligatoire, une clause d'ancienneté de compagnie et d'ancienneté départementale, un plan d'assurance-groupe, avec participation patronale à 50%, la constitution d'un comité ouvrier patronal, etc...

La nouvelle convention collective couvre 90 employés.

Lors de la signature de la convention, l'Union était représentée par M. Jean-Louis Duchaine, directeur du Service Forestier de l'U.C.C. du Saguenay, M. Paul-Emile Tremblay, organisateur syndical, MM. Marcel Fortin, Urbain Desbiens, Normand Couture, Guy Fortin et Majoric Tardif représentaient les employés. La Compagnie, pour sa part, était représentée par M. Rosaire Gagnon, vice-président, M. Benoit McNicoll, trésorier, M. Philippe-Auguste Morin, contremaître général, de même que par MM. Jean-Yves Gagnon et Robert Martel, entrepreneurs de la compagnie.

(Communiqué)



Déchetage en forêt - Vue de côté de la nouvelle déchiqueteuse mobile de Domtar Limited, qui transforme les billes en copeaux en pleine forêt. A droite, le convoyeur pousse une bille à travers l'écorceuse au centre jusqu'à la déchiqueteuse à gauche. Cette nouvelle machine, fruit de la recherche des spécialistes de Domtar, subit présentement des essais dans les Cantons de l'Est.

OUI!...VOICI COMMENT

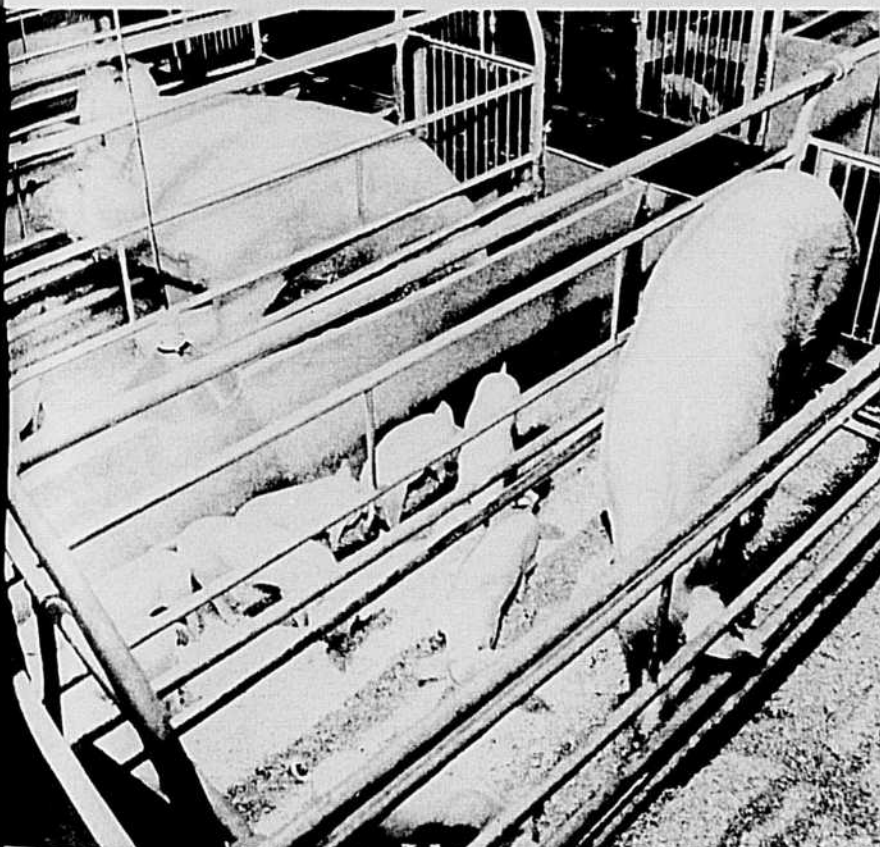
Seules les recherches peuvent aider les producteurs de porcs à atteindre leur but: diminuer les frais de production et augmenter les profits.

Au Centre de Recherches SHUR-GAIN sur les porcs, nous en apprenons toujours plus long sur l'utilisation des moulées,

les lignées de races pures, les croisements, la régie et l'automatisation des porcheries.

Profitez vous aussi des recherches SHUR-GAIN. Renseignez-vous auprès de votre fabricant local SHUR-GAIN. Mettez à profit les moulées SHUR-GAIN pour les porcs.

moulées
SHUR-GAIN
pour les porcs



Photographies de la Ferme de Recherches SHUR-GAIN

ASSURANCES
U.C.C.
COMPAGNIE MUTUELLE

c'est
VOUS

c'est votre compagnie

ASSURANCES U.C.C. est la propriété de ses assurés qui sont pour une bonne part des cultivateurs. ASSURANCES U.C.C. est une institution canadienne-française dont l'importance grandissante permet d'envisager l'avenir avec confiance. Propriétaires de votre propre compagnie d'assurance, qui offre tous les avantages que peut présenter une entreprise d'assurance-vie, vous vous devez de vous encourager vous-mêmes. Charité bien ordonnée commence par soi-même.

c'est votre capital

Non seulement le capital de ASSURANCES U.C.C. est vôtre puisque vous en êtes propriétaires, mais c'est votre capital parce qu'il est mis dans une large mesure à la disposition des institutions agricoles.

ASSURANCES U.C.C. dont l'actif s'établissait à \$16,262,070 à la fin du dernier exercice financier, constitue un vaste réservoir de capitaux dont profite chaque jour la classe agricole.

Assurez-vous CHEZ-VOUS.

Augmentez vos capitaux en les mettant à VOTRE service.

ASSURANCES U.C.C.

est à votre disposition pour tout besoin d'assurance-VIE. Prière de s'adresser à l'un de ses représentants ou de communiquer directement avec le siège social : 801 est, rue Sherbrooke, Montréal 24, P.Q.

Congrès régional UCC des Laurentides

Résolutions d'une importance vitale pour les cultivateurs

Mardi, le 20 septembre dernier, La Fédération de l'U.C.C. des Laurentides tenait son congrès en la Salle paroissiale de Thurso, comté de Papineau. Discussions et résolutions ont porté sur des points d'une importance vitale pour l'agriculture de la Région.

Deux cent délégués (200) et une centaine de cultivateurs de la région ont suivi et participé aux délibérations tout au cours de la journée. Plusieurs épouses de cultivateurs s'étaient jointes à l'assistance qui a pris une part très active à toutes les discussions.

Le congrès était présidé par M. Gilbert Fikion, président de la Fédération de l'U.C.C. des Laurentides et membre de l'Exécutif provincial de l'U.C.C.

L'avant-midi a été consacré à l'étude des rapports d'activités et financiers de la Fédération. Les participants ont manifesté leur satisfaction du magnifique travail réalisé par la Fédération au cours de l'année se terminant le 31 juillet dernier.

Au cours de l'après-midi s'est tenue l'assemblée régionale annuelle de "Assurances U.C.C." - Les membres-actionnaires de la mutuelle-vie U.C.C. ont étudié la situation financière florissante de leur coopérative d'assurances et ont procédé au choix de leurs représentants délégués à l'assemblée générale annuelle de "Assurances U.C.C."

On procéda ensuite à l'étude des résolutions que la Fédération des Laurentides veut présenter au Congrès Général de l'Union en octobre prochain. Les principaux problèmes touchés par les résolutions sont les suivants: l'industrie laitière, les grains d'alimentation, les plans conjoints de vente collective des produits agricoles et forestiers, le régime de rente du Québec, les prix des produits d'utilité professionnelle, etc.

M. Joseph Bouchard président de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay et 2e vice-président général de l'U.C.C. de même que M. Jean-Marc Krouac directeur du Service d'Information à l'U.C.C. représentaient la Confédération.

Au cours d'une allocution, M. Joseph Bouchard a lancé un vibrant appel à l'unité des forces au sein du monde agricole. Les syndicats agricoles et les coopératives du milieu agricole doivent se donner la main pour réaliser le plus rapidement possible l'amélioration véritable du revenu du cultivateur.

Le Congrès s'est terminé à 5h.30 P.M. après un mot de l'aumônier de la Fédération qui rap-

pelait aux cultivateurs le rôle que doivent jouer la "justice et la charité" dans les réalisations de l'Union. (Communiqué)

Honneur au mérite



M. Fernand JETTE

Assurance U.C.C. est heureuse de vous présenter M. Fernand Jetté de la Cie Jetté, Bousquet & Laflamme Inc. Cette organisation s'est classée premier vendeur pour la semaine dernière. Les bureaux de M. Jetté sont situés au 8382 Blv. Lévesque, Quartier St-François, Ville de Laval.

LES TRAVAUX ET LES JOURS

2 OCTOBRE 1966

Monsieur Vincent aux Travaux et les Jours

Monsieur Clément Vincent, nouveau ministre de l'agriculture de Québec, accordera une entrevue à Gustave Larocque à l'émission "Les Travaux et les Jours" du 2 octobre prochain, télédiffusée à 4h.30 p.m. au réseau français de Radio-Canada. Il en profitera pour faire part aux auditeurs de cette émission des politiques agricoles que le gouvernement entend adopter.

A cette même émission, Germain Lefebvre illustrera les principaux aspects des travaux de contrôle des eaux entrepris, pour la première fois au Québec, par le ministère de l'agriculture. Depuis longtemps déjà, on creuse les cours d'eau pour drainer l'eau des terres, cependant aujourd'hui l'on constate que ce n'est pas tout de chasser l'eau, qu'il est préférable à certains moments de la conserver.

OFFRE SENSATIONNELLE! OBTENEZ DES CADEAUX

GRATIS!



OU GAGNEZ DE \$5.00 À \$10.00 EN QUELQUES HEURES

NOUS DONNONS: Enregistreuses - tournedisques - radios transistors - caméras - sèche-chveux - jumelles - montres - etc. Vous obtenez votre cadeau GRATUITEMENT en vendant 20 stylos "SELECT" à double cartouche. Ces stylos écrivent rouge et bleu au choix - vous changez la couleur par une simple pression du pouce - Prix: de 9¢ à 99¢ - Avec notre nouveau système de vente, vos clients pourront payer aussi peu que 9¢ chaque stylo - Le prix maximum est de 99¢ et il y en a de tous les prix - N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT. La vente terminée, retournez-nous l'argent et nous vous enverrons le cadeau de votre choix.

NOM

ADRESSE

LES AGENCES LE VICOMTE ENR.
Dépt. C. - C.P. 592, Place d'Armes, Montréal, P.Q.



Conçue spécialement pour les petits, telle est la mode enfantine

Aujourd'hui, la mode se veut jeune. Chez les adultes, elle reflète la galeté, la joie de vivre. Chez les jeunes, les dessinateurs canadiens de vêtements pour enfants lui ont fait subir quelques modifications afin de l'adapter à cette génération "dans l'vent".

DE LONDRES

De Londres, nous viennent les vestes à pois, les col tortue et les mini-jupes. La collection automnale est aussi sous le signe de la coordination puisque les capes gracieuses, aux bas moulant la jambe jusqu'au genou se

présentent dans des imprimés géométriques et des quadrillés.

On peut dire également que le complet correspond aux goûts des jeunes. Le veston avec martingale se porte sur un pantalon droit.

STYLE MILITAIRE

Le style militaire se caractérise par des épaulettes et un double boutonnage avec boutons de cuivre. Les couleurs du drapeau anglais, rouge, blanc et bleu se retrouvent dans les manteaux, les robes et les tuniques.

VÊTEMENTS SPORTS

Les imprimés géométriques et art nouveau (Op Art) sont souvent combinés dans les vêtements sports. Les tissus élastiques, le vinyl et autres tissus synthétiques se prêtent admirablement à la confection de ces vêtements qui se doivent d'être très résistants et confortables.

Les tricots de coton sont utilisés pour les robes "tube" et les chandails aux rayures vives.

Au milieu de cette collection éblouissante perce une note très féminine. Avec son style grand-mère et ses imprimés à fleurs, la mode victorienne fait son apparition. Dans les vêtements sports, le style européen, très classique est également de retour.

L'ÉCHO DES REVUES

Pour vous, amateurs de cinéma

Le cinéma trouve des adeptes de tout âge. Quelques uns sont bien renseignés sur les nouvelles productions, peuvent discuter du scénario, de la mise en scène, etc. D'autres cherchent une documentation qui augmenterait leurs connaissances dans ce domaine. A cette fin, l'Agence Périodica présente quelques revues.

"CINÉMA '66"

Mensuel. Une documentation permanente sur la grande et (petite) histoire du cinéma, sur tous les problèmes soulevés par la destinée tumultueuse d'un art qui est devenu véritablement le langage de notre temps. Revue de l'actualité cinématographique.

"CINÉMA" et TÉLÉCINÉMA"

Mensuel. Editée par les Editions Penser Vrai, cette revue qui remplace les Fiches du Cinéma indiquera à tous les chrétiens la position qu'il convient de prendre en face de la production cinématographique. Cette revue peut aussi servir d'instrument de travail à certains professionnels du cinéma.

"FILM CULTURE"

Trimestriel. Les meilleurs critiques jeunes et non conformistes collaborent à FILM CULTURE. Une des rares revues américaines qui permette au cinéphile de connaître le jeune cinéma des Etats-Unis. CAHIERS DU CINÉMA. - Mensuel. Une revue d'avant-garde



Le style militaire et l'influence parisienne vont de pair. Ces tuniques d'écolières signées Scout-Tex s'accompagnent d'un chandail à col tortue. A gauche, des boutons de cuivre égaient une tunique de style militaire. Réalisée dans un tissu de teinte marine, elle présente une longueur et des plis de côté de teinte rouge. A droite, un tricot côtelé dans une version "Poor Boy". Le corsage long, rayé à l'horizontale semble posé sur une mini-jupe.

HORIZON SUR...

Les loisirs

Il y a déjà longtemps que je voulais participer à cette chronique ... Mais aujourd'hui, je prends les quelques minutes nécessaires pour vous donner mon humble avis.

Les loisirs sont une nécessité ... Ce qui est loisir et distraction pour une personne peuvent être une charge et un ennui pour une autre. Pour ma part, j'aime beaucoup la lecture et j'ai toujours un livre à la portée de la main. Dès que j'ai quelques minutes de libre au cours de la journée, je lirai quelques pages qui me détendront. Par contre une de mes sœurs ne lit pas du tout; elle consacre ses quelques minutes de repos à collectionner des recettes car elle aime beaucoup cuisiner. Une autre s'adonnera à la broderie.

Tout le monde parle de loisirs : du jeune écolier jusqu'au rentier en passant par l'ouvrier, la ménagère, etc. Chacun y va de sa conception personnelle. Quelle est la meilleure ? Personnellement, je crois que les loisirs doivent être enrichissants, développer notre personnalité, etc. Pour tout bagage de connaissances, j'avais seulement un petit diplôme Complémentaire mais j'ai toujours continué à m'instruire. J'ai appris l'anglais, l'italien... Sans parler couramment ces deux langues je peux me débrouiller et cela m'apporte une satisfaction personnelle qui me rend heureuse. J'ai une belle collection de timbres qui m'apprend à connaître tous les pays du monde et je suis à faire une encyclopédie universelle qui m'aide beaucoup dans les "Mots Croisés". Vous vous demandez peut-être ce que j'entends par là ? Eh bien voici : Comme exemple, prenons la lettre C. J'y ai inscrit le nom de tous les pays et à chacun sont notés les gouverneurs généraux et premiers ministres depuis la confédération, les monts les plus élevés, les fleuves, etc. A la lettre C figurent aussi Cris d'animaux, cheval, chimie, couleurs, chien, etc. En tout, 82 mots à la lettre C. C'est vous dire que beaucoup d'heures de travail sont consacrées à ce livre, mais je ne crois pas que ce soit du temps perdu car je me dis : "Quand je mourrai, mon livre servira à d'autres, du moins, je l'espère".

Je ne comprends pas que les jeunes d'aujourd'hui s'ennuient avec tout ce que la vie peut leur apporter de beau et de bon, des facilités qu'ils ont de s'instruire. On craint peut-être trop le travail personnel.

Je ne veux pas paraître plus fière qu'une autre en me croyant plus intelligente; au contraire, je remercie Dieu, tous les jours, de m'avoir rendu la vie si intéressante et je me prépare du travail sur la planche pour mes vieux jours. J'ai 46 ans et j'espère bien vivre longtemps pour finir mon encyclopédie ...

Excusez le style un peu décousu de ma lettre; j'ai un petit magasin et je suis souvent dérangée. Il faut vous dire que j'ai tout pour être heureuse : un bon mari, une bonne santé, mais il y a une seule ombre au tableau, nous n'avons pas d'enfant. Que voulez-vous ? nous les aimons bien mais sommes un peu vieux pour en adopter.

Une lectrice assidue
de la "Terre de Chez-Nous"

qui compte sur la collaboration des critiques et de filmologues célèbres (Rivette, Doniol-Valcroze, Truffaut, Fillipachi...) Pour obtenir plus de renseignements sur ces revues, écrivez à: Agence Périodica, 5090, avenue Papineau, Montréal 34.



Ce trois-pièces de style "Poor Boy" est réalisé par Scout-Tex. Le gilet en tricot côtelé est fermé par des boutons de cuivre. Les quelques points de broderie représentent une fusée stylisée. Il se porte sur un chandail blanc à col tortue et des pantalons droits.

Voici

les pilules à action douce...

EX-LAX

Les nouvelles pilules Ex-Lax sans saveur soulagent les maux dus à l'irrégularité. En douce. Du jour au lendemain. Prenez les pilules Ex-Lax au coucher.



Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter (âge, sexe, situation) - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels (pas plus de 5 pages) - Pseudonyme court et original - Pas de service d'échange - Si on récrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent - Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée - Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE / LA TERRE DE CHEZ NOUS / 515 VIGER / MONTRÉAL 24.

"Je trouve que vous faites pitié, Marie-Josée"...

Q- Bien que j'ai 16 ans, que je sois laide, grosse, et toujours en rébellion contre mon entourage, je ne viens pas me plaindre. Je vous écris seulement pour vous dire que j'aime votre courrier. Parfois, je trouve que vous faites pitié, Marie-Josée. Mon doux, que ce doit être ennuyant de répondre différemment à des lettres toutes semblables. Cela me rappelle cette courtiériste qui avait reçu une lettre libellée comme suit: "Personne ne m'aime, je suis laide, j'ai des boutons. Je suis amoureuse d'un garçon qui ne me regarde pas. . . J'AI DOUZE ANS. . ."

Une question m'intrigue. Est-ce qu'il existe des personnes qui s'habillent constamment de haute couture. Si oui, mon Dieu, qu'elles doivent avoir l'air bête. . . Excusez si j'écris mal. C'est que je pense trop vite. Bonne chance dans votre horrible métier.

COURANT D'AIR

R- Merci de votre brise rafraîchissante, petit courant d'air. Mon horrible métier me permet parfois de lire des lettres qui agissent sur le moral comme un bon tonique à l'organisme. Cela fait du bien de constater qu'à 16 ans, une jeune fille peut posséder assez d'équilibre et d'humour pour s'accepter telle qu'elle est. Sachez que je ne fais pas pitié du tout, au contraire, je ne reçois aucune lettre semblable, les questions se ressemblent souvent, mais les personnes qui les posent sont si différentes. Je n'ai pas besoin de voir sa photo pour deviner l'angoisse de la petite blonde qui se morfond au fond d'un rang parce qu'elle est seule et sans amis, ou de la grande brune qui souffre dans son village parce que l'homme qu'elle aime la trompe avec une autre. Je pourrais peut-être ignorer, pour l'intérêt des lecteurs, les innombrables demandes concernant la grosseur, la petitesse, les boutons, les grosses jambes et toutes celles concernant les amourettes des moins de 16 ans. Mais j'ai un peu l'impression que pour ceux et celles qui prennent la peine d'écrire, ce doit être intéressant de recevoir une réponse. Est-ce que je peux quand même solliciter une faveur? Quantité de réponses peuvent être utiles à plusieurs, en faisant un petit effort, je suis persuadée que beaucoup trouveraient réponse à leurs questions en lisant attentivement les commentaires destinés à d'autres. Avis aussi à ceux qui envoient une enveloppe timbrée pour recevoir une réponse personnelle. Ces réponses ne sont envoyées que pour des problèmes trop délicats pour être discutés dans le journal. Pour obtenir à temps une réponse pour un problème de mode, par exemple, il faut calculer au moins 6 semaines, avant la parution dans le journal.

Mon cher courant d'air, vous croyez que celles qui ne s'habillent que de haute couture doivent avoir l'air bête. Oui, si elles ne retenant que les exagérations de certaines modes d'avant-garde qui sont parfois ridicules. Mais habituellement, les femmes de goût recherchent avant tout ce qui leur va, ce qui convient à leur type. A plus forte raison, la femme moyenne qui ne dispose que d'un budget restreint, doit tout d'abord chercher à bien se connaître elle-même. Partant de ce qui lui va, elle adapte la mode à ses besoins et à ses moyens.

A tous les jeunes qui écrivent si souvent en me saluant: "Chère deuxième maman" ... je dis à mon tour merci. Merci parce que vous m'aidez à mieux comprendre les jeunes. Aux autres, auxquels j'ai bien conscience de ne pouvoir souvent qu'être de très peu d'utilité, parce que leurs difficultés et leurs misères sont insolubles; je dis aussi merci. Merci de votre confiance. Le simple fait d'exposer son problème noir sur blanc peut parfois aider à comprendre et à clarifier une situation. Si je réponds à tous, c'est que je crois qu'il n'y a pas de petite misère, de petite souffrance. Le nuage n'est jamais petit qui obscurcit tout le ciel.

Marie-Josée

UNE QUI EST TRÈS MALHEUREUSE: Puisque c'est avec votre père que vous avez une petite discussion, c'est avec lui que vous devez vous expliquer. Je trouve raisonnable de rentrer autour de 10h30, les jours de congé. Durant les classes, ce me semble un peu tard. A 16 ans, vous êtes encore sous la tutelle de vos parents. Il est normal que vous aimiez sortir, mais il est aussi normal que vous vous montriez raisonnable.

MARIE-DIDACE: Le trousseau personnel de la mariée comprend en plus de sa toilette de noces, une tenue de voyage, habituellement un ensemble robe et manteau en lainage. Un ensemble de belle lingerie, peignoir et robe de nuit. Quelques autres robes de nuits assorties, des pantoufles, une trousse de toilette. Une jeune mariée devrait avoir une garde-robe complète pour au moins un an. On doit avant tout viser au pratique. Ainsi choisir une teinte de base pour sa garde-robe. Par exemple un beau tailleur dans les tons de rouge, quelques blouses assorties, un jumper se portant bien avec les blouses, des gilets assortis. Songer aussi aux accessoires, le noir allant avec presque tout, est souvent plus pratique. S'il est prouvé presque hors de tout doute que l'ovule ne vit pas plus que 24 heures, par contre la semence masculine pourrait vivre jusqu'à 4 jours, certains prétendent même 5. Ce qui vient compliquer l'application de la méthode Ogino ou du thermomètre, c'est que l'ovulation peut se déplacer. Ce n'est pas toujours automatique. Le 14e jour après le début

des règles. Le thermomètre a ceci de bon qu'il révèle à coup sûr le moment de l'ovulation. Les périodes d'abstinence peuvent donc être réduites en conséquence. Beaucoup de bonheur.

BONHEUR FRIVOLE: Pour obtenir les renseignements voulus sur l'emploi de garde-bébé, s.v.p. écrire à l'Association des gardes-bébés de la Province de Qué., 4237 Bordeaux, Montréal.

MAIN DE FÉE: Des chirurgies plastiques sont surtout fréquentes pour corriger les imperfections du nez. L'Hôpital Notre-Dame à Montréal est un bon centre où se pratiquent ces interventions. Cela peut coûter plusieurs centaines de dollars. Voici l'adresse d'un chirurgien réputé dans ce domaine: Dr Armand Genest, 800 Cherrier est, Montréal.

MME P.T.: Il n'y a pas de règle fixe à savoir quand et à qui on doit présenter des condoléances. Mais habituellement, on en présente aux époux d'un défunt, à ses enfants et beaux-enfants, ainsi qu'à ses frères et sœurs. Si la belle-sœur décédée dont vous me parlez était la mère des neveux en question, il était d'usage de leur présenter vos condoléances. Si elle était la tante, cela n'était plus nécessaire. Evidemment qu'on en présente aux parents, père et mère d'un défunt, cela va de soi.

TROP RAISONNABLE: Il serait sage d'écouter votre raison plutôt que votre cœur. Vous êtes jeune tous les deux pour entreprendre

des fréquentations éternelles. D'autant plus que votre ami a une année d'étude à reprendre. Vous serez capable de lui présenter ce délai comme vous avez si bien su le faire, en m'écrivant. S'il ne veut pas rompre complètement, pourquoi ne vous rencontreriez-vous pas uniquement tous les quinze jours? Cela vous permettrait un temps de réflexion.

MME A. LEFEBVRE: Pour obtenir une évaluation de votre vieille monnaie, s.v.p. vous adresser à Montréal Coin Exchange, 2005 Bélanger e., Montréal.

Mlle N.B.: La crème médicamenteuse Noxzéma est probablement bonne pour la peau, mais elle ne fait pas disparaître les taches de rousseur.

PETIT POUSSIN: Vous avez raison de vouloir espacer vos relations avec ce garçon. Il vous aime probablement, mais j'ai l'impression qu'il s'aime encore lui-même davantage. Une jeune fille ne devrait jamais accompagner un jeune homme chez lui, lorsqu'ils sont seuls tous les deux. Les poires à injection pour hygiène féminine peuvent servir à donner des douches vaginales. On ne doit pas abuser de ces douches, à moins qu'elles soient nécessaires pour prévenir ou guérir une infection. En détruisant une partie de la flore vaginale, ces douches ne sont pas aussi recommandables qu'on le croyait autrefois. Ce n'est pas dangereux de couper le poil, mais ce n'est pas nécessaire.

UNE INDÉCISE S.O.S.: Comment une jeune fille de 15 ans peut-elle améliorer le caractère de ses frères plus âgés qui la traitent de "niaise" et qui se montrent durs pour tout le monde. C'est bien difficile de venir à bout de certains grands gars qui pensent se montrer "hommes" en étant tout simplement grossiers. C'est à la maison que l'on apprend à respecter la femme, en respectant la mère et les sœurs. Vous vous montrez gentille, mais eux continuent. Devant les situations que l'on ne peut changer, il faut les accepter. Ne soyez pas plaintive et larmoyante, gardez votre sérénité. Vous n'êtes pas responsable de leur état. La vie les améliorera probablement...ils trouveront un jour un maître. Vous avez peur de sortir, car vous croyez que tous les garçons sont pareils. Heureusement, ils ne sont pas tous ainsi. Reprenez confiance en la vie et en vous-même.

GROS ÉLÉPHANT: Tes grosses cuisses te désolent, pauvre éléphant...Tu ne te ménages pas. Je donne souvent des exercices pour aider à éliminer la graisse de l'entourure. Appuyé solidement, les deux mains sur une chaise, tu abaisse ton corps aussi loin que possible. Répète 20 fois matin et soir. Diminue toutes les portions à table. Supprime les P: Patates, pâtisseries, pain. Tu pourrais perdre une vingtaine de livres, cela ne te ferait que du bien. Les verts doivent bien convenir à la couleur de tes yeux, de même que certaines teintes claires. On doit surtout regarder la couleur des yeux pour harmoniser les teintes de ses vêtements.

COCCINELLE: Les souliers de suède se portent en automne et en hiver. Vous pouvez porter votre bourse de cuir verni aux Fêtes, on le porte maintenant à l'année.

MUGUET: Il se vend un "Guide de l'Élégance" dans la collection pratique Larousse. Le prix est d'environ \$3.00. Vous y trouverez les conseils de base d'une élégance véritable. Le manteau de fourrure se porte habituellement dans la région de Montréal, à partir de la fin novembre. Tout dépend évidemment du climat. Il peut se porter plus tôt, lorsque le temps le commande avec le soulier ou le simple couvre-chaussure. Si votre manteau est en pattes de vison pastel, c'est alors un manteau plutôt genre grande toilette. Il ne conviendrait pas de le porter pour ses emplettes du matin. Beaucoup de manteaux de fourrures ont des ceintures depuis quelques années. C'est assez souvent une simple martingale à l'arrière. Cela donne une petite allure jeune et déguagée à la coupe plus droite. Un chapeau d'une teinte très proche de celle de votre manteau dans un beau feutre, des gants de daim noir, un foulard dans lequel se retrouve des tons de votre manteau et quelques couleurs plus vives, un sac noir, cela complète bien l'ensemble.

BICHE APEURÉE: Vous êtes très amoureuse d'un garçon que vous connaissez depuis 3 ans et dont vous n'êtes pas certaine des sentiments. Ce garçon vous fréquente, plutôt copain qu'autre chose. Il est possible qu'il vous aime lui aussi. Cependant, à 23 ans, vous n'avez pas à attendre que ce monsieur soit prêt...Il faudrait que vous soyez certaine qu'il vous aime. Ayez donc une bonne conversation avec lui, c'est bien beau de faire de belles sorties, mais si cela doit demeurer ainsi, vous n'avancerez pas beaucoup. A-t-il les moyens actuels de se marier? S'il vous aime vraiment, il n'hésiterait pas à le faire. Il est probablement dans la catégorie des hommes qui se contentent longtemps d'une confidente et n'ont pas tellement besoin d'une femme. Ne soyez plus apeurée, chère biche, mais plus déterminée. Vous l'aimez, à vous de jouer vos atouts.

MARIE-CLAIRE: Le peroxyde à 20% est préférable pour obtenir un blanchissement des cheveux. Vous l'appliquez directement sur la chevelure à l'aide d'une brosse ou d'un timpon ouaté. Il vaudrait

Indispensables à cause de leur simplicité



4855 - Accompagnée d'une blouse ou d'un chandail, la jupe est très populaire auprès des étudiantes et des jeunes travailleuses. Ce patron présente deux modèles: un de ligne A et l'autre avec deux plis creux à l'avant et à l'arrière. Tailles: 24-25-26-28-30-32. Le modèle illustré ci-haut demande 1 1/4 verge de tissu de 35" de largeur pour 26" de taille. L'autre peut être réalisé dans 17/8 verge de tissu de 45" de largeur. Prix: \$0.60.

4750 - Pour les occasions où vous vous devez d'être élégante, nous vous suggérons ce deux-pièces. L'unique couture de l'épaule, surpiquée à la main, donne l'effet d'une cape. Grandeurs: 10-12-14-16-18-20. 25/8 verges de tissu de 45" de largeur sont nécessaires pour un patron 14 ans. Prix: \$0.60.

4787 - Un col circulaire égale cette robe tube des plus faciles à confectionner. De coupe sobre, elle vous permettra d'être bien mise en tout temps. Choisissez un lainage ou un crêpe. Grandeurs: 10-12-14-16-18. Un patron 14 ans demande 2 1/4 verges de tissu de 39" de largeur. Prix: \$0.60.

COMMANDE: Pour toute commande, s'adresser à: - Service des Patron - La Terre de Chez-Nous - 515 Viger - Montréal 24. - Ecrire en lettres moulées le NOM, L'ADRESSE, bien mentionner le NUMERO du patron et la TAILLE désirée. - Joindre le prix en bon ou mandat (nous ne sommes pas responsables de l'argent mis tel quel sous enveloppe.) Les patrons sont en anglais avec lexique français. Seulement les tailles mentionnées sont disponibles.

mieux essayer le produit sur une mèche seulement avant de s'enduire complètement la tête. On peut aussi décolorer simplement ses cheveux, à l'aide d'un "bleach". "Light and Bright" de Richard Hudnut est facile à appliquer. N'envoyez pas d'enveloppe timbrée pour ces sortes de question. Vous perdez un timbre. Lettre personnelle réservée exclusivement aux problèmes trop délicats pour être traités en public.

DESCENDUE DE VENUS: Si j'en juge par votre écriture et la façon dont vous vous exprimez, vous aurez certes de hautes exigences dans la vie. Je ne pense pas que ce garçon puisse vous rendre complètement heureuse. Vous êtes plus instruite que lui, je n'ose pas dire que vous le savez trop...mais je le pense un peu. Continuez de le voir en copain, si vous le voulez. Mais pour son bonheur à lui, je crois qu'il serait préférable que vous rompiez définitivement. Vous voulez apprendre la harpe. Cela va dans la ligne de votre tempérament. C'est l'un des instruments les plus difficiles qui soient. On compte peu d'excellents harpistes. Ce sont des instruments dispendieux. Vous pouvez écrire à Ed. Archambault, 500 est, Ste-Catherine à Montréal, afin d'en connaître le prix. Pour obtenir un emploi dans une Bibliothèque du Québec, vous pouvez écrire à l'Hôtel de Ville de l'endroit où vous aimeriez travailler. Ce sont des institutions municipales. Vous n'avez qu'à adresser votre lettre Hôtel de Ville, Québec, ou Hôtel de Ville, Rimouski.

NICKI DES BOIS: Il vous arrive ce qui arrive à beaucoup d'étudiantes. Vous vous attachez trop vite à un garçon qui lui, ne recherche qu'un peu de distraction. Est-ce qu'il vous reste encore plusieurs années d'études à tous les deux? Il est possible que cela motive un peu ses agissements. Je pense que vous avez beaucoup à gagner en vous montrant aimable, un peu indépendante, mais pas trop...Je ne connais pas le fond des cœurs, je ne puis juger que par ce que vous me racontez. Je puis me tromper mille fois, si vous, qui êtes au cœur du problème ne savez trop que penser. Tout ce que je puis vous conseiller c'est de ne pas trop vous fixer uniquement sur celui-là, gardez les yeux bien ouverts. Il est possible qu'un autre réponde davantage à vos sentiments.

MONSIEUR L'ESPÉRANCE: Si vos enfants sont aux études, vous pouvez probablement vous remarier sans trop de problèmes. Il est assez normal que des grands enfants voient d'un drôle d'oeil le mariage de leur parent. Le mariage n'est pas bon que pour les très jeunes, beaucoup de veufs se remarient et sont heureux. D'autres ne le sont pas. Tout dépend du choix de la nouvelle épouse ou du nouvel époux. C'est sur que c'est un peu

gênant, au début d'accorder ensemble deux familles. Mais comme j'imagine que celle que vous avez en vue est de votre âge, vous n'aurez à vous occuper que des enfants que vous aurez déjà. Cela prend beaucoup de diplomatie et de patience parfois pour réussir. Mais je vous fais confiance. Bonne chance.

JO-JO: Soyez sur vos gardes vis-à-vis de ce jeune homme. S'il a envie de noyer son chagrin trop souvent dans la boisson, il y a des chances pour qu'il noie aussi son bonheur conjugal. Prenez des informations discrètes dans son entourage. Quel est son comportement habituel? S'il ne s'enivre qu'une fois de temps en temps, s'il boit plus souvent, c'est une chose avec laquelle on ne joue pas. Vous n'epouserez pas un grand malade mental. On ne doit pas épouser non plus un alcoolique reconnu. C'est une maladie difficile à guérir.

CRICQUET DES BOIS: On présente habituellement une inférieure à un supérieur, ainsi lorsqu'on doit faire la présentation d'une jeune fille à une dame d'un certain âge, on dit, Madame Une telle, je vous présente Mlle X. On présente un homme à une femme, ainsi on dira: "Madame Une Telle, Monsieur X. L'important dans tout cela c'est le naturel et la simplicité. Lorsqu'on connaît les règles de base, il est plus facile de demeurer naturel.

JOSÉPHINE LA FEMME PLOMBIER: Ma Belle Joséphine, femme plombier, il va falloir continuer à vous mettre du plomb dans la tête. Vous n'avez que 13 ans, mais vous avez rencontré un beau voyou. Ce garçon ne vous aime absolument pas, tout ce qu'il recherche c'est son plaisir. Vous dites qu'il est malpropre et pas éduqué, je le comprends facilement. Le seul conseil que je puisse vous donner, c'est de l'éviter complètement. Cessez surtout de le voir en cachette. Vous avez évité un malheur plus grand. Remerciez le Ciel de n'être point enceinte. Mettez votre cœur dans vos études, vous en avez besoin. A 13 ans, les jeux de l'amour sont dangereux et inutiles. Vous y avez tout à perdre et rien à gagner.

QUI A HÂTE DE SAVOIR: Les parents de la mariée, ou la mariée elle-même doivent voir à payer les vêtements et toutes les toilettes de la jeune épouse, de même que les frais de la noce. Il arrive que maintenant dans les classes moyennes, les parents des deux mariés se partagent les frais de la réception. Le marié doit payer pour la cérémonie du mariage, de même que pour les fleurs. Les faire-part sont habituellement payés par la mariée.

GIGI: Appliquez directement sur les poils que tu veux pâlir, le peroxyde, à l'aide d'une ouate.

(Suite à la page 18)

Pour des repas économiques, servez de l'agneau!



Les recettes d'agneau participent à la lutte contre l'inflation et contribuent à alléger les budgets familiaux déjà bien déséquilibrés par les dépenses occasionnées par la rentrée des classes et par la courbe ascendante du coût de la nourriture.

"En servant le rôti de dimanche au repas de lundi, il ne vous coûtera que \$2.40 pour préparer deux repas délicieux" révèle Louise Lemieux, économiste ménagère du Centre d'Information de l'Agneau de la Nouvelle-Zélande. Les desserts d'agneau vous permettront de réussir une de ces recettes appétissantes : Les bouchées d'agneau délicatement assaisonnées ou le pittoresque lamaroni en casserole.

BOUCHÉES D'AGNEAU

- 1 1/2 tasse d'agneau désossé, émincé et cuit
- 1 1/2 tasse de purée de pommes de terre
- 2 c. à soupe d'oignon râpé
- 2 c. à soupe de persil coupé en dés
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/8 c. à thé de poivre
- 1 c. à thé de sauce Worcestershire

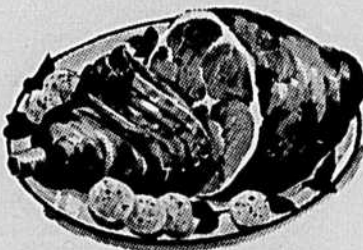
Mélanger à fond le tout et en mouler 8 bouchées. Faire cuire dans la poêle dans une petite quantité de graisse chaude, faisant cuire prudemment chaque côté. Servez très chaud avec de la sauce chili ou coiffer chaque bouchée d'une tranche de tomate. Donne quatre portions.

LAMBARONI EN CASSEROLE

- 2 tasses de pâtes alimentaires en coude (1 tasse avant la cuisson)
- 1/4 tasse de beurre ou margarine
- 1 oignon de grandeur moyenne, coupés en tranches fines
- 1 1/2 tasse de tranches d'agneau désossé
- 1 boîte (10 on.) de crème de céleri
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/4 c. à thé de poivre
- 1/2 tasse de tranches de poivrons verts
- 1/2 tasse de fine chapelure bien sèche
- 1/4 c. à thé de thym
- 2 tomates pelées et coupées en dés
- 3 c. à soupe de beurre fondu

Faire mijoter les macaronis dans de l'eau salée bouillante jusqu'à cuisson et laisser égoutter. Faire fondre dans la poêle 1/4 de tasse de beurre; ajouter de l'agneau et de l'oignon et, remuant le tout, laisser rissole à température moyenne; déverser le mélange sur les maca-

ronis; ajouter la crème de soupe de céleri, le sel, le poivre, le thym, les poivrons verts et les tomates; mélanger à fond. Remuer le tout dans une casserole d'une capacité de 2/4 légèrement graissée. Faire cuire à découvert dans un four pré-chauffé à 350°F pendant 35 minutes ou jusqu'à bouillonnement. Fait 4 portions.



PATRON GRATUIT

La broderie suédoise exécutée sur ces napperons rehaussera votre table à l'heure du goûter. Ce genre de broderie est toujours très populaire et c'est avec plaisir que vous vous adonnerez à cette activité facile. Pour obtenir ce patron: - Inscrivez votre NOM et ADRESSE sur une enveloppe - Joignez \$0.10 et le numéro du patron E-9423F - Incluez le tout dans une enveloppe adressée à: Service des Patrons - La Terre de Chez-Nous 515 Viger Montréal

L'enfant qui entre en première année scolaire souffre déjà en moyenne de cinq caries dentaires

Les examens dentaires subis par les écoliers en 1965 ont révélé un état déplorable de la dentition des enfants de la province. Les 116,374 examens effectués l'an dernier par les dentistes des unités sanitaires ont révélé 473,851 dents cariées. Bien qu'on ait pu obturer plus de la moitié de ces dents, il a quand même fallu extraire au-delà de 30,000 molaires de six ans et près de 16,000 autres permanentes. Au cours de ces mêmes examens, on a constaté qu'un grand nombre d'enfants souffraient de gingivite et qu'un nombre encore beaucoup plus considérable nécessitaient des traitements d'orthodontie. Dans le Québec, 40% des enfants âgés de trois ans souffrent déjà de caries dentaires. Dès l'âge de six ans, ils ont une moyenne de cinq à six dents cariées.

A l'approche du début d'une nouvelle année scolaire, ces constatations portent à réflexion. A qui revient la responsabilité de faire examiner la dentition non seulement des enfants inscrits en première année du cours primaire, mais aussi de tous les autres jusqu'à la fin du cours secondaire?

RÔLE DES PARENTS

L'enfant appartenant d'abord à sa famille, il est normal que les parents soient les premiers à se soucier de l'état général de leurs enfants. Il convient donc que les parents prennent l'initiative de faire examiner périodiquement la dentition de leurs enfants afin de prévenir les maladies des dents et des gencives, ainsi que toute autre maladie causée par une mauvaise hygiène de la bouche. Autant que possible, la visite chez le dentiste devrait avoir lieu avant le début de l'année scolaire afin d'éviter le plus d'absences possible durant la période des cours.

RÔLE DE L'ÉTAT

Pour sa part, l'Etat est bien conscient de l'immensité des besoins dentaires des jeunes Québécois et intensifie continuellement son programme d'hygiène dentaire publique. Le ministère de la Santé du Québec compte, parmi ses services, une division spécialement consacrée à l'hygiène dentaire. Le Dr L.-J. Bonneau, directeur, est secondé par six dentistes hygiénistes régionaux, un conseiller technique en fluoruration, quatre dentistes

propagandistes, 31 dentistes cliniciens à temps complet et 19 à temps partiel. Toutes les activités de ce personnel convergent vers un même but, tout en utilisant différents canaux, soit l'éducation, la prévention, la correction et la recherche.

L'enseignement de l'hygiène dentaire se fait à tous les niveaux des cours primaire et secondaire. Les dentistes du ministère donnent annuellement de nombreuses conférences dans les écoles. Cet enseignement collectif est ensuite complété par les conseils individuels donnés lors des examens dentaires faits à l'école. A la suite de ces examens, les parents reçoivent une description écrite de la condition dentaire de leurs enfants et des indications de correction appropriée. L'éducation se fait également au niveau des personnes pouvant retransmettre les notions d'hygiène dentaire. Des cours sont ainsi organisés dans les écoles d'infirmières, les écoles normales, les instituts familiaux et autres maisons d'enseignement.

FLUORURATION

Actuellement, la prévention des maux dentaires se fait surtout individuellement par la prophylaxie ou nettoyage des dents et collectivement, mais dans certaines localités seulement, par la fluoruration de l'eau potable. Cette dernière mesure a permis de réduire l'incidence de la carie (Suite à la page 16)

Billet

La maison

Avez-vous déjà réfléchi, chers lecteurs et lectrices sur ce que contient de profond, de prenant et d'émouvant aussi ce mot mille fois répété et qui dit des choses, qui atteignent à la fois l'âme et le cœur?

Dimanche après la messe, où allez-vous? A la maison. Et toi, l'écoulier, ta journée d'étude finie, où vas-tu? A la maison. Et vous, tous les travailleurs de tout âge, où trouvez-vous le re-

pos, le gîte, l'amour et la paix du cœur? Encore et toujours à la maison.

Je vous livre ce poème qui vous fera retracer derrière les murs et les fenêtres de votre maison, ce qu'elle a d'humain, pour vous attacher à elle et pour pleurer le jour où vous la quitterez. Elle a de ces secrets qui s'inscrivent dans nos âmes et nous forcent à l'aimer.

Marie Dupuis

Voici le poème "LA MAISON"

La vie, hélas! ne lui fut pas toujours légère.
Comme les paysans que le grand âge tord,
La maison a souffert ennuis, deuils, et misères,
Tant et tant, que, peut-être, elle pense à la mort.

Elle a pâti du vent, des frimas, de la neige,
Plus d'une fois, les jours de gros temps, elle a dû
Pour ne pas s'effondrer sur ceux qu'elle protège,
S'enraciner au sol d'un effort éperdu.

Puis elle a pris sa part des mauvaises années,
Quand le soleil est avare et que la glèbe ment,
Quand l'été furieux brûle l'herbe fanée
Et que les prés jaunissent se meurent lentement;

La veille des moissons, lorsque les blés murs penchent,
Maintes fois elle a vu le ciel crouler sur eux
Et tuer lâchement, avec ses pierres blanches
Les épis qui riaient sous le soleil heureux!

Et des peines encore pires lui sont venues
De ceux des siens qu'elle a vu partir sans retour,
Et dont les pas amis et dont les voix connues
Ne font plus le bruit cher qu'ils faisaient tous les jours.

La maison a souffert... Mais les chagrins et l'âge
Ont mis en elle un charme émouvant et sacré;
On ne sait quoi d'humain respire en son visage;
Et ses yeux semblent bleus d'avoir souvent pleuré.

Louis Mercier

(Le poème de la Maison)

Gare aux produits de nettoyage!

Il est bon de se rappeler que les produits de nettoyage liquides ou autres sont souvent extrêmement toxiques, et qu'il faut suivre fidèlement le mode d'emploi indiqué. Mieux vaut porter des gants de caoutchouc car certaines substances sont absorbées par les pores de la peau. Il faut toujours éviter d'en respirer l'odeur.

Ne tentez jamais de mélanger, à la maison, des liquides pour le nettoyage à sec. Même si le produit final n'est pas inflammable, certains des ingrédients qui entrent dans ces préparations pourraient faire explosion au contact de d'autres éléments, avant que la dilution ne soit complète. Il existe aussi un danger grave pour quiconque respire les gaz toxiques qui s'en dégagent.

On trouve parfois de la tétrachlorure de carbone dans les préparations commerciales pour enlever les taches, et il se trouve encore des gens qui l'emploient pour les nettoyages difficiles.

Le tétrachlorure de carbone est une substance tellement dangereuse qu'on ne devrait JAMAIS l'employer, ni même le conserver à la maison. Quatre fois plus toxique que l'oxyde de carbone, il pénètre dans l'organisme par les poumons ou par les pores de la peau et cause un dommage irréparable au foie et au rein. Même une faible quantité suffit pour tuer une personne qui y serait particulièrement sensible ou qui aurait auparavant absorbé de l'alcool.

Le benzène ou benzol est volatil, inflammable et toxique. On le trouve dans les préparations commerciales pour enlever les taches ou la peinture, et dans les colles plastiques. Une exposition prolongée à l'odeur du benzène peut être mortelle, car il endommage le mécanisme qui fabrique le sang, causant une anémie pernicieuse. Même en petites quantités, il produit une sensation de fatigue, des maux de tête, des étourdissements et des nausées.

VOUS
POUEZ
COMBATTRE

L'EMBOINPOINT

L'embonpoint est souvent dû à une mauvaise élimination des déchets, par manque d'activités physiques adéquates ou par suite d'habitudes alimentaires défectueuses. Dans ce cas, le Thé des Carmélites se montre utile. Grâce à son action éliminatoire, diurétique et légèrement laxative, ce remède active et facilite l'assimilation des aliments et aide à l'élimination des déchets, sans déprimer l'organisme.

Le Thé des Carmélites est exclusivement composé de plantes médicinales récoltées sous la surveillance d'experts et il est vendu en pharmacie.

le
Thé des
Carmélites

Dactylographie

Les doigts sur la même rangée

Les professeurs et les débutants en dactylographie se demandent souvent quel doigt est le meilleur. Frère Albert St-Yves, c.s.c., auteur et spécialiste, affirme que la position des doigts sur la même rangée (ASDF JKL;) est seule naturelle, facile, rapide, parce que les doigts montent plus rapidement qu'ils descendent.

Avec la position sur deux rangées (AWEF JIO); les doigts tapent presque horizontalement, ou poussent sur les touches, ce qui demande plus d'effort et donne une impression moins nette et moins uniforme. Avec ce doigt les muscles et les nerfs s'étièrent beaucoup en sens contraire pour atteindre les touches du bas, ce qui augmente la fatigue. Il déconseille ce mauvais doigt même aux jeunes, qui en souffriront davantage plus tard lorsqu'ils auront les doigts moins souples.

L'enfant...

(Suite de la page 15)

rie dentaire dans une proportion de 60 à 65%, dans les 36 municipalités où l'on utilise ce procédé. Une étude-pilote sur l'application topique de fluor est actuellement en cours dans trois villes de la province, Jonquière, Kénogami et Arvida.

Bien que le personnel de la Division d'hygiène dentaire est surtout orienté vers l'éducation et la prévention, la correction ou le traitement n'en sont pas pour cela négligés, à preuve les 11,858 obturations et les 35,877 extractions faites en 1965. Il faut toutefois souligner que tous les dentistes tentent l'impossible pour protéger et conserver la molaire de six ans que l'on considère comme le pilier de toute la denture permanente.

Au moyen de statistiques et des observations complètes à la division de l'hygiène dentaire, le ministère peut orienter son programme d'hygiène dentaire publique en fonction des besoins spécifiques de la jeunesse qué-

bécoise. C'est une grave situation que le ministère de la Santé cherche constamment à améliorer. C'est pourquoi, alors que la rentrée des classes approche, il est fondamental d'insister sur l'importance d'une bonne denture auprès des enfants. Il faut qu'ils comprennent qu'ils doivent collaborer avec leurs parents, les dentistes et les éducateurs en hygiène dentaire afin que le programme établi au niveau scolaire porte tous ses fruits.

L'agriculture...

(Suite de la page 2)

dont les récoltes ont été partiellement détruites et fortement avariées les 15 et 17 juin et le 28 juillet dernier, par des tempêtes de grêle. Le ministre Vincent explique que l'aide se limite à \$1 du boisseau avec maximum de 200 boisseaux à l'acre et les chèques seront distribués aux cultivateurs-pomiculteurs des comtés les plus touchés par les intempéries, soit ceux de Rouville, Shefford, Missisquoi, Huntingdon, Bagot, St-Hyacinthe. Le ministère doit indiquer sous peu un centre de réception où les pomiculteurs devront livrer les boisseaux de pommes avariées. Ainsi, sur le marché domestique, la qualité des pommes demeurera excellente et les fruits avariés obtiendront une compensation financière. Il appert que les vergers ont été endommagés en certains endroits dans une proportion de 50 p. c. Les pommes avariées seront acheminées par la coopérative fédérée vers des usines de transformation, en province, en Ontario et aux États-Unis.

DANS BRÔME

Le district de Qustin, comté de Brome, deviendra un nouveau centre de promotion agricole puisque MM. Douglas Graham Hamilton et Ruby Oxner, de Montréal, viennent d'obtenir de Québec les lettres patentes les autorisant à exploiter et administrer des fermes dans ce district, sous la raison sociale de "Austin Bay Farms, Ltd" et que les promoteurs miseront \$40,000 en capitaux pour aborder l'exploitation.

GRANDE VENTE D'OUVERTURE D'UNE NOUVELLE SUCCURSALE A MONTREAL

SCHAEFER Ltée, 1494 est, rue Ontario, Montréal - Tél. 522-3332

Sac de couchage, fond imperméabilisé, 60 x 72 pcs, \$4.98.
Chemise en flanelle plaid, 2 à 7 ans, .98c. chacune, 8 à 18 ans \$1.49.
Gilet manches longues, en tricot de coton rayé (3 à 6 X second .48c.) 3 à 12 ans .67c. ch.
Pantalon court ou long de 3 à 6X, .67c. ch.
Pantalons et jupes pour dames, 8 à 16 ans, en chino et toile, .88c. ch.
Blouses pour fillettes, en coton, 2 à 6 ans, .57c.
Robes pour fillettes, en taffetas carrelé, de 8 à 12 ans, \$1.19.
Patron "Advance" .20c. chacun - 10 pour \$1.50.
(Donnez le style et la grandeur pour hommes, femmes et enfants).
Revoluer, 22 cap. un coup, \$2.89 - 5 coups, \$7.89.
Coupons à l'épreuve du feu pour fabriquer mitaines et poignées pour poêle, 10 morceaux pour .50c.
Coupons élastique à gaines, 10 pour .25c.
Boutons assortis, 800 pour .59.
Couverture de laine pour autos "mal teint" pour chalet, 55 x 62" pour .78c. ch.
Tricot de coton en lisières très longues, 20 lb à .10c. la lb (\$2.00), Bouts de 1 - 2 verges.
Coupons tricot de coton et laine pour gilet, 5 lb pour \$1.75 - poignets, 5 lb \$1.00.
Coupons de fourrure \$1.25 lb - Lisières .55c. lb.
Épingles droites en acier inoxydable (1/4 lb pour .33c. - 1 lb (800) pour .99c.
Garniture de coton pour rideaux, 36 vg. pour .44c.
Dentelle de nylon, 1/2 à 3/4 pcs, 10 vg. pour .37c.
Doublure à robe, 54 pc., .37c. la vg. (mal teint .19c. la vg.).
Satin piqué .75c. lb.
Dentelle de coton brodé, 1 pc., blanche, bleue et rouge, 10 vg. 67c.

Frison de coton, 2 pcs de large, vert, etc. 5 vg. .44c.
Dentelle de nylon, brodée, bleue, blanche, rose, 5 vg. .44c. - 40 vg. pour \$1.00.
Pure soie imprimée, orange, bleu, rouge, vert et brun, .77c. la vg. (45 pc.).
Brocart Térylène pour robe soignée, gris pâle, chartreuse, aqua, beige, etc. 54 pc., \$1.49 la vg.
La mé Brocart Gold, 36", \$2.25 la vg.
Bengaline imperméable, rouge, aviateur et brun, 36 pc., .77c. la vg.
Serviettes de 30 x 22", motif gai, .49c. ch.
Couverture de chenille fleurie pour lit simple ou double, \$3.77.
Chiffon infroissable beige, bleu, vert, 3 vg. \$1.00.
Peau de soie rouge, vert, etc. 36 pc., .49c. la vg.
Ratine imprimée et unie, 37pc. \$1.07 la vg.
Boucles à recouvrir (Prims) 3/4 et 1 pc. .10c.
Roulettes de bials de coton de 50 vg., .33c.
Ruban de satin pour border couvertures, 6 pc., 10 vg. .44c.
Petite serviette, 20 x 33, avec motifs, chien, fleur et coq, en ratine, 3 pour \$1.00 ou \$3.50 la douzaine.
Ruban cordé 1 à 1 1/2 pc., .10c. la vg. ou 10 vg. pour .67c.
Nylon piqué pour parkas, 1.40 lb (1/4 à 1 vg. .50 lb).
Corde à garniture 1/4" .05c. vg (Brade de soie)
Coton Drill blanc pour pointes, 45" large, .62c. vg.
Bas de nylon, 1ère qualité, .29c. paire.
Coton ou flanelle blanche, 25 vg., \$3.77.
Dentelle de coton à garniture de rideaux et tabliers, 3 rouleaux de 12 vg. ou 36 vg. d'une couleur .75c. les trente-six verges, choix de 6 couleurs.
Dentelle en coton blanc, jaune, lilas, vert, etc. 12 vg. \$1.00.

Dentelle mélangée, 50 vg. .59c.
Corde de coton blanche pour tout usage, 470 vg., .69c.
Corde 3/16 avec broche insérée métallique 12 vg. ou 5/16 avec 2 broches pour corde à linge, .20c. la vg.
Nylon à tricoter 5 lb. .90c.
Nylon à tricoter, 15 deniers blanc .75c. ou en couleur \$1.25 lb.
Jersey à tisser, de soie, 25 lb. \$4.77 (dépot \$2.00 avec commande).
Fil à coudre CLARK en couleurs, 80 vg. .44c. doz.
3,000 vg. 36 - 40 - 50, blanc et noir .79c. canelle.
Fil blanc et noir no 40 et 50, 100 vg., .47c. doz.
150 vg. no 50 mercerisé, .85c. doz.
No 10, bobine de 200 vg., .22c. ch. ou \$2.00 doz.
200 vg. blanc et noir, 36 - 40 - 50, .87c. doz.
1,000 vg. sur canelle de bois no 36 - 40 - 50, .44c. canelle.
Polyon ou laine, 2 et 3 plis, .98c. lb. ou \$65.00 le 100 lb.
8 patrons avec instructions et aiguille à tricoter en aluminium le tout .50c.
Épingles droites, 80 pour .09c. ou .45c. pour 12 cartes.
Fil à tisser naturel et couleur, .79c. lb.
Jute à draperies 36', 18 teintes, unie, rayée et motifs, .79c. la vg.
Coton à drap, 82', naturel, .88c. la vg. ou 10 vg. pour \$8.49.
Peinture blanche, 2 gallons \$5.98, Latex ou Email.
Tube de couleurs .39c. ou 3 pour \$1.00.

Catalogue au complet, avec fil à tisser .25c. - envoyer échantillons avec .10c. pour frais de mailing; envoyez dépot \$1.00, balance C.O.D. - Toute commande postale remplit le même jour. 100% remboursement. Devenez propriétaire de ce genre de commerce pour \$150.00.

Mme I. SCHAEFER Ltée, 317, rue Hériot, Drummondville, Qué.

LES FILMS A L'AFFICHE DE LA TV DU 2 AU 9 OCTOBRE 1966

MONTREAL Canal 2 - CBFT

OTTAWA Canal 9 - CBOFT

DIMANCHE, 2 OCTOBRE

11h.30 - A CHACUN SON PARADIS: Fr. R. 1957. Documentaire de L. Emmer et R. Enrico. - Les moeurs de diverses peuplades primitives à travers le monde. - Intéressant et instructif. - Indigènes en tenues réduites. Adultes. (64)

LUNDI, 3 OCTOBRE

11h.30 - LA GUERRE DES GAUCHOS: Arg. 1942. Drame épique de L. Demare avec Enrique Nulno et Francisco Petrone. - Un officier, fait prisonnier par des rebelles, se joint bientôt à leur cause. - Emphatique. - Scènes dures. Adultes et adolescents. (64)

MARDI, 4 OCTOBRE

11h.30 - AIDA: R. 1953. Adaptation de l'opéra de Verdi réalisée par C. Fracassi avec Sophia Loren et Lois Maxwell. - Les amours d'une esclave éthiopienne et d'un officier égyptien. - Curieux mélange d'opéra et d'effets cinématographiques. Interprétation musicale de grande classe. Adultes.

11h.35 - LE PETIT SOLDAT: Fr. 1961.

Drame psychologique. - Un déserteur qui travaille pour une organisation terroriste est capturé par des rivaux. - Désinvolte. - Liberté de moeurs. Scènes de torture. Adultes, des réserves. (65)

MERCREDI, 5 OCTOBRE

11h.30 - IL ETAIT TROIS FLIBUSTIERS: R. 1962. Comédie de Reno avec Channing Pollock et Anna-Maria Pierangeli. - Trois pirates d'occasion décident de s'emparer d'un trésor. - Parodie amusante. - Adultes et adolescents (63)

8h.30 - COIFFEUR POUR DAMES: Fr. 1952. Comédie de J. Boyer avec Fernandel et Blanchette Brunoy. - Un tondeur de moutons devient coiffeur pour

dames aux Champs-Élysées. - Mauvais goût. - Propos risqués. Scènes d'adultères. Adultes, des réserves. (61)

JEUDI, 6 OCTOBRE

11h.30 - LA MURAILLE DE FEU: R. 1957. Film d'aventures. - Des intrigues amoureuses retardent la prise de Jérusalem par les Croisés. - Scènes délicates. Adultes. (59)

VENDREDI, 7 OCTOBRE

8h.30 - LES GROS BRAS: Fr. 1964. Comédie bouffe. - Deux amis sont mêlés malgré eux au vol d'un bijou. Départ laborieux. Nombreux gags. Divertissant. - Situations légères. Adultes. (65)

11h.35 - LES ARRIVISTES: Fr. 1960. Drame de L. Daguin avec Jean-Claude Pascal et Madeleine Robinson. - Les machinations d'un ex-officier et d'une servante qui veulent mettre la main sur une fortune. - Soigné mais froid. - Vie libertine. Adultes, de nettes réserves. (61)

SAMEDI, 8 OCTOBRE

5h. - NATHALIE, AGENT SECRET: Fr. 1959. Comédie policière de H. Decoin avec Martine Carol et Félix Marten. - Un mannequin de haute couture est soupçonné d'espionnage. - Scénario habilement agencé. Réalisation honnête. Interprétation soignée. - Scènes suggestives. Tenues osées. Adultes, de nettes réserves. (60)

8h.30 - LES FEMMES DU GENERAL: G.B. 1962. Comédie dramatique. - Un général à la retraite se laisse aller à des amours faciles. - Mélange d'humour et d'amertume. Attachant. Légère de moeurs. Pessimisme. Adultes, des réserves. (62)

MONTREAL Canal 10 - CFTM-TV

DIMANCHE, 2 OCTOBRE

2h.30 - CONTRE LA LOI: R. 1950. Drame policier. - Un jeune homme, faussement accusé de meurtre, est emprisonné. - Comportement cynique de certains personnages. Adultes.

7h. - IMPASSE MAUDITE: E.U. 1950. Film de gangsters. - Le médecin d'une bande de gangsters se sauve avec un important butin. - Situation irrégu-

lière. Milieu malsain. Adultes, des réserves.

11h.10 - LES VOYAGES DESULLIVAN: E.U. 1951. Comédie de P. Sturges avec Joel Mac Crae et Veronica Lake. - Pour étudier la misère de plus près, un cinéaste se déguise en clochard. - Excellente comédie. - Critique de la société. Adultes (57)

LUNDI, 3 OCTOBRE

2h.30 - LA BELLE ET LA BÊTE: Fr. 1946. Conte de J. Cocteau avec Josette Day et Jean Marais. - Une jeune fille éprouve de la pitié, puis de l'amour pour un monstre qui se transforme en prince charmant. - Adultes et Adolescents. (65)

11h.10 - EN ROUTE VERS L'ALASKA: E.U. 1945. Comédie burlesque de H. Walker avec Bob Hope et Bing Crosby. - Deux gais lurons disputent à deux redoutables bandits les plans d'une mine d'or. - Film plein d'entrain. Excellents gags. - Situations et dialogues scabreux. Adultes, des réserves.

MARDI, 4 OCTOBRE

2h.30 - PROFESSEUR SCHNOCK: E.U. 1938. Comédie. - Croyant pouvoir revivre l'histoire tragique de deux amants antiques, un égyptologue est lancé dans une aventure. - Adultes et adolescents. (65)

11h.10 - MONTE CASSINO: R. 1948. Drame de guerre. - Constitution de la bataille qui se livra autour de l'abbaye du Mont-Cassin. - Vigoureux réquisitoire contre la guerre. Adultes et adolescents.

MERCREDI, 5 OCTOBRE

2h.30 - LES COLLEGIENNES: Fr. 1957. Comédie d'A. Hunebelle avec Marie-Hélène Arnaud et Gaby Morlay. - Les menus méfaits et les réveries sentimentales de jeunes collégiennes. - Assez intéressant. - Élément anti-éducatif. Adultes. (58)

11h.10 - BONNE D'ENFANT MALGRE LUI: E.U. 1949. Comédie de S. Lanfield avec Bob Hope et Lucille Ball. - Un "book-maker" accepte la garde d'une enfant laissée en garantie pour une dette de jeu. - Banal dans l'ensemble. - Milieu interlope. Adultes.

JEUDI, 6 OCTOBRE

2h.30 - LE ROI DU BLA-BLA-BLA: Fr. 1950. Comédie. - Un honnête came-

lot est pris pour le chef d'une bande de gangsters. - Bons gags. Quelques éléments répréhensibles. Adultes.

8h.30 - EN PLEIN CHIRAGE: Fr. 1961. Comédie policière de G. Lautner avec Félix Marten et Martine Carol. - Un jeune couple se lance à la recherche d'un disparu. - Alerie. Humour noir agréable. - Attitudes et propos libres. Adultes, des réserves. (62)

2h.30 - O SOLE MIO: R. 1945. Drame de la résistance. - Durant la dernière guerre, un chanteur italien, résistant, passe des messages à la radio. - Sujet rebattu. - Adultes et adolescents. (60)

7h.30 - PIERGE A MINUIT: E.U. 1960. Drame policier. - L'épouse d'un financier reçoit de mystérieuses menaces de mort. - Nombreux rebondissements. - Atmosphère d'angoisse. Adultes. (60)

3h. - LES YEUX DE LA NUIT: E.U. 1948. Drame psychologique. - Un homme étrange prédit plusieurs morts, dont celle d'une jeune fille qui aura finalement seule la vie sauve. - Scénario ingénieux. - Adultes.

8h.30 - PRISONNIER DU PASSE: E.U. 1945. Drame sentimental de M. Le Roy avec Greer Garson et Ronald Colman. - Une jeune femme s'engage chez son mari devenu amnésique à la suite d'un accident. - Réalisation soignée. - Fidélité conjugale. Adultes et adolescents. (62)

11h. - UNE FEMME JALOUSE: E.-U. 1938. Comédie dramatique avec Franchot Tone et Maureen O'Sullivan. - Une femme frivole est cause de nombreux ennuis pour son mari chrudrien. - Divorce et remariage. Adultes, de nettes réserves.

11h. - LE GÉNÉRAL DES DAMNES: E.-U. 1951. Film d'espionnage. - Des Allemands anti-nazis espionnent au service des Américains. - Sujet délicat traité avec habileté. - Situations complexes. Adultes.

MERCREDI, 5 OCTOBRE

8 h. 30 - COIFFEUR POUR DAMES: Voir canal 2, mercredi 5 octobre, 8 h. 30.

JEUDI, 6 OCTOBRE

11 h. - VALET DE COEUR: E.-U. 1938. Comédie de W. Van Dyke avec Jean Harlow et Robert Taylor. - Chassé du foyer familial, un jeune homme devient maître d'hôtel. - Intéret relatif. - Adultes et adolescents.

VENDREDI, 7 OCTOBRE

8 h. 30 - LES GROS BRAS: Voir canal 2, vendredi 7 octobre, 8 h. 30.

SAMEDI, 8 OCTOBRE

4 h. - L'ATTAQUE DE FORT DOUGLAS: E.-U. 1955. Film d'aventures. - Un jeune artiste parvient à enrayer la guerre entre Blancs et Indiens. - Éléments positifs. Passages délicats. Adultes.

8 h. 30 - LES FEMMES DU GENERAL: Voir canal 2, samedi 8 octobre, 8 h. 30.

TROIS-RIVIERES

Canal 13 - CKTM-TV

LUNDI, 3 OCTOBRE

1 h. 15 - LES CONQUÉRANTS DU PACIFIQUE: Esp. 1963. Film d'aventures. - Les aventures de Balboa qui découvrit l'Océan Pacifique. - Assez intéressant. - Tous.

MARDI, 4 OCTOBRE

6 h. - CHERCHEURS D'OR: E.-U. 1946. Comédie. - Trois vagabonds délivrent un jeune couple de l'emprise de gangsters. - Comique burlesque. - Adultes et adolescents.

MERCREDI, 5 OCTOBRE

8 h. 30 - COIFFEUR POUR DAMES: Voir canal 2, mercredi 5 octobre, 8 h. 30.

JEUDI, 6 OCTOBRE

11 h. 30 - ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES: E.-U. 1944. Comédie. - Un critique dramatique découvre que sa famille est composée de fous meurtriers. - Rythme et mouvement. - Adultes.

VENDREDI, 7 OCTOBRE

8 h. 30 - LES GROS BRAS: Voir canal 2, vendredi 7 octobre, 8 h. 30.
11 h. 30 - LES FOUS DU ROI: E.-U. 1950. Etude de moeurs. - Un homme bon et intègre est corrompu par la politique. - Film de classe. Mise en scène virile. - Thème très dur. Machiavélisme. Adultes, des réserves.

SAMEDI, 8 OCTOBRE

8 h. 30 - LES FEMMES DU GENERAL: Voir canal 2, samedi 8 octobre, 8 h. 30.
11 h. 30 - SANG ET OR: E.-U. 1948. - Drame sportif de R. Rossen avec Lili Palmer et John Garfield. - Un jeune boxeur tombe entre les mains de managers malhonnêtes. - Très mouvementé. Photographie originale. - Situation libre. Violences. Adultes.

ROUYN-NORANDA

Canal 4 - CKRN-TV

DIMANCHE, 2 OCTOBRE

11 h. 30 - A CHACUN SON PARADIS: Voir canal 2, dimanche 2 octobre, 11 h. 30.

LUNDI, 3 OCTOBRE

1 h. 30 - LA GUERRE DES GAUCHOS: Voir canal 2, lundi 3 octobre, 1 h. 30.

MARDI, 4 OCTOBRE

11 h. 35 - LE PETIT SOLDAT: Voir canal 2, mardi 4 octobre, 11 h. 35.

MERCREDI, 5 OCTOBRE

8 h. 30 - COIFFEUR POUR DAMES: Voir canal 2, mercredi 5 octobre, 8 h. 30.

JEUDI, 6 OCTOBRE

1 h. 30 - LA MURAILLE DE FEU: Voir canal 2, jeudi 6 octobre, 1 h. 30.

12 h. 05 - JE SERAI SEULE APRES MINUIT: Voir canal 2, jeudi 6 octobre, 12 h. 05.

VENDREDI, 7 OCTOBRE

8 h. 30 - LES GROS BRAS: Voir canal 2, vendredi 7 octobre, 8 h. 30.

11 h. 35 - LES ARRIVISTES: Voir canal 2, vendredi 7 octobre, 11 h. 35.

SAMEDI, 8 OCTOBRE

8 h. 30 - LES FEMMES DU GENERAL: Voir canal 2, samedi 8 octobre, 8 h. 30.

11 h. 30 - LA REINE DE SABA: Voir canal 2, samedi 8 octobre, 11 h. 30.

ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum \$2.00. Titre en 8 points noirs capital: \$2.00. Annonces classées commerciales (avec ou sans cadre): 70 cents la ligne agate. CASE: 50 cents.

RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. DONNEZ CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.

Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSEES LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal, Qué.
Tél.: 288-4285

AGENTS DEMANDES

BONS revenus, vendant vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1934. Echantillons attrayants se vendant facilement. Plein temps ou partiel. Bonnes commissions, bas prix, complets bonis gratuits. Expérience non requise. Ecrivez pour échantillons. DAVENTRY TAILORS, DEPT T, CASIER 3014, MONTREAL.

COMMENCEZ COMMERCER A CREDIT. Votre propre patron. Des centaines de représentants font \$100, à \$300, par semaine. Stock, équipement à crédit. Expérience non nécessaire. Plaisant, profitable. Ecrivez: Produits Paula, 21 St-Paul Est, Montréal.

REVENU supplémentaire! Venez nos vêtements sur mesures. Garantis par une maison des plus réputées. Habits gratuits. Instructions faciles. Nécessaire de vente gratuits. Ecrivez à: RIDEAU TAILORING, CASIER 128, STATION "N", MONTREAL.

ENVISAGEZ l'avenir avec optimisme! Possédez votre propre commerce de produits pour la maison. La plus haute commission. Bon, période d'essai. Pour détails: FAMILIE, 1600 DE L'ORMIER, MONTREAL, QUE.

AGUISAGE

CULTIVATEURS - Chaque lame de "clippers" pour vaches, moutons, aguisée sur machine diamantée, coupe plus longtemps - 75c. set. Nous réparons correctement votre tondeuse électrique Stewart lorsque nécessaire. Charge raisonnable, ouvrage rapide, retour rapide. Fermez, ne confiez pas vos réparations et aguisage à tout hasard; méfiez-vous des démolisseurs. Seul Atelier Stewart à Pierreville. Entière satisfaction adressant ATTELIER REPARATION STEWART ENR., ELECTRIQUE OFFICE 156, PIERREVILLE, CTE YAMASKA.

FAITES aguiser vos lames de clipper à vaches, moutons, par une maison responsable qui vous offre un aguisage garanti à l'huile, 75c. set. Nous possédons un outillage ultra-moderne pour la réparation de clipper électriques, avec 10% d'escompte; ouvrage garanti. S'adresser: LA MAISON D'AGUISAGE STEWART, CASIER POSTAL 24, SOREL, QUE.

AGUISONS lames, clipper, vaches, moutons, huile 50c. set, garanti tout de votre troupeau. Nous avons un département spécial pour réparation tondeuses, vente de morceaux. Ouvrage garanti. S'adresser: STATION D'AGUISAGE STEWART, 230 PRINCE, SOREL.

AGUISAGE, Réparation Stewart, clipper d'animaux, barbiers, 75c. set, coupe durable à chaque set. Véritable usine reconnue pour la réparation, l'aguisage défiant toute compétition; personnel expert, ouvrage garanti, service rapide. Attention aux imitateurs, nous avons une seule adresse pour Pierreville et la province. Adressez: L'USINE D'AGUISAGE STEWART, DEPT. 104, PIERREVILLE, CTE YAMASKA, QUE.

MESSEURS, confiez-nous vos lames de "Clippers". Aguisage à l'huile, ouvrage garanti, \$1.00 le set. Anciennement du "Château de Blois". Nouvelle adresse: EMILE BOLDUC, 555 RUE DES FORGES, TROIS-RIVIERES.

CULTIVATEURS, aguisons lames clipper Stewart, Oster, vaches, moutons, 75c. huile. Réparons tondeuses défectueuses. Ouvrage garanti, retour même jour. S'adresser: STATION SUNBEAM, CASE POSTALE 245, SOREL.

CONFIEZ-NOUS votre aguisage, lames, clipper, vaches, moutons. Aguisage garanti 75c. set d'après le tout nouveau procédé '66. Première amélioration vraiment marquante dans l'aguisage. Réparons clipper électriques Stewart avec graissage complet (gratuit). Une seule adresse à Sorel. CENTRE D'AGUISAGE (REPARATION) STEWART, 134 LIMOGES, SOREL.

ANIMAUX A VENDRE

TAURES et vaches Holstein, pur-sang ou croisées, venant de l'Ontario, venant septembre et octobre. Certificats de santé fournis. Bonnes conditions. CHOUINARD & FRERES, STE-FLAVIE CTE MATANE, Tél: 775-7018.

PICARD ANIMAUX MORTS

Défiens toute compétition

Nous achetons les animaux morts ou vivants et nous offrons un bon prix. Nous détenons un permis du gouvernement. Nous allons chercher les animaux à 30 ou 35 milles de St-Hyacinthe. A. PICARD ENR., Entrepôt dans le 4ème Rang. STE-ROSALIE, ST-HYACINTHE.

Téléphonez

(charges reversées)

773-2939

Succursale

Ste-Sabine

Tél.: N.D. de

Stanbridge

296-4403

ANIMAUX A VENDRE

Le seul commerçant de la province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 35 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de vaches Holstein pur-sang, classées et croisées. Conditions de paiements et échanges acceptées. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY,
LES FERMES DUBOIS,
54 COTE SUD, STE-THERESE DE
BLAINVILLE,
TEL: 435-0220.

LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUEBEC DE VACHES EPROUVÉES

VACHES laitières, fraîches, claires de tous tests, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. Si désiré, nous avons un plan de finance applicable dans un rayon de 50 milles. S'adresser de préférence le JEUDI à ODILAS et JACQUES GOYER, 69 GRANDE COTE, ST-EUSTACHE, TEL: 473-7702 ou 473-3475.

VACHES et taures Holstein venant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, STE-JULIE, CTE VERCHERES. TEL: 649-1169.

VACHES et taures, fraîches vaches ou venant en tout temps. PAUL-EMILE TRUDEAU, RANG DULAC, BOUCHERVILLE. TEL: 655-5741

VACHES laitières Holstein, croisées ou pur-sang, venant en tout temps, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario et non des encans. Certificat de santé fourni. Livraison gratuite par camion. Jusqu'à 3 ans pour payer. ROBERT DE GRANDPRE, 832 GRENDE COTE, BERTHIER, CTE BERTHIER, TEL: 836-4809.

HOLSTEIN

TAURES et vaches pur-sang ou croisées, venant de septembre à décembre. S'adresser: PHILIPPE CARRIER, PINTENDRE, LEVIS, P. QUE.

POLLED HEREFORD

TAUREAUX et génisses, 7 à 8 mois, enregistrés, lignée 100% sans cornes, de Gold Mines 26, U.S.A. - Qualifiés pour octroi du gouvernement. EDDY DIAMOND, 461 NOTRE-DAME, LOUVEVILLE. - Tél: CA. 8-4022.

20 VACHES Hereford avec veaux, passées à l'épreuve du sang. Certificats fournis. Taureau Hereford, 2 ans. JEAN-MARC LEBLANC, ST-SYLVRE VILLAGE, NICOLET. Tél: 23-S-1. HEREFORD - Très belles taures et jeunes vaches, avec ou sans veau, enregistrées. CONRAD BRETON, R.R. 2, VICTORIAVILLE, CTE ARTHABASCA.

TRUÉS de choix, enregistrées, en gestation et sur le point de mettre bas. Landrace, Yorkshire, Lacombe, English Large White, Tamworth, Iybrides Tachetés Bleus. Verrats prêts pour le service. Jeunes porcs. Hampshire, English Large Black, TWEDDIE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts et vivants, offrons le meilleur prix pour vaches et chevaux. Permis du gouvernement. Alons distance 30-35 milles de St-Hyacinthe. J. Y. COUTURE ENR., STE-CECILE DE MILTON. TELEPHONEZ: GRANBY, 378-8132 (charges reversées).

A VENDRE DIVERS

**B éton
E tanche
A rmé
U nique
D urable
R emarqué
Y ...est un peu là !**

Diam. - 14-16-18-20-24

Peinture EPOXY anti-acide.

SILOS BEAUDRY

St-Marc, Cte de Verchères.

514-584-2348

FOIN de luzerne trèfle et mil, 4,000 balles, foin de mil, 2,000 balles, de première qualité, conditionné, à vendre. ROGER et RAYMOND PROULET, PORT ST-FRANCOIS, CTE NICOLET. Tél: 293-5272.

MANTEAU de chat sauvage rasé, grandeur 14 ans, très propre. MME GEORGES BEAUCHEMIN, 100 RANG des 24, BELOIL. Tél: 467-5057.

BOIS de char pour construction. Madriers 1 3/4 x 6 x 9 pieds de longueur, \$50.00 du mille. Planches emboutées 1" x 6" de 10 à 16 pieds de longueur, \$50.00 - H. RIENDEAU, 2761 rue ST-CHARLES, POINTE ST-CHARLES, MONTREAL 22, TEL: 932-9144.

A VENDRE 3,000 balles de foin et 500 balles de paille. S'adresser à: 15,578 BOUL. GOUIN EST, RIVIERE-DES-PRAIRIES.

BOIS USAGÉ BOIS DE CHARS

ACHETEZ DU BOIS DE CHARS PLANCHES emb. 1" x 6" x 8'10" à \$50.00 du mille. Madriers emb. 1 3/4" x 2 1/2" largeur 5" à 9" longueur 9' à \$50.00 du mille. Mise de côté et plans de finance à long terme. MAGNAN LUMBER CO. INC., 2461 RUE MANUFACTURES, POINTE-ST-CHARLES, MONTREAL 22, TEL: 933-4289.

COMMERCE A VENDRE

LAC avec restaurant, salle de danse, camp d'été, terrain de camping 70 arpents, 2 terres de 65 et 68 arpents, avec ou sans rouler. Conditions faciles. Cause: maladie. V. GIGERIE, ST-BARTHELEMY, CTE BERTHIER. Tél: 885-3329.

ENCANS PUBLICS

VENTE PAR ENCAN Jeudi le 6 octobre 1966, à 1 hre p.m. précise, chez M. HERMANN PEPIN, de Warwick.

La Ferme est située le long de la voie ferrée entre Warwick et Victoriaville, ancienne ferme de Philippe Pepin, lauréat de la médaille d'Or. Sera vendu un troupeau Holstein de choix, 40 bêtes dont 18 vaches, 3 sont classées Très Bonnes, 1 taureau de 3 ans classé Très Bon, 1 taureau de 8 mois, 20 belles taures de 3 mois à 2 ans, dont 10 saillies pour veier au cours de l'hiver. Le troupeau est sous contrôle R.O.P. et le B.C.A. moyen du troupeau est de 120% pour le lait et gras. Toutes les bêtes sont enregistrées et les taures sont toutes qualifiées pour l'octroi du ministère de l'Agriculture. Raison de la vente: les baisses sont passées au feu. On vendra aussi tout le roulant de la ferme.

Tracteur Oliver No 70, faucheuse, râtelier, fendeur, charreuses, presse à foin, herres à disques. Toutes ces machines sont de marque Oliver. Epandeur à fumer McCormick, ensileur, herse à finir, trayeuse DeLaval, rapide, magnétique, 20 bidons, tondeuse électrique, 2 chariots à moulée, 1 chariot à pulpe de bettes et quantité d'autres articles, trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT. Les catalogues seront disponibles le jour de la vente ou en vous adressant au propriétaire M. Hermann Pepin, R.R. 1, Victoriaville.

GEORGE GOGGIN, Encanteur Bilingue Licencié de Plessisville, Tél: 362-2195

Propriétaire de la Ferme Barilée Enr.

LA VENTE ANNUELLE DU CLUB AYSRIERE

Mercredi le 5 octobre 1966, à 1 hre p.m. précise Sur le TERRAIN D'EXPOSITION, ORMSTOWN, QUE.

35 têtes d'animaux fraîchement vélées, choisies individuellement pour assurer la qualité nécessaire, incluant des filles de Hammonds Masterpiece, Alderwood Gaiety, Rottenrow Password, Burnside Realization, Clover Crest Pop, Timber Top Nick's Target.

UNE ATTRACTION SPECIALE DE 8 FEMELLES NATURELLEMENT SANS CORNES.

Pour le catalogue, écrire à: ROBERT E. NESS, Président, HOWICK, P. QUE.

ou: HENRY WILSON, Sec., FRANKLIN CENTRE, P. QUE.

ENCAN

Mercredi le 5 octobre 1966, à MIDI précis, à la Ferme de M. W.S. HAWKINS, à 4 milles à l'est de Hemmingford.

45 têtes d'animaux Holstein (vaccinées), 30 vaches laitières, 11 fraiches vélées, 8 devant veier en octobre et en novembre, 11 dues pour janvier et février, 17 taures de 1 à 2 ans et 1 taureau de 2 ans.

Tout l'équipement de la laiterie et les machines aratoires seront vendus. LYELL J. GRAHAM, Encanteur, ATHELSTAN, QUE. Tél.: HUNTINGDON 264-2289.

ENCAN pour M. EUSTACHE FOURNIER R.R. 13, entre Granby et Adamsville, ADAMSVILLE, QUE. JEUDI le 6 OCTOBRE 1966, à 1 hre p.m. précise.

Sera vendu: un très beau cheval blond pesant 1800 lb, avec attelage double et 36 têtes d'animaux croisés, toutes claires de test fédéral. Ce troupeau comprend 24 bonnes vaches à lait dont 5 fraiches vélées et les autres dues en tout temps de l'année; 11 taures de 2 1/2 ans, saillies et un taureau Holstein de 1 1/2 an (très bon reproducteur).

MACHINERIE Moulin à faucher Massey-Ferguson de 7 pl. avec attachements 3 pts, neuf; râtelier de côté; 2 voitures sur pneus sur pneus; banc de scie avec courroies; herse à ressorts, att. 3 pts; lieuse à grain; charrie à 2 roues avec att. 3 pts; arrache-patates; râtelier; charrie; cultivateur; rechargeuse; herse à roues et à finir; moulin à faucher pour chevaux; hache-légumes; moulin à faucher Ferguson, à tracteur; 2 engins stationnaires; monte-balles de 24 pl.; semeuse; charrie sulkey; trayeuse McCormick avec moteur, compresseur, pliage, 2 chaudières doubles et 1 simple; 12 bidons; 2 sleighs doubles; chargeur à foin; vis à grain de 20 pl.; 3,000 balles de très beau foin; automobile Chevrolet 1956 sedan, avec radio et beaucoup d'autres articles non énumérés ci-haut.

CAUSE DE L'ENCAN: LA FERME EST VENDUE. CONDITIONS SUR LES LIEUX.

Pour information ou demande de crédit, veuillez communiquer avec l'encanteur.

JULES COTE,

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ

1274 RUE SUD - COWANSVILLE, QUE.

Tél.: 263-0670 - 295-2130

VENTE PAR ENCAN Mercredi le 12 octobre 1966, à 10 heures a. m. précises, chez M. STANISLAS PANNETON, de TROIS-RIVIERES. (sur la rue Ste-Marguerite). Cette Ferme est connue sous le nom de Ferme VILLERAY.

M. Panneton a été le premier président canadien-français de l'Association Nationale Holstein et son troupeau doit être vendu à cause de l'expansion de la ville.

Sera vendu: 1 magnifique troupeau Holstein pur-sang enregistré, classé, contrôlé, de 55 bêtes dont 25 vaches, 13 fraiches vélées, 12 devant veier en octobre, la balance des taures sont dues en novembre, décembre et janvier; 1 jeune taure de 10 mois hautement qualifiée, 2 jeunes taureaux de 6 mois. Ne manquez pas une occasion semblable pour vous procurer des bêtes de votre choix. M. Panneton a élevé des vaches qui ont produit jusqu'à 180,000 lb de lait à vie. On vendra aussi dans l'avant-midi, tout le roulant de la ferme: 1 tracteur International no 300 avec tous ses accessoires; tracteur Ford 4000 complètement automatique avec pelle à fumer et chaine; presse à foin International no 46, conditionneur, faneur, faucheuse, semoir, lieuse à bled d'Inde, coupe-ensilage, épandeur à fumer. Toutes ces machines sont de marque International. Monte-balles, 2 wagons sur pneus, épandeur à chaux, sarcler à 2 rangs, 2 charreuses, 2 silos en bois, trayeuse, compresseur pour chambre froide, séparateur, tondeuse électrique, 12 bidons, lot de bois, très grande quantité d'outils de hangar et quantité d'autres articles trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT. Acceptons plan provincial pour acheteurs qualifiés.

Pour informations s'adresser à: l'Encanteur GEORGE GOGGIN, Encanteur Bilingue Licencié de Plessisville, Tél: 362-2195

Propriétaire de la Ferme Barilée Enr.

Des catalogues seront disponibles sur demande en vous adressant au propriétaire.

ENCAN

Sur la Ferme de M. GERARD GAGNON, Rang Petit Etang, LA PRESENTATION, Cte St-Hyacinthe, Vendredi le 7 octobre 1966, à 1 hre p.m. précise.

Sera Vendu: Un magnifique troupeau de 59 têtes d'animaux Holstein dont 40 pur-sang enregistrées avec papiers, toutes claires de test fédéral, vaccinées, certifiées, contrôlées et classées.

Ce troupeau de 40 têtes de pur-sang enregistrées et de 16 extra bonnes vaches pur-sang mais non-enregistrées comprend: 22 superbes vaches fraiches vélées avec veaux ou devant mettre bas d'ici 8 semaines; quantité de taures et vaches pur-sang, prêtes à veier et plusieurs très beaux sujets d'élevage.

CECI EST LE TROUPEAU COMPLET DE M. GAGNON.

EQUIPEMENT LAITIER Bassin réfrigérant Esco d'une capacité de 45 bidons, comme neuf; trayeuse Choro-Boy avec moteur, compresseur, pliage et 4 chaudières neuves; réservoirs à eau chaude; bassin de lavage; chariot à lait; tondeuse électrique à animaux; nettoyeur d'étable Sansoucy (Reins) avec 300 pl. de chafne et 65 pl. de montée extérieure.

CAUSE DE L'ENCAN: M. Gagnon est devenu invalide à la suite d'un accident.

CONDITIONS: COMPTANT ou PRET DE BANQUE.

Pour Informations, demande de crédit ou de catalogue, veuillez communiquer avec l'encanteur.

JULES COTE, ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ, 1274 RUE SUD - COWANSVILLE, QUE. Tél.: 263-0670 - 295-2130

VENTE par ENCAN

Lundi, le 10 octobre 1966, à 1 heure p. m. précise chez M. KENNETH MACKENZIE, de St-Pierre-Baptiste, Cte Mégantic. La Ferme est située à 2 milles de la route no 49, vers St-Pierre-Baptiste, suivez les fleches.

Sera vendu: 1 magnifique troupeau Shorthorns de 40 bêtes dont 16 vaches, 1 taure de 1 1/2 an, 3 taures de 1 an, 1 taureau de 1 an, 3 vaches Jersey enregistrées, 1 génisse croisée, 1 cheval de 1500 lb.

C'est un des meilleurs troupeaux Shorthorns du Québec. Cette année, lors de l'Exposition du Comté de Mégantic, M. MacKenzie a remporté 7 championnats, 20 premiers prix, 7 deuxième prix et 4 troisièmes prix. Ce troupeau est en excellente condition; il est clair de tests, certificats fournis. Ne manquez pas cette occasion!

GEORGE GOGGIN, Encanteur, PLESSISVILLE, TEL: 362-2195

Propriétaire de la Ferme Barilée Enr.

JERSEY - Vente par encan, samedi 15 octobre, 1966 - taures enregistrées devant veier dans quelques mois. Sujets de haute production - chez M. OMER CARRIER, ROND POINT, LEVIS.

Femmes, filles demandées

A STE-ADELE, 2 bonnes demandées pour 2 familles de 5 enfants, \$20. par semaine. Ecrire: MME JEAN-GUY CARON, B.P. 180 STE-ADELE EN HAUT.

\$30.00 PAR SEMAINE - Personne sérieuse, propre, honnête, pour entretien d'une petite maison privée. Bon cher soi, congés, vacances, chambre privée, TV. 2 enfants d'âge scolaire. MME L.P. BOYER 3600 BARCLAY, MONTREAL - 731-3597.

AIDE-MENAGERE demandée, aimant enfants, Banlieue ouest de Montréal. Chambre seule. Conditions à discuter. MME YVAN POLIQUIN, 31 APPLE GROYE, DOLLARD-DES-ORMEAUX. Tél: 684-8496.

FAMILLE médecin, 3 enfants 2, 13, 15 ans; chambre, TV, bain particuliers. MME FRANCOIS LAMOTHE, 150 DE CHATEAUGUAY, LONGUEUIL, TEL: 674-6488.

Fils, tissus coupons

48 paires BAS NYLON, dames à \$2.84 vendus comme rejet de moulin. 12 paires de BAS HOMMES à \$2.88; 12 paires BAS ENFANTS sec. unis ou rayés à \$2.25, reprisés et bien assortis. POLY-ON pour tricot et artisanat, 25 teintes ass. Prix à lb: 2.50 Echantillons gratuits sur demande. L. THERIEN INC., DEPT. T.C. 131, VICTORIAVILLE, P. QUE.

FILS à tisser naturel 2/16 2/8 1/10 à \$1.25 lb - Jersey pâle 35c. lb - foncé .45c. lb - Jersey couleurs spéciales, rouge, etc., .50c. lb - Laine et métallique. G. LEGAULT, 5960, RUE ALPHONSE, BROSSARDVILLE.

ATTENTION - SPECIAUX

Tétylene rayée et jersey uni, mélangé à l'avance, \$9.00 du 100 lb. Lisières de velour, très léger, 1" de largeur. Idéal pour le tapis. Ass. pâle et foncé: Au 50 lb seulement, 30 lb. Lisières en jersey pour tisser, taillées 1" de largeur. Blanc: 20 lb - Rose et Bleu: 25 lb - Autres pâles: 30 lb. Rouge, Orange brûlée, Violet, Vert irlandais, Brun, Fuchsia, Gris: 45 lb - Noir: 35 lb - MINIMUM 10 LB PAR COULEUR.

SPECIAUX D'AUTOMNE

Demandez notre circulaire gratuits pour tissus à la verge et à la livre. Exemple: Lainage à robe et à costume: uni, tweed, bouclé, sans défauts, 60" largeur: \$1.50 lb.

C.O.D. ACCEPTE. BERTROY TEXTILES ENR., 266 St-Marcel, C.P. 172, Drummondville, P. Qué.

LAINE à tricot, 2 ou 3 plis, blanc ou gris écu, \$1.99 lb - 2 ou 3 plis, en couleur (21 teintes), \$2.48 lb - 6 payé (14 couleurs), \$2.68 lb - Port payé, commande \$5.00 ou plus. Aussi couvertures, vêtements de travail, etc. Demandez catalogue gratuit. LESTEX-TILES DU GRAND MOULIN INC., ST-PASCAL de KAMOURASKA.

HOMMES DEMANDES

DETECTIVES

Devenez détective ou Investigateur. Hommes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Ecrivez à: COURS GENERAL D'INVESTIGATION, DEPT 7, 640 RUE CATHART, Suite 100, Montréal et recevez gratuitement: "LE LIVRE NOIR DE L'INVESTIGATION" avec tous les détails.

HOMME marié, avec expérience pour travailler à l'année sur ferme laitière. Maison fournie. HENRI GUAY, CLARENCEVILLE, CTE MISSISQUOI. Tél: 294-5393.

HOMME marié, 35 ans ou plus, avec expérience pour travailler sur ferme laitière. Ouvrage à l'année. Logé, chauffé. Bon salaire discutable. GERALD PION, STE-CECILE DE MILTON, CTE SHEFFORD. Tél: 378-6853.

JEUNE homme pour travailler dans une épicerie. Logé, nourri, bon salaire. MARCEL ARCHAMBAULT, 5115 BAS ST-FRANCOIS, DUVERNAY. Tél: 661-3039.

JEUNE homme, marié ou célibataire, pouvant fournir de bonnes références, possédant une bonne expérience dans le soin, l'entretien et la gestion d'une serre. Conditions généreuses d'engagement. Ecrire: CASE 203, 515 VIGER, MONTREAL.

AIDE-FERMIER, 18 à 30 ans, travail à l'année sur ferme laitière et porcine. Logé, nourri, salaire selon expérience. ANDRE CHICONE, ST DOMINIQUE, BAGOT, - 773-7282.

OFFRE d'emploi agricole. Homme sérieux et d'expérience demandé pour prendre charge d'une exploitation agricole. Position permanente. Salaire selon expérience. Qualification requise: expérience dans élevage d'animaux pur-sang, industrie laitière, culture du sol; âge: 25 à 55 ans, marié de préférence. Fournir référence avec demande. Pour réponse: Y. JOBIDON, 1900, 18ème RUE, QUEBEC 3.

HOMME célibataire ou marié, 16 à 30 ans, pour travail sur ferme laitière mécanisée, près du village. Devra savoir travailler avec tracteur. \$35. - \$50. par semaine, logé, nourri, payé selon habilité et bonne volonté. Travail à l'année. Besoin immédiat. ANDRE LEMAY, ST-JUDE, ST-HYACINTHE. TEL: 792-3357.

DEMANDONS 100 fils de cultivateurs, 18 ans et plus, pour récolte de légumes. Salaire \$50.00 par semaine, nourris de première classe et très bien logés. 60 heures par semaine d'ouvrage assurées jusqu'au 1er décembre. Venez directement par autobus... (Terminus Dorchester). LES JARDINIERS MODELES INC., RANG ST - PAUL SHERINGTON, CTE NAPIERVILLE. Tél: MONTREAL. UN.1-4672.

JEUNES hommes sobres et honnêtes demandés pour travail sur ferme laitière à l'année. Bon salaire, logés, nourris. ALFRED BENOIT, ST-ARMAND, CTE MISSISQUOI. Tél: 248-2173.

HOMME marié demandé pour ferme laitière. Logé. Ecrire ou téléphoner: JEAN-PAUL BEAUDRY, ST-MARC, CTE VERCHERES. Tél: 584-2348.



ON S'INSTRUIT AUX ÉCOUTES

Si certains changements à l'horaire quotidien de la radio nous enchantent, d'autres nous agacent un brin. On ne retrouve plus le "Fémina" familial. Pas plus que celle qui pendant 15 ans en fut l'âme et l'inspiratrice Louise Simard. On a maintenant l'impression que "Fémina" ou "l'expérience des autres", à 10 h. 30, à C. B. F., n'a plus grand chose de distinctif. C'est un peu la continuation de "Présent". Louise Simard avait une présence radiophonique indéniable, sa personnalité marquait tout ce qu'elle touchait. Sa remplaçante temporaire, puisque Mlle Simard reviendra très probablement en janvier, semble parfois oublier que l'émission n'est pas diffusée uniquement pour Montréal. Penser Canada, ce n'est pas facile. Ce n'est pas non plus avec les entrevues de son fils Serge Deyglun sur la chasse, que Mimi D'Estée va se rallier le plus d'auditeurs. Tout ce que la plupart des femmes aiment chasser ce sont les moustiques et les idées noires. On souhaite quand même bonne chance à la nouvelle équipe de Fémina et prompt retour à Mademoiselle Simard.

"Le Père Legault écoute" est maintenant déménagé au début de l'après-midi, toujours à C.B.F., à 1 h. 30, heure de Montréal. Cette émission continue dans la ligne de la qualité. Qualité par le choix des sujets discutés, quand ce n'est pas par la technique. Le Père devait faire sa cuisine seul, la semaine dernière. Serait-il promu annonceur de service à Radio-Canada? Les discussions autour du problème chrétien-juif furent cependant parmi les plus positives et les plus intéressantes depuis le

début de la série. Le Juge juif qui commentait les téléphones des auditeurs aux côtés du Père Legault a fait plus que bonne impression. On l'a revu avec plaisir à Panorama, le dimanche suivant. Je ne sais pas ce que nos gens des campagnes ont de si pressés qu'ils ne peuvent téléphoner au Père Legault pendant son émission. Est-ce que le programme dépasserait le niveau de leur entendement? Je sais bien que ce n'est pas le cas. On compte énormément dans notre milieu des gens qui réfléchissent avec originalité et profondeur. Serait-ce la gêne de devoir parler sur une ligne commune à plusieurs? De toute façon, n'oublions pas que le Père Legault nous écoute et qu'on peut l'appeler sans aucun frais en demandant à l'opératrice le numéro 866-9421 pour la province de Québec et le numéro 866-8578 pour l'extérieur de la Province. Le code régional de Montréal est 514. Nous de la campagne avons parfois l'impression que nous détenons le monopole du "bon monde" et de l'esprit religieux, que nos familles sont des réservoirs de vocations et que la ville est une avalanche de catholiques... C'est bien le moment de réfléchir avec objectivité sur notre sens des valeurs, et sur notre valeur propre. Est-ce que cela ne serait pas un bon sujet de discussions pour l'émission du Père Legault que cette présumée élection de l'agriculteur dans l'esprit de Dieu, de même que les rivalités qui opposent inconsciemment les classes sociales, même sur le plan religieux.

L'U.C.F.R. a connu une petite publicité lors de l'émission "Femmes d'Aujourd'hui" à C.

FERNAND



B.F.T., jeudi, le 22 septembre. Tout ce que j'ai pu entendre et voir m'a rendu fier du travail intelligent et constructif qui s'accomplit dans notre milieu. On nous disait autrefois que "le bien ne fait pas de bruit", je pense qu'aujourd'hui, il faut qu'il en fasse un beau tapage le bien pour étouffer toutes les insanités et les turpitudes.

Marie-Stéphane

S.O.S....

(Suite de la page 6)

fois devenus infirmes ou malades notre Fondatrice a réalisé que la construction d'un Foyer devenait nécessaire afin d'assurer à ceux de nos Parents qui en ont besoin, les soins affectueux auxquels ils ont droit.

Grâce à l'approbation de l'Ordinaire de Montréal, où nous sommes établies depuis 1952, nous vous exposons notre projet simplement. Etant une communauté religieuse sans dots, ni rentes, ni capitaux et de ce fait soumises à l'insécurité, nous ne pouvons entreprendre sans aide cette réalisation.

Ce Foyer est donc en construction près de la Maison-Mère à Aix, lieu de rencontre des Petites Soeurs du monde entier.

Ces travaux sont interrompus faute de fonds. Il reste encore à installer le chauffage, les cuisines, l'eau courante dans chacune des chambres.

Nous aimons compter sur vous pour nous aider à réaliser ce projet, nous secondant ainsi dans notre travail missionnaire.

Nous vous disons déjà merci.

Pour renseignements:

4148, Hôtel de Ville

Tél: 288-7073

Les Petites Soeurs de Jésus.

Les cultivateurs...

(Suite de la page 20)

congrès diocésain annuel de l'U.C.C. tenu à l'Ecole d'Agriculture de Caplan. Ce congrès a débuté à 1.30 heure p.m. et s'est terminé à 10 heures. Outre l'homélie de la messe et l'allocation de Son Excellence Mgr Jean-Marie Fortier, évêque de Gaspé. Des allocutions furent prononcées par MM. Joseph Bouchard, vice-président général de l'U.C.C., Léopold Levesque, i.f., directeur du Service forestier de l'U.C.C., Albert Béchard, député fédéral de Bonaventure, Gérard D. Levesque, député provincial de Bonaventure, Claude Jourdain, président du Greegim, F.X. Lavole, agronome du comté de Bonaventure.

Le congrès avait été officiellement ouvert par le président de la fédération, M. Adrien Babin. Le maire de la paroisse, M. Gérard Hudon avait souhaité la bienvenue aux congressistes de même que le directeur de l'Ecole d'Agriculture, M. André Paradis.

Après la lecture du rapport des activités de l'année 65-66, les congressistes passeront l'après-midi à discuter les diverses résolutions.

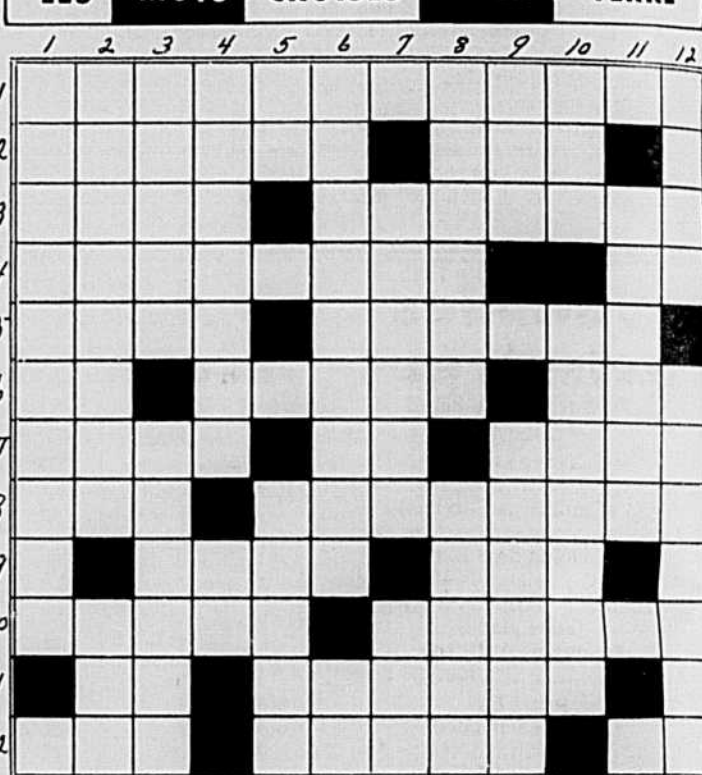
(Communiqué)

Le Courrier...

(Suite de la page 14)

BOURGEOISE IGNORANTE: Vous auriez avantage à lire "Tout ce qu'une jeune fille devrait savoir". Vous pouvez le faire venir en écrivant aux Editions Fides, 245 Dorchester e., Montréal. La circoncision est une opération pour libérer l'extrémité de l'organe masculin. On doit la pratiquer chez certains bébés et même chez les adultes. Vous me semblez assez réfléchi et intelligente pour

LES MOTS CROISÉS DE LA "TERRE"



HORIZONTALEMENT

- 1- Qui tue les parasites.
- 2- Tirer sa source, découler de. - Grand fleuve de l'Afrique.
- 3- Désagréable à la vue. - Etat de ce qui est raide.
- 4- Allaient ça et là l'aventure. - Note de musique.
- 5- Peu de chose. - Chose difficile à définir.
- 6- Préf. privatif. - Se dit d'une neige fondue et reglacée, dangereuse pour les skieurs. - Principe de la vie.
- 7- Punaise d'eau. - Art. simple. - Eclats de voix poussés avec effort.
- 8- Gros perroquet. - Commission de dire ou de porter quelque chose (pl).
- 9- Chacun des rayons d'une roue. - Mammifère solipède domestique à longues oreilles.
- 10- Qui a de l'épaisseur. - Gâté, corrompu.
- 11- Mesure itinéraire chinoise. - Appuya contre l'épaule.
- 12- Meuble sur lequel on se couche pour dormir. - Dortoir dans un hôpital. - Le premier en son genre.

VERTICALEMENT

- 1- Voyage fait en un lieu par dévotion.
- 2- Habituer un équipage à la mer. - Double fait à une étoffe; du papier, etc.

- 3- Bramer, crier en parlant des cerfs. - Embellissait d'ornements.
- 4- En musique, modérément. - Inflammation des synoviales du poignet.
- 5- Pron. Pers. - Placées, posées.
- 6- Qui ne sont pas réelles. - Symb. du protactinium.
- 7- Périodes de douze mois. - Pleu alguisé par un bout.
- 8- Met au fait d'une science, d'un art. - Autre épellation de souf.
- 9- Titre d'une tragédie de Corneille. - Tube chirurgical.
- 10- Terre entourée d'eau. - Placera la feuille à tirer sur la marge du tympan.
- 11- Intoxication du sang par l'urée.
- 12- Exister. - Otes en froissant, l'humidité, la poussière, etc.

(SOLUTION CI-DESSOUS)



PETITES ANNONCES

(Suite de la page 17)

ACHETEURS en tout temps de roulant et d'animaux. S'adresser à: PHILIPPE PICHE, ST-SYLVERE, CTE NICOLET, Tél: 20 - 11 ou à JEAN-MARC LEBLANC, Tél: 23 S - 1.

JERSEYS - Demande urgente pour un troupeau complet de 40/60 sujets enregistrés. Réponse à L. V. PARENT, LENNOXVILLE, QUE.

POUSSINS, POULETTES

POULETTES de races populaires, à deux fins et poussins de grill, canetons. Catalogue. TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, FERGUS, ONTARIO.

1.000 POULES, dont 1 an de ponte, 0.75c. chacune avant 1er octobre. JEAN PAPINEAU, R.R. 1, ST-JEROME. - 438-7029.

POUSSINS d'un jour. Pour la ponte: Shaver Starcross 288 de renommée mondiale. A deux fins: R.I.R. x P.R.B. Pour la chair: Rock Blanc, COUVOIR DE PONT-VIAU, 25 boul. des Laurentides, Pont-Viau, Qué. Tél: 669-3656.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

GROSSE propriété de 17 pièces avec magasin général, dans le village. Raison de vente; santé. Pour plus amples renseignements, veuillez communiquer avec ROMEO VERTEFEUILLE, ST-DOMINIQUE, CTE BAGOT. Tél.: 773-3880.

REMEDES

RHUMATISME - Vous avez tout essayé sans succès. - Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux? Pour \$1.00 nous vous expédierons par la poste 4 paquets d'une once de graine de céleri indien (quantité suffisante pour un mois avec les directions complètes en français sur chaque paquet. LES SEMENCES LAVAL, 3505, boul. St-Martin, Chomedey, Qué.

SOUFFREZ-VOUS D'HERNIES? Soulagement et confort. Pas de courroie sangle. Pas d'élastique. Pas d'acier. Ecrire à: SMITH MANUFACTURING CO., Dept 200, P.B. Preston, Ontario.

TERRES A LOUER

A LOUER - 650 arpents de terre dont 350 en trèfle et luzerne; terre semilégère, à Saint-Denis. FERNAND MACDUFF, 2810 PRATTE, ST-HYACINTHE. - 773-1337.

TERRES A VENDRE

TERRE, 250 arpents, bois, culture; plantation 6000 pins; avec ou sans roulant. EDOUARD LAURION, RANG BRODEUR, ST-EUGENE, CTE DRUMMOND

TERRE à vendre, située à St-Alexandre, Cte Berthier, P. Qué. Environ 270 arpents. Bâtisses et résidence en très bon ordre. Conditions de paiements à discuter. S'adresser à: C.P. 666, L'ASSOMPTION, P. QUE. Tél: L'Assomption, 837-4754 - Montréal 861-2331.

STE-SCHOLASTIQUE, 100 arpents sur route Montréal-Ottawa. S'adresser à: ROLAND NEPVEU, 8068 BORDEAUX, MONTREAL. Tél: 721-7773.

128 ACRES, ST-Gabriel de Brandon, Berthier, à vendre. 60 milles Montréal, 20 milles Joliette. SOCIÉTÉ DU CREDIT AGRICOLE, JOLIETTE. 753-7855.

TERRE, 450 arpents, 200 en culture, 250 en bois. Très bien bâtie. Cause: santé. ALBERT LAVOIE, ST-ALBERT, CTE ARTHABASKA.

TERRE à bois franc à vendre, 50 arpents. S'adresser à: PAUL DENIS, ST-BENOIT, CTE DEUX-MONTAGNES.

FERMES et commerces à vendre. Pour détails, écrivez à DION & WILLIAMS ENRG., COURTIERS EN IMMEUBLES, L'ANGE-GARDIEN, CTE ROUVILLE, P. QUE.

ST-HERMAS, 160 arpents, roulant complet, quota de lait Montréal. 35 milles de Montréal: GERMAIN CAMPEAU, ST-HERMAS, DEUX-MONTAGNES.

REVUE des MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

MARDI, LE 27 SEPTEMBRE 1966

La demande pour les oeufs fut passable, les arrivages furent adéquats et moins de lots d'oeufs furent reçus des provinces de l'Ouest et des Etats-Unis. Les prix demeurèrent à peu près les mêmes, sauf pour les A-Petits qui augmentèrent d'environ deux cents la douzaine.

Les approvisionnements de toutes espèces de volailles furent suffisants. Les poulets de grill et les poulets lourds se sont bien écoulés mais le marché de la poule demeura peu animé. La demande pour le dindon de grill et les femelles dindes se continue bonne.

Volailles éviscérées

Prix de gros au détail

POULETS	
(6 livres et plus)	
A.....	49c.-51c.
(5 et moins de 6 livres)	
A.....	48c.-50c.
(4 et moins de 5 livres)	
A.....	43c.-45c.
Poulets à griller et à frire (sous glace) (moins de 4 livres)	
A.....	35c.-36 1/2c.
POULES	
(6 livres et plus)	
A.....	42c.-44c.
(5 et moins de 6 livres)	
A.....	40c.-43c.
(4 et moins de 5 livres)	
A.....	39c.-41c.
(moins de 4 livres)	
A.....	31c.-32c.
DINDONS	
Jeunes dindons:	
Moins de 10 lb.....	38c.-39c.

Volailles vivantes

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS	
7 livres et plus.....	27 1/2c.
6 livres et moins de 7 livres.....	24c.
5 livres et moins de 6 livres.....	22 1/2c.
Poulets à griller et à frire Moins de 5 livres.....	21 1/2c.
POULES	
7 livres et plus.....	23c.
6 lb et moins de 7.....	21c.
5 lb et moins de 6.....	17c.
Moins de 5 lb.....	12c.-13c.
DINDONS	
Jeunes dindons:	
Moins de 12 lb.....	25c.
12 lb et moins de 20 lb.....	26c.
20 lb et plus.....	26c.

Pommes de terre

Lundi, le 26 septembre 1966, sur le marché de Montréal.

Québec lavées, le minot.....	1.50-1.75
Québec lavées, sacs 50 lb.....	0.90-1.00
I. P.-E. 75lb.....	2.10
N.-B. 10lb.....	0.30
E.-U. sucrées le minot.....	5.00

PORCS ABATTUS

Ce qui suit est le différentiel pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

Prix payés, lundi, le 26 septembre 1966

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de l'Est	Marché de Toronto
A. Prix de base.....	32.50	32.50-33.50	33.45-33.85
B.....	31.50	31.50-32.50	32.45-32.85
C.....	29.50	29.50-30.50	30.45-30.85
D.....	25.50	25.50-26.50	26.45-26.85
Légers.....	29.00	29.00-30.00	29.95-30.35
Lourds.....	29.25	29.25-30.25	30.20-30.60
Extra-Lourds.....	19.00	19.00	21.35-21.40
Semi-castrats.....	25.50	25.50-26.50	26.45-26.85
Truies.....	19.00	19.00	21.35-21.40

PRIX PONDÉRÉ DU PORC - TORONTO

(Semaine finissant le 23 septembre 1966)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Moyenne
	\$33.73	\$33.73	\$33.71	\$33.73	\$33.75	\$33.73

(Courtoisie de l'Office des Producteurs de porcs de l'Ontario)

Les 19, 20 et 21 septembre 1966

MARCHÉ DE L'OUEST

Les ventes de porcs ont rapporté des prix stables à ceux de la semaine précédente, ceux des truies ont rapporté 50c. de moins.

Catégorie A	63 à \$32.00
	72 à \$32.50

Truies	\$19.00
--------	---------

MARCHÉ DE L'EST

Les prix des porcs et des truies étaient stables à ceux de la semaine précédente.

Catégorie A	136 à \$32.50
	7 à \$33.50

343 à \$32.50 plus 85c. ch.	
Truies	\$19.00
la plupart plus 85c. ch.	

Fruits et légumes

LE 26 SEPTEMBRE 1966

Les prix donnés plus bas sont pour la catégorie no 1.

POMMES: de fantaisie, Hume, Lobo et Milton 3.25 - 3.50, Wealthy 2.50, WolfRiver 2.25, pommettes 3.00 - 3.25, McIntosh 2.75-3. 5 la boîte à venger.

AUBERGINES: 3.50-4.00 le boisseau.

BETTERAVES: .50c.-.60c. la dz de paquets. 1.25-1.50 le sac de 50 lb.

BLE D'INDE: .33c. - .35c. la doz de paquets. 2.50-3.00 la doz.

CAROTTES: .40c.-.50c. la doz de paquets. 1.00-1.25 le sac de 50 lb.

CELERI: 3.00-3.50 le cageot de 24.

CITROUILLES: 3.00 la doz.

CHOUX: verts 1.25-1.50, rouges ou savole 2.00 / 16.

CHOUX CHINOIS: 1.75-2.00 la dz

CHOUX DE BRUXELLES: 4.00-4.25 / 16 pintes.

CHOUX-FLEURS: 2.00-2.50 la dz

CONCOMBRES: 3.00-4.00/6 doz.

COURGES: Marrow 1.00-1.25, Hubbard 3.00, Pepper 2.00 doz

EPINARDS: 1.75-2.00 le boisseau, ou 12 cellos de 10 oz.

FEVES: vertes ou jaunes 3.00-4.00 le sac de 20 lb.

LAITUE: Boston ou Romaine 2.-2.25/24, Iceberg 1.75-2.00/18.

NAVETS: en sacs de 50 lb. 1.50-1.75, en boisseau 2.25-2.50.

OIGNONS: échalotes ou gros oignons .75c.-.85c. la doz de paquets, en sacs de 50 lb 2.25-2.50, rouges 3.00.

PANAIS: 3.50-4.50 le boisseau, 3.00/12 cellos de 24 oz.

PERSIL: .75c. la doz de paquets.

PIMENT: vert doux 2.00 la boîte.

POIREAUX: .75c.-.90c. la doz.

RADIS: .50c. la doz de pqs, 2.00 /30 cellos de 8 oz.

TOMATES: rouges 1.00-1.25, roses 1.50 la boîte, rouges 1.00 et vertes .50c./11 pintes, vertes 1.00 le boisseau.



ANIMAUX VIVANTS

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe St-Charles, lundi, le 26 septembre 1966.

Les réceptions: 677 bovins, 526 veaux, 41 porcs, 191 agneaux et moutons.

Blén que les arrivages de bovins aient augmenté de quelque 207 sujets, la demande est quand même demeurée très bonne et le marché actif pour toutes les catégories. Les bouvillons ont rapporté des prix fermes tandis que les prix payés pour les taures, taureaux et vachds de bonne qualité sont demeurés stables. Cependant les vaches de qualité inférieure se sont vendues à des prix variant de fermes à \$0.50 de plus en certains cas comparativement à lundi dernier.

Comparativement à lundi dernier, la demande pour toutes les catégories de veaux était meilleure. Le marché était très actif et les prix payés étaient stables à \$1.00 de plus.

Les premières ventes de porcs et de truies ont rapporté les truies \$19.00.

Quelques lots d'agneaux requis pour l'abattage rituel ont rapporté \$23.75 et \$24.00 les cent livres. Un lot d'agneaux de bonne qualité s'est vendu \$21.75. Les moutons ont rapporté de \$9.50 à \$14.00 selon la qualité.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi, le 26 septembre 1966.

Les arrivages: 564 bovins, 826 veaux, 107 porcs, 2 agneaux et moutons.

A l'ouverture du marché, hier, les réceptions de bovins étaient un peu moins nombreuses que celles de lundi dernier et pour la plus grande partie, se composaient de vaches de diverses qualités. Du à une très bonne demande pour toutes les classes, le marché était très actif. Si l'on considère la qualité des bovins offerts en vente, les prix payés pour les différentes catégories étaient en général stables comparés à ceux de l'ouverture du marché lundi dernier.

Quoique les arrivages de veaux étaient plus nombreux que ceux de l'ouverture du marché, la semaine dernière, le marché était quand même très actif et la demande très bonne pour toutes les classes. Comparés aux prix enregistrés lundi dernier, les prix payés hier pour les différentes catégories étaient de très fermes à \$1.00 de plus en certains cas.

Les premières ventes de porcs et de truies ont rapporté les mêmes prix que la semaine dernière. Catégorie "A" \$32.50 et \$33.50, les truies \$19.00.

MARCHÉ DE L'OUEST BOUVILLONS

Choix.....	25.50-26.75
Bons.....	24.35-25.25
Moyens.....	23.25-24.25
Communs.....	19.75-23.00

VACHES

Bonnes (types à boucherie).....	aucune
Bonnes, locales.....	19.00-21.25
Moyennes.....	17.50-18.75
Communes.....	16.25-17.25
Très communes.....	10.00-16.00

TAUREAUX

Bons.....	21.75-23.75
Ventes jusqu'à.....	24.00
Moyens et communs.....	14.50-21.50

TAURES

Choix.....	aucune
Bonnes.....	aucune
Moyennes.....	21.50-22.50
Communes.....	16.25-21.00

VEAUX DE LAIT

Bons.....	35.00-40.50
Les meilleurs.....	41.00-43.50
Moyens.....	30.00-34.50
Communs.....	15.00-29.50

AGNEAUX ET MOUTONS

Agneaux:	
Bons.....	21.75
Lots mélangés.....	aucun
Pour l'abattage rituel.....	23.75-24.00
Communs.....	aucun
Agneaux du printemps.....	aucun

Moutons:	
Bons.....	11.00-14.00
Communs.....	9.50

MARCHÉ DE L'EST BOUVILLONS

Choix.....	aucun
Bons.....	25.00
Moyens.....	aucun
Communs.....	18.00-21.00

VACHES

Bonnes (types à boucherie).....	21.75-22.25
Bonnes, locales.....	19.50-21.25
Moyennes.....	18.50-19.25
Communes.....	16.75-18.00
Très communes.....	12.00-16.00

TAUREAUX

Bons.....	21.00-23.00
Ventes jusqu'à.....	24.50
Moyens et communs.....	17.25-20.75

TAURES

Bonnes.....	22.75
Moyennes.....	20.25-22.00
Communes.....	16.50-19.75

VEAUX DE LAIT

Bons.....	33.00-41.50
Les meilleurs.....	42.00-44.50
Moyens.....	28.50-32.50
Communs.....	18.00-27.50

AGNEAUX ET MOUTONS

Agneaux:	
Bons.....	22.00
Lots mélangés.....	aucun
Pour l'abattage rituel.....	aucun
Communs.....	aucun
Agneaux du printemps.....	aucun

Moutons:	
Bons.....	aucun
Communs.....	aucun

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montréal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G.; Maher W.H. Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à M. Gérard Rodrigue, surveillant régional, 400 Carré Youville, Chambre 701, Montréal - Tél. 879-5669

Beurre, lait en poudre, fromage

SEMAINE SE TERMINANT LE 24 SEPTEMBRE 1966

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants, No 1 pasteurisé, admissible 92, 58c., 93 59c. f.a.b. MONTREAL

Poudre de lait écrémé: (ventes de 25 sacs ou plus). Pulv., Canada 1ère cat., sacs, 18 c. à 19c. Cylindre, Canada 1ère cat., sacs 15c. à 16c. Aliments du bétail, sacs, 12 1/2c. à 13 1/2c.

Poudre de lait de beurre, bétail 12c. à 12 1/2c.

Poudre de petit lait .04c. à .04 1/2c.

Caséine 30 mailles..... 43c.

Lait évaporé, caisse 48/16..... 7.35

Crème douce, la lb..... 93c.

matière grasse (en bidon)..... 93c.

Du 14 au 20 septembre inclusivement, le fromage blanc du Québec se vendait 42 1/2c., coloré 42 3/4c. (lait cru).

Accueil sceptique des cultivateurs

LA FÉDÉRATION DE L'U.C.C. DE ST-HYACINTE COMMENTE LA RÉCENTE HAUSSE DU PRIX DU BEURRE DANS LE CONTEXTE ACTUEL DE L'ORGANISATION DE LA MISE EN MARCHÉ.

Le gouvernement fédéral a annoncé ces jours derniers une hausse de 2c. la livre de beurre dans le but spécifique d'augmenter le prix du cent livres de lait payé aux producteurs. Normalement, cette hausse à la consommation devrait se traduire par une hausse de 8c. du cent livres de lait à la production.

Mais qu'en sera-t-il? Les producteurs se le demandent bien. Pour quelqu'un de l'extérieur, cette question peut sembler inutile, mais pour le producteur, la nouvelle est accueillie avec scepticisme. Par expérience, le producteur sait très bien qu'il n'est jamais le premier bénéficiaire d'une hausse à la consommation. Non pas que le prix à la consommation n'est pas augmenté, mais bien que le chemin est long et tortueux entre le consommateur et le producteur. Tellement tortueux que règle générale, la hausse n'arrive qu'à peine avec la demi de son contenu au producteur.

On pourrait qualifier cette situation d'injuste quand on connaît la piètre situation des producteurs au niveau des prix. Mais ce n'est pas nouveau. Depuis longtemps qu'il en est ainsi malgré les protestations des producteurs. Il y a bien les coopératives agricoles dont certaines très puissantes, qui travaillent pour l'intérêt du producteur. Il y a bien l'U.C.C. qui revendique sans cesse. Mais face à cette situation, ça ne suffit pas.

Y a-t-il donc une solution? C'est important puisque la situation est appelée à nous revenir régulièrement. Semble-t-il que le trio Vincent, Stewart et Greene vient de conclure une entente qui donnerait \$4.50 du cent livres aux producteurs à compter du 1er octobre. Encore une fois, messieurs les ministres peuvent bien dire: "Nous ferons en sorte pour que les producteurs reçoivent \$4.50". Mais comment ces derniers peuvent-ils en être assurés? C'est beau de vouloir augmenter le prix des produits finis, c'est beau de verser subsides par-dessus subsides, mais si tous ces avantages destinés aux producteurs passent encore par le même chemin, qu'en restera-t-il au bout de la ligne?

L'action de l'U.C.C. dont les membres ont exigé \$5.00 du cent livres au dernier congrès, n'est pas veine. Jour après jour, des pas se font. Le producteur réussit à améliorer sa situation mière par mière. Mais cette action ne réussit toujours pas à solutionner le problème du long chemin tor-

tueux entre consommateur et producteur. L'U.C.C. en est consciente, la majorité des coopératives le sont également en ce qui concerne leur action.

Le producteur doit avoir son mot à dire dans la mise en marché de son produit, dans la fixation du prix de ce même produit. La solution, elle est là à ce point précis et pas ailleurs. Pourquoi l'U.C.C. préconise-t-elle la formule du syndicalisme spécialisé? Pourquoi la nécessité des plans conjoints comme outils de mise en marché? Toutes les énergies investies à ce niveau ne le sont pas pour mettre sur pied des structures fantômes, mais la structure nécessaire, la cheville qui manque pour équilibrer le pouvoir sur les marchés entre

50,000 producteurs de lait d'une part et les vastes entreprises de transformation et de distribution d'autre part.

Il est juste et normal que les producteurs représentent une réelle et effective force économique en face des gigantesques capitaux de l'intermédiaire. C'est un droit pour le producteur qui est quand même celui qui vient le produit en premier lieu et un ordre logique à respecter par le consommateur à qui le produit est destiné. Entre les deux, on doit vivre, personne ne conteste cet autre droit, mais pas au dépend ni du premier groupe ni du deuxième groupe.

Nier la nécessité du plan conjoint, c'est ne pas reconnaître un droit pour les producteurs ou encore vouloir se soustraire aux réalités existantes dans le domaine de la mise en marché.

La FÉDÉRATION de l'U.C.C. de SAINT-HYACINTE

Congrès UCC à Caplan

Les cultivateurs de Gaspésie sont trop éloignés d'Ottawa?

Les cultivateurs de la Gaspésie sont extrêmement mécontents de la façon dont ils sont traités par le gouvernement fédéral. La distance entre la Gaspésie et Ottawa est si considérable que les paiements d'appoint en industrie laitière parviennent aux producteurs avec deux mois de retard. Les mesures fédérales visant à l'amélioration des prix aux producteurs s'émiettent en cours de route.

Les résolutions passées lors de ce congrès qui groupait 350 membres de l'UCC stipulent que "malgré la garantie d'un prix minimum moyen de \$4.00 le cent livres, le cultivateur de la Gaspésie reçoit environ \$3.03. Si on ajoute au lait écrémé qui demeure à la ferme, une valeur de 0.53 c. le cultivateur de la Gaspésie reçoit donc \$3.56. Il est encore assez loin du \$4.00 d'Ottawa". C'est pourquoi, à l'unanimité, les congressistes ont adopté une résolution demandant un prix minimum de \$5.00 le cent livres pour l'année 1967 avec l'espoir qu'il en restera quelque chose rendu chez eux.

Les congressistes se sont également prononcé, encore cette année, en faveur d'une loi du syndicalisme agricole intégral. Ils espèrent que cette loi pourra devenir en vigueur au cours de la session provinciale de l'automne 1966.

LE CRÉDIT AGRICOLE

Les congressistes discutèrent avec vivacité la situation qui leur est faite par le Crédit agricole. On se plaint que l'Office du Crédit agricole ne veut pas prêter, que les enquêteurs viennent en Gaspésie après plusieurs mois d'attente. Un cultivateur a mentionné le fait qu'il avait demandé un emprunt au mois d'octobre 1965 et que l'enquêteur est venu à la fin d'août 1966. D'autres ont mentionné le fait que les lois du Crédit agricole, même avec les amendements, ne sont plus adéquates, surtout pour la Gaspésie.

LE RÉGIME DES RENTES

A ce sujet, les cultivateurs ont convenu que le principe de la loi est excellent mais qu'ils ne peuvent pas raisonnablement payer 100% des primes. Ils ont donc adopté une résolution demandant que le cultivateur ne paie que 50% des primes, tout comme l'ouvrier.

LES PRÉSENCES

A ce 14e congrès diocésain annuel de l'UCC tenu à l'Ecole d'Agriculture on remarquait la présence de Mgr Jean-Marie Fortier évêque de Gaspé qui avait prononcé l'omélie à la messe.

Environ 350 congressistes ont assisté aux assises du 141ème (Suite à la page 18)

NOUVELLES

11^e HEURE

OEUFs: variantes dans les prix

Ton plutôt variable du marché des oeufs la semaine dernière. Les prix au producteur des A gros ont fait des gains de 1 à 3 cents la douzaine à plusieurs endroits; ailleurs, il y avait parfois baisse de 1/2 à 1c. A moyens et petits, recul de 1/2 - 2c. a de nombreux marchés. Quelques révisions, parfois vers le haut, des catégories inférieures.

Prix des A gros en cartons, du grossiste au détaillant, en fermeture (prix moyen pondéré): Montréal, un peu plus ferme à 66.3c.; de même à Toronto à 66c. Prix au producteur des oeufs non classés à St-Félix de Valois: A extra-gros, .57c.; A gros, .55c.; A moyens, .52c., baisse de 1c. pour chacune des trois premières catégories; A petits, inchangés à .33c.; B et C, 28c. et .25c. respectivement -- hausse de 2c. dans les deux cas.

En Ontario, demande variant de stable à bonne; assez d'approvisionnements pour la demande en quelques endroits, mais à peine suffisants à d'autres; peu d'achats pour décoquillage. A Montréal, bonne demande pour toutes les catégories; les arrivages locaux, complétés par ceux venant d'en dehors de la province, suffisaient aux besoins.

Provinces atlantiques: ton ferme ou raffermi à tous les marchés; volume variable des approvisionnements; suffisant à certains endroits mais insuffisant ailleurs; demande active.

VOLAILLE: marché soutenu

A peu près aucun changement aux prix de la volaille la semaine dernière sur les grands marchés du pays. Seules quelques révisions de peu de portée.

Prix au producteur des poulets de moins de 5 livres, catégorie No 1, poids vif, en date du 20 septembre, dans les principales villes canadiennes: Halifax, .21c.; Montréal, .21 1/2c.; Toronto et London, .20 1/2c.; Winnipeg, .20 1/2 - .21c.; Regina, .21 1/2c.; Edmonton et Vancouver, .22c.

STOCKS: produits avicoles aux E.-U.

Deux points à noter en ce qui regarde les stocks avicoles en entrepôt aux Etats-Unis le 1er septembre: beaucoup moins d'oeufs et un peu plus de viande de volaille.

Oeufs en coque: 56 caisses (de 30 douzaines) contre 423 au 1er septembre 1965.

Oeufs congelés et transformés: un peu moins de 1.7 million de livres contre 3 millions l'an dernier.

Viande de volaille: 276.3 millions de livres contre 238.5 millions l'an passé.

PORCS: \$2.50 de plus à Winnipeg

Prix relativement stables des porcs la semaine dernière aux principaux marchés du pays.

Prix des porcs de la catégorie A: Toronto, \$33.25 - \$33.80; Montréal, \$32. - \$33.50; Winnipeg, \$2.50 de plus les 100 livres en fermeture à \$32.30 - \$35.45; Calgary et Edmonton, à la fois stationnaires et irréguliers à \$33. - \$33.40; Lethbridge, plutôt stables à \$32.50 - \$33.10; Saskatoon, en hausse lors de la fermeture à \$32.15 - \$34.10.

VEAUX: prix fermes à Montréal

Ton soutenu du marché des veaux la semaine dernière. A Toronto, les Bons et De choix ont continué de se vendre \$30. - \$39.; à Montréal, prix fermes et occasionnellement supérieurs de \$1. les 100 livres à \$34. - \$39.50. Bons veaux, type de boucherie: à Winnipeg, \$23. - \$26.; à Edmonton, \$21.50 - \$24.50.

AGNEAUX: prix à la hausse

Marché un peu meilleur des agneaux et moutons la semaine dernière. A Toronto, les bons agneaux se vendaient .50c. de plus les 100 livres à \$21. - \$23.50; Winnipeg, gains de \$1. au début de la semaine et d'un autre \$1. en fermeture à \$19. - \$20.; Edmonton, très stable à \$19.

BOVINS: gains généralisés

Arrivages abondants de bovins la semaine dernière; bonne demande; transactions actives; prix fermes ou raffermis en dépit d'une certaine pression des arrivages vers le milieu de la semaine.

Tableau d'ensemble des prix: bouillons et génisses, de stables à supérieurs de .50c. les 100 livres; vaches, de stables à supérieurs de \$1.; à Montréal, elles se vendaient \$19. - \$20.75.

Bovins d'engrais ou de remplacement: bonne demande domestique et à l'exportation; toutefois, prix irréguliers marquant des fluctuations de \$1. dans les deux sens.

Exportations aux Etats-Unis durant la semaine: 9,006 têtes.

TUBERCULES: révisions aux E.-U.

Une deuxième estimation indique que la récolte de pommes de terre d'automne sera un peu moindre que prévu aux Etats-Unis. On l'estime à 203 millions de quintaux (100 livres) -- diminution de 11 millions de quintaux par rapport à celle de l'an dernier. L'écoulement de la production canadienne, un peu plus abondante qu'en 1965, s'en trouvera facilitée.

Quant à la récolte de pommes aux Etats-Unis, elle est estimée à près de 128 millions de boisseaux, soit 8 millions de moins que l'an dernier.

IMPORTATIONS: d'oeufs à la coque

A la fin de la semaine du 17 septembre, les importations d'oeufs frais cette année se chiffraient par près de 149,000 caisses contre 24,635 durant la période correspondante de l'an dernier. De ce total 136,270 caisses nous sont venues des Etats-Unis; le reste provenait de pays divers. Ces chiffres sont fournis par la Section de l'Information sur les marchés, au ministère fédéral de l'Agriculture.

NOUVEAU!

bifuran A EN BOLS POUR VEAUX NORAI

sauve plus de 90% des veaux atteints de diarrhée



Trop de veaux meurent à cause de la diarrhée — et cela est une perte qui fait un grand trou dans votre portefeuille. Mais vous pouvez prévenir cette perte. Les bols Noraid BIFURAN "A" contiennent du furazone, le Nitrofurantol, qui, au cours d'essais pratiques, a sauvé 90% des veaux atteints de diarrhée. BIFURAN "A" enraye la diarrhée causée par le E. coli, qui est la cause la plus fréquente de la diarrhée des veaux, ainsi que la diarrhée causée par d'autres bactéries rebelles aux antibiotiques.

AGIT VITE: Les veaux présentent généralement de l'amélioration dans les 24 heures et la diarrhée cesse avant la fin du troisième jour.

COUSIN CHIMIQUE DU nf-180: L'ingrédient principal des bols Noraid BIFURAN "A" est un Nitrofurantol Nor-

wich authentique. Cela est important. Les Nitrofurans Norwich sont uniques; contrairement à ce qui se passe avec les antibiotiques ordinaires, les bactéries n'acquiescent pour ainsi dire aucune résistance à ce produit.

RENFORCÉ: Le Noraid BIFURAN "A" contient également de la vitamine A pour favoriser un retour à la nutrition normale et pour reconstituer les réserves organiques de cette vitamine si importante pour la résistance aux bactéries. Un composé de sous-salicylate de bismuth est inclus pour revêtir les boyaux du veau d'une couche protectrice anti-irritante, ce qui aide à soulager la diarrhée.

PROTÉGEZ VOS PROFITS: Gardez du BIFURAN "A" sous la main. Utilisez-en au premier signe de diarrhée. En vente chez votre fournisseur de moulées ou chez votre pharmacien.

MARQUES DÉPOSÉES DE

NORWICH PHARMACAL COMPANY, LTD.

PARIS, CANADA